

LES AMIS  
DU  
MONT-SAINT-MICHEL



BULLETIN ANNUEL  
N° 113 - ANNÉE 2008

LES AMIS DU MONT SAINT-MICHEL  
B.P. 9  
50170 LE MONT SAINT-MICHEL

Cliché de couverture :

*Saint Michel combattant le diable*

*Livre d'heures à l'usage du diocèse d'Avranches*

Normandie, vers 1480. Avranches musée inv. 94.1.1

Reproduit avec l'aimable autorisation de Madame la Directrice  
du Service des Musées et du patrimoine d'Avranches.

LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL

ISSN 1144-4967

**Les Amis  
du  
Mont-Saint-Michel**

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE  
(Décret du 16 avril 1918)

Siège social : **50170 LE MONT-SAINT-MICHEL (Manche)**

BOITE POSTALE : N° 9

[www.lesamisdumontsaintmichel.com](http://www.lesamisdumontsaintmichel.com)

email : [contact@lesamisdumontsaintmichel.com](mailto:contact@lesamisdumontsaintmichel.com)



LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL

**BULLETIN ANNUEL  
N° 113 - Année 2008**

Bulletin annuel n°113 - Année 2008

## LE COMITÉ D'HONNEUR DES « AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL »

Notre Association s'est dotée d'un Comité d'Honneur composé de personnalités qui veulent maintenir l'insularité du Mont et sauvegarder la beauté de ce monument unique.

### Personnalités composant le Comité :

- M. Victor CONVERT, préfet, directeur général de la fondation de la Résistance
- M. Alain DECAUX, de l'Académie française
- M. Jean DUTOURD, de l'Académie française
- M. Jean FAVIER, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
- M. François-Régis HUTIN, Président-Directeur général de Ouest-France
- M. Jean d'ORMESSON, de l'Académie française
- M. Eric ORSENNA, de l'Académie française
- Professeur Yves POULIQUEN, de l'Académie française
- M. Emmanuel POULLE, membre de l'Institut
- Son éminence le cardinal Paul POUPARD
- Le Père Bruno de SENNEVILLE O.S.B.

## LES MEMBRES D'HONNEUR

### En 2005

- M. Jean-Pierre MORELON
- M. Henry DECAËNS
- M. François SAINT-JAMES
- M. Jacques LEREBOURS PIGEONNIÈRE

### En 2006

- M. ARNOULT
- M. Jean-Luc LESERVOISIER
- Mme Evelyne MORAZIN
- Mme Mijou KOVACS
- M. Claude JAMET
- Mme Hélène LEBREC

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

<b>Président d'Honneur :</b>	M. Gérard COLMAIRE
<b>Bureau :</b>	<b>Président :</b> M. Jacques LUCAS
	<b>Vice-Présidents :</b> M. Jean MINGASSON
	M. Alain L'HOMER
	<b>Secrétaire général :</b> M. André NEMO
	<b>Secrétaire général adjoint :</b> Christian LECOUTRE
	<b>Trésorier :</b> M. Hervé ROBILLIARD

**Membres :** Mme Antoinette ABADIE  
 Mme Marie-Agnès AVENEL  
 Le Père André FOURNIER  
 M. Bernard LANDOUZY  
 M. Yannick DUVAL  
 Le Père Michel LE BLOND

## ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION

Henri VOISIN,  
 Secrétaire général de 1911 à 1945, nommé Président fondateur de l'Association en 1937

Paul DESCHANEL : 1911-1912  
 de l'Académie française, Président de la Chambre des députés (1898-1902 ; 1912-1920), Président de la République (1920)

Léon BÉRARD : 1913-1921  
 de l'Académie française, sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts (1912-1913), Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (1919-1920 ; 1921-1924), Ministre de la Justice (1931-1932 ; 1935-1936)

Joseph LEVATOIS : 1921-1937  
 Avocat à la Cour de Paris

Paul LABBÉ : 1937-1940  
 Secrétaire général, puis vice-président de l'Alliance française

Maxime LAIGNEL-LAVASTINE : 1946-1955  
 Médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine

Francis AMBRIÈRE : 1955-1969  
 Écrivain et journaliste

Joseph LE CLERC : 1969-1989  
 Directeur d'un syndicat patronal

M. Gérard COLMAIRE : 1989-1995, Président d'honneur  
 Conseiller en entreprise

## Procès-verbal du conseil d'administration du 21 septembre 2007

### Quorum et ordre du jour

Les membres du conseil d'administration étaient convoqués chez Jacques Lucas, à Avranches, le 21 septembre 2007 à 16 h, par lettre du 3 septembre 2007.

Présents : Gérard Colmaire, Jacques Lucas, Jean Mingasson, Alain L'Homer, André Nemo, Christian Lecoutre, Hervé Robilliard, Antoinette Abadie, Marie-Agnès Avenel, André Fournier, Michel Le Blond.

Excusés : Yannick Duval, Bernard Landouzy, Martine Le Mouël.  
 Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 16 h 02.

L'ordre du jour porté sur la convocation était le suivant :

- Examen du tableau de bord
- Le point sur les manifestations relatives au 13<sup>ème</sup> centenaire, pour la période du 3 septembre 2007 au 21 septembre 2009.

Le président demande si des questions diverses sont à ajouter à l'ordre du jour. Les questions suivantes sont proposées :

Par Jean Mingasson : - réanimation des criches  
 - jet ski  
 - comité d'honneur  
 - inventaire des biens

Par Jacques Lucas : - Nicolas Simonnet : membre d'honneur ?

Par André Nemo : - Legs de Madame Donjon

Le président propose que soit examiné en premier lieu le règlement intérieur. Compte tenu de ces ajouts et modifications, l'ordre du jour est adopté.

### Etude du tableau de bord

Le projet de règlement intérieur de l'assemblée générale est examiné. Un certain nombre de modifications sont adoptées. Une nouvelle version sera proposée au prochain conseil d'administration. Il a été précisé que seuls les membres à jour de leur cotisation avaient droit de vote à l'assemblée générale.

L'examen du règlement intérieur du conseil d'administration est reporté à la prochaine réunion.

### Internet et e-mail

Le site est en état de fonctionnement à cette adresse :  
[lesamisdumontsaintmichel.com](http://lesamisdumontsaintmichel.com)

Revoir le bon de commande pour y inscrire les délais de livraison en fonction des articles et de la fréquence des envois effectués. De même, le bulletin d'adhésion

devra comporter la mention de l'année en cours et offrir la possibilité de renouveler son adhésion.

Prévoir de faire apparaître le règlement intérieur sur le site.

Exposition de Granville - Le renouvellement de cette exposition est remis à une date ultérieure.

SIVOM - le conseil d'administration décide de poursuivre l'action en justice saisie d'une demande d'annulation du 2<sup>ème</sup> commandement notifié à l'association.

Nouvelle plaquette - question reportée au prochain conseil d'administration

2<sup>ème</sup> tome du cartulaire - Mlle Coutant de l'Ecole des Chartes poursuit son travail qui doit être soumis aux instances courant 2009.

En ce qui concerne le cartulaire lui-même, pour la prochaine réunion du conseil d'administration, ses membres sont invités à venir avec des propositions pour la promotion de celui-ci au cours du 13<sup>ème</sup> centenaire. Réapprovisionner le Scriptorial, les librairies d'Avranches, la librairie du Mont et trouver d'autres points de vente.

Rétablissement du caractère maritime - Pour la réanimation des criches, Alain L'Homer montera un dossier plus fourni et le remettra aux personnes concernées, notamment au président du Conseil régional et au maire de Pontorson, conseiller général. Le dossier existant est déjà bien apprécié.

13<sup>ème</sup> centenaire - Jacques Lucas rappelle les termes de la dernière réunion à la préfecture et propose d'envoyer une lettre au président de l'association Manche/Ille-et-Vilaine, Jean-François Legrand, avec copie au vice-président pour nous permettre d'avancer dans l'élaboration du programme des spectacles.

Il convient de pressentir dès maintenant des mécènes financiers et techniques tant auprès des entreprises locales ou nationales, qu'auprès des entreprises qui travaillent sur le chantier du rétablissement du caractère maritime. Il conviendrait également de mettre une option sur les lieux de concert.

Rôles et responsabilités des membres du conseil d'administration - Solliciter des administrateurs, en fonction des capacités de chacun, un volontariat sur les responsabilités qui pourraient être prises par chacun d'entre eux : à remettre à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration.

Rétablissement du caractère spirituel - L'Eglise souhaite une grande cérémonie d'ouverture en 2008, à caractère européen et populaire. Les évêques portant le prénom de Michel y seraient invités. Elle pourrait coïncider avec la Saint-Michel de printemps le 4 mai. La messe célébrée dans l'abbatiale serait retransmise sur grand écran sur les aires de stationnement comme sur la terrasse de l'ouest. L'Eglise envisage que la cérémonie de clôture se fasse avec les moines bénédictins.

D'autre part, l'association Robert de Torigny, récemment créée, s'est chargée



d'organiser un « festival entre ciel et mer » sur divers lieux proches du Mont du 17 au 20 juillet 2008 : Concerts, activités d'art chrétien contemporain, peinture et sculpture.

Centre de préfiguration (informations) - La présence de l'association est indispensable dans ce centre : André Nemo en parlera à François-Xavier de Beaulaincourt.

Navettes - Discussion en cours sur l'éventualité de faire venir les voitures des Montois jusqu'au Mont.

#### Questions diverses

- Dépliants - Les guichetières de l'abbaye (Centre des monuments nationaux) demandent des dépliants pour les remettre aux touristes intéressés par l'association. Un premier paquet a été déposé, il restera à compléter l'envoi.

- Inventaire des articles mis en vente par l'association (cartulaires, gravures Voisin et porte-folios de Sagot, cartes postales, CD Rom) :

A faire une fois par an et à diffuser, comme d'habitude, au moment de l'assemblée générale.

- L'interdiction des jets skis dans la baie - Alain L'Homer prend contact à cette fin, avec « Vigie Baie ».

- Comité d'honneur - Il est proposé d'organiser une rencontre avec le comité d'honneur qui pourrait prendre la forme d'un déjeuner offert à ses membres la veille ou le lendemain de l'assemblée générale de printemps fixée au 26 mars. On s'orienterait plutôt vers le jeudi 27 mars. Le cartulaire leur serait présenté ainsi qu'un exposé sur le rétablissement du caractère maritime du Mont et sur la célébration du 13<sup>ème</sup> centenaire. Pourraient y être invités le président du conseil scientifique et M. Liebermann. Il faudrait réunir ce comité une fois par an, au moment d'une assemblée générale à Paris.

Jacques Lucas propose de nommer Nicolas Simonnet membre d'honneur. Sa proposition n'est pas retenue car celui-ci est encore en activité dans une fonction officielle au Mont.

Le conseil d'administration, à l'unanimité, décide d'accepter le legs testamentaire de Madame Jeanne Donjon, en son vivant retraitée, demeurant à Saint-Etienne, Loire, 150 rue des Alliés, née à Saint-Germain-Laval le 12 décembre 1915 et décédée à Saint-Etienne le 9 avril 2000. Il décide d'accepter le legs en l'espèce, en précisant que les fonds seront utilisés conformément aux buts de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé le président lève la séance à 20 h.

Jacques Lucas  
Le président

André Nemo  
le secrétaire général



**Assemblée générale du 22 septembre 2007  
au Mont-Saint-Michel  
salle de Belle Chaise**

**Allocution du Président**

Chers amis, je suis heureux d'accueillir à l'occasion de notre assemblée générale :

Mme Frédérique Heurguier, représentant M. Philippe Duron, président de la région Basse-Normandie,

M. Bernard Trébet, vice-président du Conseil général de la Manche, chargé des affaires culturelles, (représentant M. Jean-François Le Grand, président du Conseil général de la Manche),

M. Grunberg, directeur régional des Affaires culturelles de Basse-Normandie, (représentant M. Michel Clément, directeur du patrimoine au ministère de la culture, et M. le préfet Fargeas),

M. Emmanuel Poulle, membre de l'Institut, ancien directeur de l'École des Chartes, et membre de notre conseil scientifique,

Sœur Judith et Frère François, prieurs des Fraternités Monastiques de Jérusalem,

M. Gérard Guiller, auteur de l'ouvrage de base « Nous avons bâti le Mont-Saint-Michel ».

Mme Elisabeth Lucas, que je suis heureux de pouvoir féliciter publiquement de sa décoration comme chevalier des Arts et Lettres. Ses activités de maire-adjointe chargée des affaires culturelles d'Avranches, lui ont permis de travailler notamment à la création du Scriptorial, musée des manuscrits du Mont, que nous avons pu visiter l'an dernier. Cette décoration l'honore et rejaillit sur l'association.

Je vous prie de bien vouloir excuser les personnalités qui n'ont pu se joindre à nous :

M. Jean-François Le Grand, sénateur et président du Conseil général de la Manche,

M. Tourenne, président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine,

M. Jean-Louis Fargeas, préfet de la Manche,

Mme Isabelle Dilhac, sous-préfète d'Avranches,

M. Jean-Yves Le Drian, président de la région Bretagne,

M. Jean Bizet, sénateur de la Manche,

M. René André, président du Pays de la Baie, ancien député,

M. Vallet, président du Centre des Monuments Nationaux,

M. Claude Halbecq, vice-président du Conseil général de la Manche,

M. Philippe Contamine, de l'Institut, membre du conseil scientifique,

M. François-Régis Hutin, PDG d'Ouest-France et nouveau membre de notre comité d'honneur,



Mme Josette Travers, présidente de l'université de Caen,  
M. Bertrand Fortin, président de l'université de Rennes I,  
M. Marc Gontard, président de l'université de Rennes II,  
M. François-Xavier de Beaulaincourt, directeur du syndicat mixte Baie du Mont-Saint-Michel,

M. Jeanneau, architecte en chef du Mont,

Mme Fabienne Dorey, directrice du Scriptorial d'Avranches,

M. David Nicolas-Méry, chargé du patrimoine à Avranches,

M. Gilles Désiré dit Gosset, directeur des archives départementales,

Mme Labey, présidente des Chemins Montois,

Mme Evelyne Morazin, membre d'honneur,

M. Yannick Duval, membre du conseil d'administration.

C'est toujours avec plaisir que j'accueille les Amis du Mont-Saint-Michel dans la salle de Belle Chaise et j'en remercie très vivement en votre nom M. l'administrateur Nicolas Simonnet, ici présent.

Cette salle a été refaite en 1994, dans un style discuté par certains, mais qui reste cohérent avec les bâtiments du Mont et surtout avec l'environnement normand, notamment par sa voûte en bois. Ce qui est sûr, c'est que nous sommes maintenant habitués à voir cette salle d'audience telle qu'elle est aujourd'hui, au point que j'ai oublié son aspect antérieur ! Il reste les photos que nous possédons dans nos ouvrages. Notre association, bientôt centenaire, se réunit dans un ensemble monumental qui va célébrer le 13<sup>ème</sup> centenaire de sa fondation l'an prochain.

**Site internet**

Par contraste avec ce rappel historico-artistique, je tiens à commencer mes informations par l'annonce de la création effective d'un site internet que vous pourrez consulter à l'avenir. Voilà plusieurs années que nous souhaitons proposer ce moyen moderne de communication :

- pour répondre à la demande de beaucoup d'entre vous
- pour gagner du temps et de l'argent dans nos communications
- pour faire connaître l'association le plus largement possible
- pour faciliter les adhésions et les inscriptions
- pour annoncer les événements importants de la vie de l'association ainsi que ceux qui, plus largement, concernent le Mont, sur le plan culturel, cultuel, artistique, etc...
- pour être en lien avec les autres acteurs de la vie montoise.

Vous pourrez donc maintenant nous joindre en composant :

[www.lesamisdumontsaintmichel.com](http://www.lesamisdumontsaintmichel.com).

Vous trouverez sur le site, notamment, des dates importantes, tant pour le Mont que pour notre association, telles que :

27 décembre 1911 : séance constitutive de notre association,

20 février 1914 : arrêté préfectoral interdisant aux commerçants et à leurs employés



- d'interpeller les passants sur la voie publique pour leur offrir leurs services ou leurs marchandises,  
 1914 : décision de couper la digue à 236 mètres du Mont (non réalisée pour cause de guerre),  
 16 avril 1918 : déclaration d'utilité publique de notre association,  
 1937 : reprise du projet de coupure de la digue,  
 1966 : célébration du millénaire monastique,  
 1983 : dérasement de la digue de la Roche-Torin,  
 1995 : lancement par le Premier Ministre du projet actuel de rétablissement du caractère maritime du Mont,  
 2005 : lancement du fac-similé du cartulaire.

Je tiens à remercier les pionniers de cette réalisation. Dans le souci de ménager les finances de notre association, dont le bilan nous inquiète, nous avons d'abord tenté de réaliser ce site, seuls, avec nos propres moyens.

Des amis, compétents et de bonne volonté, notamment Charles-Henri Robilliard, Fabien Augiron, que je tiens à remercier ici publiquement, ont préparé les premières pages du projet. Malheureusement, ce projet n'a jamais pu être officialisé. Il manquait à nos amis bénévoles des éléments tel que le temps disponible d'abord, puis des matériaux pour remplir les attentes légitimes des internautes.

Nous avons donc fait appel à un professionnel, M. Daniel Barthez, qui a su nous relancer et nous obliger à lui transmettre tout ce qui était nécessaire à la réalisation effective du site.

Vous aurez un correspondant permanent pour répondre à vos interrogations en la personne de Marie-Agnès Avenel. Nous vous demandons instamment de mentionner vos adresses courriel sur les formulaires d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion. Dès aujourd'hui, vous pouvez donner ce renseignement aux Amis qui vous attendent à l'accueil.

#### Comité d'honneur

Vous avez pu noter, à la lecture de notre bulletin 2007 (p. 38) que nous avons voulu renouveler le comité d'honneur dont certains membres, même immortels, nous avaient quittés.

Voici les membres pressentis qui ont accepté :

- M. Erik Orsenna, de l'Académie Française
- M. le professeur Yves Pouliquen, de l'Académie Française. Originaire de Mortain, il a fait ses études au lycée d'Avranches et connaît bien le Mont.
- M. Emmanuel Poulle, de l'Institut, ancien directeur de l'École des Chartes, membre actif de notre conseil scientifique, à qui nous devons la présentation du cartulaire du Mont.
- M. François-Régis Hutin, PDG d'Ouest-France
- Son Eminence le cardinal Paul Poupard, qui vient de quitter ses fonctions de président du conseil pontifical pour la culture au Vatican.

Nous les rencontrerons personnellement d'ici peu et leur demanderons de soutenir et promouvoir notre action pour la célébration du 13<sup>ème</sup> centenaire de la fondation du Mont.

#### 13<sup>ème</sup> centenaire

Vous comprendrez que la célébration du 13<sup>ème</sup> centenaire de la fondation du Mont constitue l'essentiel de notre mobilisation, mais aussi de notre inquiétude. Je vous rappelle que nous avons lancé cette idée dès 2003. Elle a reçu un bienveillant accueil de la part de l'Etat qui l'a inscrite au rang des célébrations nationales, des régions de Basse-Normandie et de Bretagne, des départements de la Manche et d'Ille-et-Vilaine qui ont constitué une association interdépartementale, futur support logistique des manifestations. Sont également impliqués le diocèse de Coutances et Avranches, l'Université, le Centre des monuments nationaux, les associations s'intéressant au Mont.

Nous pouvons vous annoncer que, dans le cadre de cet anniversaire, vous seront proposés, outre des spectacles et des concerts que nous mettons au point :

Des cérémonies religieuses marqueront le calendrier liturgique. Ces cérémonies seront l'occasion de recevoir les plus hautes personnalités civiles et religieuses dans cette ancienne abbaye longtemps occupée par des disciples de saint Benoît... Pour ouvrir solennellement les festivités du 13<sup>ème</sup> centenaire, il est prévu une grande célébration le dimanche 4 mai 2008, Mgr Lalanne, successeur de saint Aubert, invitera tous les évêques européens prénommés Michel.

Un festival « *entre ciel et mer* » sera organisé en juillet 2008, en même temps qu'une installation d'artisans d'art, travaillant sous le regard du public. Une fédération d'associations s'est constituée, sous le nom de Robert de Torigny, pour la réalisation de ce beau projet.

Une exposition itinérante sur les montagnes sacrées inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco, sera lancée au Mont, au cours de l'été 2008, par le Centre des Monuments nationaux, représentée dignement ici par notre ami Nicolas Simonnet. Elle pègrinera du Mont-Saint-Michel au Mont Gargan en passant par Saint-Michel d'Aiguilhe au Puy-en-Velay et la Sacra di San Michele près de Turin.

Un cycle de trois colloques universitaires commencé en 2006 à Bari, au sud de l'Italie, continué à la Sacra di San Michele, se terminera à Cerisy-la-Salle et au Mont. Le thème en sera : « Représentations du Mont et de l'archange saint Michel dans la littérature et les arts ». Il donnera lieu à publications. Je signale à cette occasion la prochaine sortie de textes fondateurs du Mont :

- *Les chroniques latines rencontrées dans les manuscrits*. La traduction (par M. Pierre Bouet) n'avait jamais été faite.
- *Le Roman du Mont-Saint-Michel par Guillaume de Saint Pair*, texte en vieux français, traduit par Mme Catherine Bougy.

L'association des Chemins Montois va ouvrir une nouvelle route de pèlerinage reliant Chartres au Mont-Saint-Michel. Cette inauguration se terminera le 29 septembre 2008 par la traversée des grèves vers le Mont, ce qui permettra aux personnes participant au colloque universitaire de Cerisy de se joindre aux pèlerins.

Les Archives départementales préparent une exposition en 2009 à Saint-Lô,

présentant des chartes originales datant des 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> siècles, miraculeusement sauvées des bombardements.

Notre ami Gérard Guiller prépare un nouveau livre sur le Mont. Il m'a montré les premières épreuves, dessins et textes. Nous annoncerons la sortie de l'ouvrage sur notre nouveau site « lesamis dumontsaintmichel.com » le moment venu pour que vous puissiez souscrire.

Des artistes régionaux se préoccupent de créer des œuvres nouvelles en peintures et sculptures pour illustrer l'événement. Elles seront exposées dans la région. Des représentants des organisateurs sont ici. Ils font partie de nos amis, et nous nous réjouissons de cette initiative.

Toutes ces manifestations vous promettent de belles fêtes et nous espérons que vous pourrez vous y joindre nombreux. Nous vous demandons de transmettre ces informations. Parlez du Mont-Saint-Michel autour de vous. Faites connaître le site internet. Invitez vos relations à adhérer à notre association.

Ceci nécessite aussi des investissements importants tant sur le plan humain que sur le plan financier : les mécènes seront les bienvenus, soit directement soit par vos relations. Toujours sur le plan financier, mais je n'oublie pas celui du plaisir de voir et contempler une œuvre d'art, je rappelle que nous tenons à votre disposition des gravures de Voisin, des porte-folios de dessins aquarellés d'Emile Sagot, des cartes postales faites à partir des photos de François Bidet, frère de Saint-Edme, représentant le Mont vers 1870, des CD-ROM du Mont en 1400 et en 2000 (avec une course au trésor à travers l'abbaye), des bulletins anciens de l'association, des fac-similés du cartulaire. Vous pourrez acquérir ces documents et vous munir de futurs cadeaux de Noël. Vous contribuerez ainsi au renflouement de notre caisse.

Enfin, pour terminer cette page « plaisir » je vous annonce le concert donné ce soir même à l'occasion de l'enregistrement au Mont d'un nouvel album CD, consacré à Joseph Haydn, par l'ensemble Galuppi avec Chantal Santon, soprano, ce concert sera donné à 20 h 45, dans la salle de Belle Chaise. Je suis chargé de vous y inviter en regrettant de n'avoir pu le faire plus tôt sur les convocations, faute de l'avoir su à temps. L'organisateur, M. Jean-Marc Prentou, sera parmi nous d'ici peu. Un autre concert, organisé par le Centre des Monuments nationaux, aura lieu le samedi 29 septembre à 21 h, par le même ensemble Galuppi, avec au programme trois cantates de Jean-Sébastien Bach, dédiées à saint Michel.

Vous avez pu remarquer que le bulletin annuel s'enrichit tous les ans et que les articles de fond ainsi que la bibliographie sont en augmentation. Je demande un remerciement spécial aux principaux auteurs : André et Geneviève Nemo. Merci également à Henry Decaëns qui continue de nous envoyer la bibliographie. Un de nos soucis est aussi de varier l'illustration. Nous sommes quelques-uns à photographier systématiquement tout ce qui concerne saint Michel à l'occasion de nos déplacements. Nous vous demandons de nous aider à compléter notre documentation. Vous montrerez ainsi que vous êtes de vrais amis, solidaires de ceux qui pensent à vous en permanence ! Le site internet vous facilitera l'envoi de vos photos. Celles-ci pourront être reprises

dans le bulletin, mais aussi dans le site qui pourra être complété et embelli. Ainsi, après avoir fait un voyage en Libye au printemps, je n'ai pas hésité à photographier la prison Saint Michel dans laquelle étaient enfermés les chrétiens enlevés par les pirates barbaresques en attendant que soit versée une éventuelle rançon libératrice. La lecture, passionnante, de « *L'Oracle della Luna* » de Frédéric Lenoir, directeur du Monde des Religions, vous décrira le sort qui était le leur...

*Le président donne la parole aux personnalités présentes, M. Tréhet, Mme Heurquier, Mgr Le Blond, M. Grunberg, notamment sur le treizième centenaire, puis à la salle : Mme Thiland développe son projet d'exposition à partir de Saint-Jean-le-Thomas et son extension sur la région.*

*Le président reprend la parole.*

#### **Le prix Louis d'Estouteville**

Sur proposition de notre conseil scientifique, nous sommes heureux de pouvoir décerner cette année le prix Louis d'Estouteville à Mlle Caroline Lalanne-Sillard, pour son mémoire effectué sous la direction de M. Emmanuel Garnier, à l'U.F.R. d'histoire de Caen, année 2004-2005, intitulé « *Terre vaine, terre convoitée* » ou, plus prosaïquement, « *Les tentatives d'aménagement de la baie du Mont-Saint-Michel, de 1757 à 1817* ».

Vous avez compris qu'il s'agit de projets de poldérisation de la baie, par l'endiguement des grèves, conçus par Jean Quinette de la Hogue et ses successeurs.

Je tiens, en votre nom, à féliciter Mlle Caroline Lalanne-Sillard. Je suis heureux de lui remettre le chèque de 800 € attaché à ce prix et lui passe la parole, comme il est de règle, pour qu'elle puisse nous donner un résumé de son travail.

#### **Nicolas Simonnet**

Vous savez que, tant au Mont qu'à Paris, lors de nos assemblées, nous tenons à vous faire profiter d'une communication sur un sujet concernant le Mont et la baie. Depuis quelque temps, M. l'administrateur Nicolas Simonnet m'avait proposé d'intervenir dans ce cadre. Je n'avais pas pu satisfaire cette proposition plus tôt pour diverses raisons. Je suis heureux de lui passer la parole pour qu'il vous explique comment il voit le cloître du Mont. Il s'agit d'une réalisation unique. Je le dis, (tout en sachant qu'il vous démontrera le contraire), mais parce que je le pense profondément, et qu'il ne peut y avoir de débat que contradictoire !

*Le président remercie à nouveau les amis pour leur présence et donne les informations sur la suite de la journée (office religieux pour ceux qui le désirent, repas, et visite des travaux du barrage).*



### Compte-rendu de l'assemblée générale du 22 septembre 2007

En ouvrant la réunion de l'Assemblée générale, en la salle de Belle Chaise, le président Jacques Lucas remercie les personnalités présentes d'avoir répondu à son invitation, manifestant ainsi l'intérêt qu'elles portent à la vie et à l'activité de notre association. On note la présence de :

- M. Grunberg, directeur régional des affaires culturelles, représentant M. Michel Clément, directeur du Patrimoine au ministère de la Culture et M. le préfet Fargeas,
- Mme Frédérique Heurguier, conseillère régionale, représentant M. Philippe Duron, président de la région Basse-Normandie,
- M. Bernard Tréhet, vice-président du Conseil général de la Manche, chargé des affaires culturelles, représentant M. Jean-François Le Grand, président du Conseil général.
- M. Emmanuel Poulle, membre de l'Institut, ancien directeur de l'École des Chartes, et membre du conseil scientifique de notre association,
- Sœur Judith et Frère François, prieurs des Fraternités monastiques de Jérusalem
- M. Gérard Guiller, auteur de l'ouvrage de base « *Nous avons bâti le Mont-Saint-Michel* ».

Le président félicite Mme Elisabeth Lucas pour sa nomination de chevalier des arts et lettres. A Avranches, ses activités de maire-adjointe, chargée des affaires culturelles, lui ont notamment permis de travailler à la création du Scriptorial, musée des manuscrits du Mont-Saint-Michel à Avranches. Cette nomination l'honore mais rejaille également sur notre association.

Le président présente les excuses de personnes qui n'ont pu venir à cette réunion, mais qui ont néanmoins tenu à faire part de leur soutien et de leurs encouragements. Leurs noms et qualités sont déjà cités par le président dans son discours d'accueil.

Le président remercie M. Nicolas Simonnet, administrateur de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, pour son accueil dans cette magnifique salle de Belle Chaise.

Puis il communique à l'assemblée les informations suivantes :

1 - Le site internet de l'association « [lesamis dumontsaintmichel.com](http://lesamis dumontsaintmichel.com) » peut maintenant être consulté.

2 - Le comité d'honneur s'est étoffé de nouveaux membres :

- M. Erik Orsenna, de l'Académie Française,
- M. le professeur Yves Pouliquen, de l'Académie Française,
- M. Emmanuel Poulle, de l'Institut, ancien directeur de l'École des Chartes,
- M. François-Régis Hutin, PDG d'Ouest-France,
- Son Eminence le cardinal Paul Poupard, ancien président du conseil pontifical pour la culture.

3 - Le 13<sup>ème</sup> centenaire de la fondation du Mont-Saint-Michel.

Le président Jacques Lucas fait le point sur les démarches effectuées par l'association, sur les réunions qui ont eu lieu, sur les projets des différentes parties prenantes (associations, collectivités, etc.). Il lui semble cependant nécessaire qu'une coordination s'impose pour que les différents projets puissent s'articuler les uns par rapport aux autres, et que l'ensemble paraisse cohérent. L'association va œuvrer dans ce sens.

Le président Jacques Lucas donne ensuite la parole à Mme Heurguier, représentant M. Philippe Duron, président de la région Basse-Normandie, puis à M. Tréhet, vice-président du Conseil général de la Manche, chargé des affaires culturelles, représentant M. Jean-François Le Grand, président du Conseil général de la Manche, puis au Père Michel Le Blond représentant l'autorité diocésaine et enfin à M. Grunberg, directeur régional des affaires culturelles.

Chacune de ces personnalités fait part de l'intérêt qu'elle porte au travail effectué par l'association et spécialement pour ce qui concerne la préparation du 13<sup>ème</sup> centenaire.

Quelques questions sont posées dans la salle, notamment à propos de l'expansion des herbues autour de Tombelaine. Des éléments de réponse sont apportés par Alain L'Homer.

Le président Jacques Lucas remet, ensuite, officiellement, le prix « Louis d'Estouteville » à Mlle Caroline Lalanne-Sillard, pour son mémoire intitulé « *Terre vaine, terre convoitée ou les tentatives d'aménagement de la baie du Mont-Saint-Michel de 1757 à 1817* ».

La lauréate présente alors à l'assemblée les points importants de son mémoire, en s'appuyant sur la projection de cartes qui montrent la transformation des zones côtières de la baie avec la création des premiers polders.

Le président donne ensuite la parole à M. Nicolas Simonnet, administrateur de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, pour une conférence illustrée par un diaporama sur « *les origines architecturales du cloître de l'Abbaye* ».

A l'issue de cette conférence, le président Jacques Lucas mentionne la possibilité d'assister à l'office religieux à l'Abbatiale et donne rendez-vous à 13 h 45 au restaurant *la Rôtisserie* pour le déjeuner. Ce déjeuner sera suivi pour ceux qui le souhaitent, de la visite du Pavillon des visiteurs du Syndicat mixte du rétablissement du caractère maritime dans la Baie et autour du Mont.

Jacques Lucas  
Le président

André Nemo  
le secrétaire général

**Procès-verbal du conseil d'administration du 6 décembre 2007****Quorum et ordre du jour**

Les membres du conseil d'administration étaient convoqués à Neuilly-sur-Seine, le 6 décembre 2007 à 14 h 30, par courrier du 13 novembre 2007.

Présents : Jacques Lucas, Jean Mingasson, Alain L'Homer, André Nemo, Gérard Colmaire, Antoinette Abadie, André Fournier, Christian Lecoutre, Hervé Robilliard.

Excusés : Bernard Landouzy, Marie-Agnès Avenel, Michel Le Blond, Martine Le Mouël, Yannick Duval.

Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 14h30.

L'ordre du jour porté sur la convocation était le suivant : Examen du tableau de bord et questions diverses.

Le président demande si de nouvelles questions sont à mettre dans l'ordre du jour. Les questions suivantes sont proposées :

Par Jean Mingasson : Assemblée générale du mois de mars – Invitation du comité d'honneur.

Par Jacques Lucas : Décision à prendre quant à l'adhésion ou non aux « Amis des Musées », Etat de la trésorerie.

Par André Fournier : Réunion à Caen : remise du label à l'association « Les chemins du Mont-Saint-Michel ».

Compte tenu de ces ajouts, l'ordre du jour est adopté.

**Etude du tableau de bord**

Le projet de règlement intérieur du conseil d'administration est examiné :

Un certain nombre de modifications sont apportées et le projet définitif est adopté. Les règlements du conseil d'administration et de l'assemblée générale seront mis sur le site et dans notre bulletin.

Itinérance de l'exposition de Granville : Rien à signaler de particulier en l'absence de Mme Le Mouël

Gratuité d'entrée au Mont : Il y a un risque de voir, à terme, la gratuité refusée à l'association. L'administrateur du Mont n'a jamais répondu aux courriers de Jacques Lucas à ce sujet. Affaire à suivre.

SIVOM : Jacques Lucas a attaqué, au nom de l'association, le deuxième commandement qui a été notifié. Il appartient au SIVOM de répondre à l'assignation.

Terrasses POULARD : Affaire plaidée en avril 2008.

Nouvelle plaquette de prestige et site internet :

La maquette est présentée ce jour par Alain L'Homer. Après quelques modifications apportées essentiellement sur la forme, la plaquette définitive est adoptée. Elle devra sortir en mars 2008, au plus tard pour l'assemblée générale du 26 mars.

André Fournier propose que la plaquette apparaisse en PDF sur le site Internet de l'association.

A propos du site, Gérard Colmaire propose que le président envoie ses vœux à tous les adhérents en les incitant à aller consulter le site.

André Nemo insiste pour que la carte géographique du site soit correctement renseignée. Il souhaiterait qu'elle soit remplie à chaque nouvelle inscription.

Deuxième tome du cartulaire : Mademoiselle Coraline Coutant de l'École des Chartes poursuit son travail qui pourra nous être remis en 2009.

Rétablissement du caractère maritime :

Le syndicat mixte prépare une exposition à laquelle Alain L'Homer travaille activement, notamment pour la partie historique, avec la collaboration d'une personne du laboratoire de morphologie du littoral de la Baie, pour la partie plus actuelle. Ce travail devrait être terminé au mois d'avril, donc prêt pour le 1<sup>er</sup> mai, date d'inauguration du 13<sup>ème</sup> centenaire.

Comité de suivi des travaux : Alain L'Homer ne souhaite pas y participer activement pour le moment. Il préfère y participer lorsque le barrage sera construit (il devrait être terminé en 2008), pour des questions plus particulières nécessitant ses connaissances de la baie. Il a fait sa demande dans ce sens auprès du syndicat mixte.

Centre de préfiguration au départ des navettes pour le Mont : Le département de la Manche gère ce bâtiment. Les Amis du Mont-Saint-Michel y ont demandé un espace pour se faire connaître. Jean-François Legrand, président du Conseil général, a pris note de cette demande.

Réunion à Saint-Lô concernant le 13<sup>ème</sup> centenaire :

Il manque toujours une coordination globale et un calendrier commun des manifestations. La Manche souhaite garder la maîtrise du projet mais pas la maîtrise d'ouvrage pour des raisons financières.

Le Conseil général est néanmoins d'accord pour financer le concert d'ouverture réalisé par *les Arts Florissants*, qu'André Nemo doit rencontrer pour apporter plus de renseignements pratiques.

Pour toutes les autres manifestations, chaque association à l'origine d'un projet doit être son propre opérateur et être responsable de tout (billetterie, fiscalité, sécurité, droits d'auteurs...).

Le conseil d'administration propose de réserver l'abbaye de la Lucerne pour un concert organisé par l'association.

Le spectacle de clôture, « *Les sept dernières paroles du Christ* », sera donné par l'*Ensemble de Basse-Normandie*.

Une prochaine réunion du comité de pilotage aura lieu le 13 décembre 2007 à

Saint-Lô. Il est entendu qu'il faudra, encore une fois, insister sur la nécessité d'avoir une communication d'ensemble pour avoir un rayonnement à la hauteur du 13<sup>ème</sup> centenaire. De plus, il faudra poser la question du caractère national ou international que l'on souhaite donner à cet anniversaire.

Les projets de l'Eglise pour le 13<sup>ème</sup> centenaire :

Le festival « 13 siècles entre ciel et mer... » se déroulera du 17 au 20 juillet avec une extension du 21 au 27 juillet. L'association Robert de Torigni, organisatrice du festival comprend les Amis des fraternités monastiques de Jérusalem, l'association Sainte Trinité de La Lucerne, l'association de l'Etoile de la Mer et l'association diocésaine de Coutances et d'Avranches. Le festival aura lieu à la Croix de Jérusalem et un village sera installé sur un terrain prêté par le syndicat mixte. Le lieu et les dates ont été retenus par plusieurs diocèses voisins pour y envoyer les jeunes en lien avec les J. M. J. ( Journées mondiales de la jeunesse) de Sydney.

Au niveau de l'Eglise diocésaine, une commission créée avec Mgr Lalanne, Michel Le Blond, Elisabeth Lucas, les deux Prieurs des Fraternités et André Fournier est chargée de mettre en place les manifestations culturelles.

La cérémonie d'ouverture, le 1<sup>er</sup> mai 2008, jeudi de l'Ascension, sera présidée par Mgr Vingt-Trois, peut-être en présence de Mgr Poupard. Y assisteront les recteurs européens des sites dédiés à saint Michel, des représentants des paroisses de la Baie de Granville à Cancale, et peut-être, le ministre des cultes.

Le pèlerinage des grèves aura lieu le 26 juillet 2008.

Le 29 septembre 2008, une invitation aura été adressée à tous les évêques d'Europe nommés Michel.

Enfin, un pèlerinage militaire aura lieu le deuxième dimanche d'octobre.

Jet skis : Alain L'Homer prend contact avec les autres associations concernées.

Projet de concours :

Ce concours est proposé, dans le cadre du 13<sup>ème</sup> centenaire, dans les collèges et lycées des académies de Rennes et de Caen. Le prix du concours serait le CD rom sur le Mont. Le prix est-il suffisant pour motiver élèves et professeurs ? Accord de principe du conseil d'administration pour le concours. Le choix du prix est à confirmer.

Questions diverses

Assemblée générale du 26 mars 2008.

L'assemblée générale sera suivie, le lendemain, d'un déjeuner auquel seront invités :

Les membres du comité d'honneur,

M. Claude Liebermann,

Le président du conseil scientifique, M. Victor Convert,

M. Emmanuel Pouille, membre du conseil scientifique,

M. André Vauchez et M. Pierre Bouet,

Les membres du bureau et du conseil d'administration.

Le déjeuner prévu à 12 h 30, sera suivi de diverses communications. Une plaquette prestige et un cartulaire seront remis à chaque invité.

Antoinette Abadie et Jean Mingasson se chargent de faire des propositions quant au lieu du déjeuner.

Jacques Lucas s'occupe des invitations. Le conseil d'administration propose de faire retenir très vite la date aux invités et de la confirmer, plus tard, avec une invitation officielle.

Les Amis des Musées :

Après délibération, le conseil d'administration décide d'adhérer à cette association qui a pour but de promouvoir les musées. Elle édite un bulletin régulièrement, par lequel on pourrait faire connaître les dates des différentes manifestations prévues ans le cadre du 13<sup>ème</sup> centenaire. Hervé Robilliard propose de calculer la cotisation (0, 60 € par adhérent) en fonction du nombre de nos adhérents domiciliés en Basse-Normandie.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 18h30.

Jacques Lucas, le président

André Nemo, le secrétaire général



André Fournier

Elisabeth Abadie

Administrateurs

Très investis dans le millénaire monastique et le 13<sup>ème</sup> centenaire.

Cliché G. Nemo

## Procès verbal du conseil d'administration du 26 mars 2008 à Neuilly-sur-Seine

salle Jeanne d'Arc de l'église Saint Jean-Baptiste de Neuilly

### Quorum et ordre du jour

Les membres du conseil d'administration étaient convoqués à Neuilly-sur-Seine, le 26 mars 2008 à 16 h 30, par courrier du 10 mars 2008.

Présents : Jacques Lucas, Jean Mingasson, Alain L'Homer, André Nemo, Gérard Colmaire, Antoinette Abadie, André Fournier, Christian Lecoutre, Hervé Robilliard, Bernard Landouzy, Marie-Agnès Avenel, Michel Le Blond.

Excusés : Yannick Duval.

Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 16 h 30.

L'ordre du jour porté sur la convocation était le suivant : examen du tableau de bord et questions diverses.

Le président demande si des questions sont à mettre dans l'ordre du jour.

Les questions suivantes sont proposées :

Par Jacques Lucas :

- lien internet avec la Mère Poulard : refus par principe de promouvoir un site à visée commerciale.
- Zoom Productions : cf. les devis joints pour les tarifs. L'idée est intéressante mais chère.
- Remplacement de Martine Le Mouël : Mme Anne Poussielgue, conseillère municipale du Val Saint-Père.
- Proposition d'un conférencier pour l'assemblée générale du mois de septembre : Mme Cécile Arnal sur les manuscrits anglo-saxons.

Par Jean Mingasson :

- Prévoir la répartition des personnes participant aux futures manifestations du 13<sup>ème</sup> centenaire afin que l'association y soit représentée.

Par Alain L'Homer :

- il souhaiterait qu'on réfléchisse au nom à donner au barrage et précise qu'on pourrait en profiter (aussi dans le cadre du 13<sup>ème</sup> centenaire) pour rappeler le nom de Moselmann, initiateur des polders.

Compte tenu de ces ajouts, l'ordre du jour est adopté.

### Etude du tableau de bord

Itinérance de l'exposition de Granville – sujet renvoyé à une date ultérieure

Gratuité d'entrée au Mont - affaire à suivre

Contentieux SIVOM - Jacques Lucas craint fortement que l'issue ne soit pas à notre avantage pour des raisons de procédure. Bernard Landouzy propose d'en référer à la Chambre régionale des comptes. André Nemo rappelle que l'affaire nous a déjà coûté 5 000 euros. Jacques Lucas a l'accord du conseil pour ne pas donner suite à l'affaire si le résultat est mauvais. Jean Mingasson reprend l'idée de faire appel à la Chambre régionale des comptes, en agissant prudemment après en avoir examiné la composition.

Ce dossier sera plaidé devant la cour d'appel de Caen le mardi 1er avril 2008.

Nouvelle plaquette de prestige - André Nemo indique que nos finances n'étant pas bonnes, il serait prudent de reporter à la fin de l'année la commande. Par ailleurs, pour obtenir un devis de l'imprimeur, il faut savoir quelle quantité est nécessaire et pour quelle date. Jean Mingasson, appuyé par Jacques Lucas, propose qu'on en commande la même quantité que la fois précédente, dont il faut retrouver le nombre dans les archives. La proposition est acceptée de demander un devis de 2000 + 2000 pour la date la plus proche, afin d'en avoir un stock pour le 13<sup>ème</sup> centenaire.

2<sup>ème</sup> tome du cartulaire - pas disponible avant 2009.

Rétablissement du caractère maritime du Mont - Jacques Lucas est membre de la commission consultative des services publics locaux et André Nemo est suppléant. Bernard Landouzy précise qu'il a fortement apprécié le discours de M. Lieberman au Sénat, notamment parce que celui-ci a développé l'idée de l'embellissement du site par les travaux. André Nemo précise qu'il n'a pas prononcé le mot « écologie ». Bernard Landouzy insiste sur cette idée très importante de prendre en considération l'environnement : notre association doit aussi s'en préoccuper si elle ne veut pas être accusée, plus tard, par d'autres associations écologiques, de ne s'être préoccupée que des problèmes liés au barrage sans avoir pris en considération l'environnement. André Fournier précise que l'environnement est pris en compte et cite l'exemple du parking (problème pour y faire pousser l'herbe). André Nemo rassure aussi, en indiquant que l'idée de provoquer un effet de chasse, ce qui aurait pu être désastreux pour l'environnement, est abandonnée.

Rétablissement du caractère spirituel du Mont - André Fournier nous présente tout le programme 2008, qui sera lancé officiellement le 10 avril 2008 par la conférence de presse qui se tiendra Salle de Belle Chaise, avec quatre participants : les deux présidents des conseils généraux de la Manche et de l'Ille-et-Vilaine, Mgr Lalanne, et le centre des monuments historiques. Seront invités les présidents des conseils régionaux, les maires, les représentants des paroisses de la Baie ainsi que des membres d'associations. Une bourse aux échanges se tiendra aussi le même jour avec présentation, sur un stand, de chaque projet proposé par les associations ou structures qui en sont les initiatrices (parmi lesquelles figureront les Amis). Le 1<sup>er</sup> mai, jour de l'Ascension aura lieu la messe d'ouverture des festivités, présidée par Mgr André Vingt-Trois, en présence d'invités comme Mme Albanel et peut-être Mme Alliot-Marie (ministre des cultes) et l'archevêque de Rennes.

Centre de préfiguration au départ des navettes pour le Mont – Jacques Lucas doit prévoir un entretien avec M. Le Grand.

Rendez-vous avec MM. Claude Guéant et E. Garandeau à l'Élysée – Le conseil souhaite que Mme Albanel confirme, lors de la réunion du lendemain (comité de pilotage pour le 13<sup>ème</sup> centenaire), le haut patronage du Président de la République promis par Claude Guéant et en informe la presse lors d'une conférence de presse qui pourrait suivre cette réunion.

Rendez-vous à Saint-Lô avec M. Courteille, M. Simonnet et Mme Lefevre – affaire à suivre.

Jet skis et inventaire - Rien de nouveau à signaler.

Concours pour les jeunes - Seul le département de la Manche a confirmé avoir fait part de l'organisation du concours auprès des établissements privés et publics du secondaire.

Appel à mécénat - voir rapport moral 2007.

Vente du cartulaire - André Nemo rappelle la nécessité de vendre des cartulaires et de démarcher des libraires, qui pourraient être intéressés, non seulement dans la région (librairies des grandes abbayes comme celle de Saint-Wandrille, ou du Bec-Hellouin) mais encore, par exemple, le Puy-en-Velay. Il indique aussi que Pierre Bouet en prendra cent exemplaires pour ses deux colloques. André Nemo, Christian Lecoutre et Hervé Robilliard doivent préparer un document précisant les modalités pour que chacun puisse ensuite démarcher ces libraires.

Contact avec les représentants du Puy pour le 13<sup>ème</sup> centenaire - Affaire à suivre

Bilan financier - Voir le bilan présenté par Hervé Robilliard lors de l'assemblée générale du soir. Le conseil rappelle la nécessité de trouver de nouveaux adhérents, car les rentrées d'argent par les cotisations ont fortement baissé.

Gérard Colmaire propose d'envoyer le programme des manifestations du 13<sup>ème</sup> centenaire à tous les adhérents. Il faut également inscrire dès que possible ce programme sur le site internet.

Il est proposé pour la prochaine assemblée générale la date du 27 septembre à la Salle de Belle Chaise, si celle-ci est libre, sinon on pourrait se replier sur Ardevon.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 18 h 45.

Jacques Lucas  
Le président

André Nemo  
le secrétaire général

**Assemblée générale du 26 mars 2008  
Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine  
salle Jeanne d'Arc**

**Allocution du Président**

Chers Amis, nous voici réunis encore une fois dans cette salle où je suis heureux d'accueillir en votre nom :

M. le Préfet Victor Convert, président du conseil scientifique,

M. Jean-Marc Giraud, sous-préfet d'Avranches,

M. Pierre Bouet, membre du conseil scientifique de l'association,

M. François-Xavier de Beaulaincourt, directeur général du syndicat mixte Baie du Mont-Saint-Michel,

M. Nicolas Simonnet.

Les personnalités dont les noms suivent m'ont demandé de les excuser de ne pouvoir se joindre à nous :

M. le sénateur Jean Bizet,

M. Philippe Bas, ancien ministre de la santé, de la sécurité sociale, des handicapés, et des personnes âgées,

M. Philippe Duron, ancien président du conseil régional, nouveau maire de Caen,

M. le sénateur Jean-François Le Grand, président du conseil général de la Manche,

M. Jean-Louis Tourenne, président du conseil général d'Ille-et-Vilaine,

M. Clément, directeur du patrimoine au ministère de la culture,

M. Claude Halbecq, vice-président du conseil général de la Manche,

M. François Jeanneau, architecte en chef des monuments historiques,

Le père François de Froberville et la sœur Judith Catta, prieurs des fraternités monastiques de Jérusalem au Mont-Saint-Michel,

Le sénateur honoraire Jean-Pierre Tizon,

M. David Nicolas-Méry, chargé du patrimoine de la ville d'Avranches.

Pour cette assemblée générale de printemps, nous avons repris la formule de l'assemblée générale parisienne en soirée et en semaine. L'expérience de l'an dernier de se réunir en fin de semaine ne nous a pas paru satisfaisante.

Le rapport moral vous sera lu par le secrétaire général, André Nemo. Il vous sera demandé l'approbation de notre action.

Le trésorier Hervé Robilliard vous commentera le bilan financier et sollicitera votre quitus. J'attire votre attention sur les cotisations, actuellement en baisse, alors qu'il s'agit de la source essentielle de nos revenus. Nous avons toujours fait en sorte de ne pas solliciter de subventions extérieures pour garder notre indépendance.

Il faut que nous puissions continuer de travailler dans votre intérêt et celui du

Mont. Pensez donc aux adhésions nouvelles. Je dis et répète à chaque fois que cette question est, pour moi, un souci constant et je reste persuadé, pour l'avoir souvent utilisé, que le bouche à oreille reste le moyen le plus efficace de recrutement. Merci de vous mobiliser en faisant partager ce souci autour de vous. Pensez au 13<sup>ème</sup> centenaire pour argumenter autour de vous.

Notre bulletin ne cesse de s'améliorer tant dans le fond que dans la forme : son contenu s'étoffe, les illustrations se multiplient, beaucoup sont en couleur.

Nous sommes quelques-uns à photographier systématiquement tout ce que nous voyons ayant trait à saint Michel : peinture, vitrail, sculpture, prison de Tripoli ! Merci de nous adresser vos propres découvertes afin que nous puissions égayer nos futures éditions. Nous ne manquerons pas de vous rendre hommage en signalant le nom de l'auteur. Merci aux auteurs de ce bulletin : ils méritent largement nos applaudissements.

#### Site Internet

Le site internet est opérationnel : [lesamisdumontsaintmichel.com](http://lesamisdumontsaintmichel.com)

Vous y trouverez, outre un mot d'accueil, les éléments utiles à la connaissance de l'association :

Dans la présentation, sont exposés les dates importantes de l'association (création en particulier), la liste de ses présidents successifs, son fonctionnement et ses statuts, son conseil d'administration avec trombinoscope.

Dans les caractéristiques, sont rappelés les buts de l'association : maintien de l'insularité et du caractère historique et artistique du Mont.

Dans le calendrier il est possible de trouver les dates des assemblées générales et les manifestations en cours d'année.

La rubrique « concours » donne des renseignements sur les prix Louis d'Estouteville et Robert de Torigny, décernés par l'association sur décision de son conseil scientifique.

Il existe également un « espace membres » avec un livre d'or, une galerie de photos, l'accès à une carte du monde qui doit montrer la répartition des adhérents, et une rubrique actualité. Ces rubriques devraient évoluer avec la participation des membres internautes de l'association.

Il est possible d'obtenir le bulletin d'adhésion en ligne et, en accédant à la « boutique », d'acquérir des cartes postales (reproduction de photos anciennes du frère François Bidet), des gravures de Henri Voisin, des porte-folio d'aquarelles d'Emile Sagot, des bulletins anciens de l'association, ou encore un CD-ROM sur le Mont-Saint-Michel (histoire, visite 3D et course au trésor). On y trouve également le fac-similé du cartulaire du Mont-Saint-Michel.

Dès maintenant, ceux d'entre vous qui possèdent une adresse de courriel, sont invités à la communiquer au secrétariat...

#### Concours

En plus des concours Louis d'Estouteville et Robert de Torigny qui se poursuivent, nous avons lancé un concours dans les collèges et lycées afin que les élèves, soit

individuellement, soit par classe, produisent un texte sur le 13<sup>ème</sup> centenaire du Mont.

Nous avons reçu un accueil favorable des rectorats normand et breton. Nous espérons que les professeurs relayeront notre proposition, soit en 2008, soit en 2009.

#### Règlement intérieur

Le conseil d'administration a adopté un règlement intérieur dont l'association était dépourvue. Je rappelle que nous sommes déclarés d'utilité publique et qu'en conséquence nos statuts sont soumis au visa du ministère de l'intérieur via le conseil d'Etat. Il est donc préférable de ne pas avoir à les modifier. Il convenait toutefois de fixer des règles qui nous faisaient défaut tant pour le fonctionnement du conseil d'administration que celui de l'assemblée générale.

Entre autres, nous avons décidé que les pouvoirs qui nous sont retournés, nominatifs ou non, seraient désormais utilisés par le bureau dans l'intérêt de l'association. De même, nous avons arrêté les questions de quorum.

#### Maintien du caractère maritime

Je vous confirme que les travaux de maintien du caractère maritime sont enfin commencés. Notre association a été fondée essentiellement dans ce but, en 1911, avec l'espoir, longtemps déçu, de voir des réalisations concrètes. Enfin, nous y sommes !

Concrètement, les travaux avancent sur le barrage du Couesnon. La première moitié du nouveau barrage est achevée. La même opération est en cours, à l'est, pour relier les deux berges.

Notre association a été retenue pour entrer dans la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) et nous en remercions chaleureusement M. François-Xavier de Beaulaincourt, directeur général du syndicat mixte Baie du Mont-Saint-Michel. La commission est composée de vingt-et-un membres : outre le président dix élus, dix représentants d'associations. Cette commission dispose de trois types de pouvoirs :

- Un pouvoir de proposition : permettant d'inscrire à l'ordre du jour, sur demande de la majorité des membres, l'élaboration de toute proposition visant à l'amélioration des services publics locaux

- Un pouvoir de contrôle : la CCSPL, sur le rapport de son président, examine chaque année le rapport remis par le délégataire à la collectivité territoriale délégante

- Un pouvoir d'émettre des avis : sur les projets de délégation de service public, ainsi que sur les projets de création de régies dotées de l'autonomie financière.

La commission s'est réunie le 19 février 2008. Nous étions représentés par notre secrétaire général, André Nemo. Il s'agissait surtout d'un travail de mise en place. En ce qui concerne les travaux eux-mêmes et l'avancement des divers projets, je renvoie à la deuxième partie de notre réunion pour donner les détails.

Vous pourrez en effet obtenir des éclaircissements sur le barrage, le parc de stationnement, l'arasement de la digue, les navettes de transport, etc...

Sachez qu'une proposition nouvelle vient d'être faite : le transport des touristes par véhicule hippomobile. Le lycée agricole de Saint-Hilaire-du-Harcouët est très motivé ! Il développe la formation de ses élèves sur les disciplines hippiques et l'élevage équin.

## « De précieuses étoffes découvertes au Mont-Saint-Michel »

Nous avons été contraints de changer le programme de la soirée tel qu'il était indiqué sur l'invitation. Mme Josiane Pagnon, conservateur des antiquités et objets d'art de la Manche, nous a indiqué, la semaine dernière, que Mme Isabelle Bedat, restauratrice de textiles, qui devait intervenir à ses côtés, avait de gros problèmes de famille, et ne pouvait se joindre à elle. Après avoir pensé faire la communication seule, Mme Pagnon a cru devoir se désister !

Nous avons donc demandé à François-Xavier de Beaulaincourt de vous informer de l'état des travaux. Il a accepté en toute amitié. Pour l'avoir entendu à diverses reprises, je suis sûr qu'il vous passionnera.

En ce qui concerne le sujet que devait traiter Mme Pagnon : « De précieuses étoffes découvertes au Mont-Saint-Michel », vous pourrez être informé de façon plus complète que vous ne l'auriez été ce soir en venant consulter les expositions consacrées aux vêtements liturgiques depuis le Moyen Âge jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle dans notre région.

Plus particulièrement, je vous invite à assister aux deux journées consacrées par l'association « Loisirs, Culture, Foi » les 20 mai 2008 à Saint-Lô et Saint-André-de-Bohon, et 20 juin 2008 à Saint-Hilaire-du-Harcouët sur le thème : « File le temps, reste le tissu ». Pour juger de l'intérêt exceptionnel de ces expositions, je vous invite à consulter l'exemplaire du catalogue que nous avons apporté. Pour plus de détails sur le programme des deux journées, vous avez à votre disposition diverses feuilles que vous pourrez emporter.

Auparavant, nous avons à célébrer le 13<sup>ème</sup> centenaire de la fondation du Mont.

Le 13<sup>ème</sup> centenaire

Est-il utile de souligner que la préparation de cette célébration occupe l'essentiel de notre temps et de nos préoccupations ? Nous sommes entrés dans la première année de cette célébration. Elle sera inaugurée par une cérémonie religieuse.

Il avait d'abord été envisagé de retenir le premier dimanche de mai pour célébrer la Saint-Michel de printemps. Finalement, c'est la date du 1<sup>er</sup> mai qui a été choisie. C'est le jeudi de l'Ascension, seul jour (avec le 1<sup>er</sup> janvier) où l'abbaye est fermée au public. Cela simplifiera l'organisation car les manifestations ne seront pas dérangées par les visites. L'église abbatiale ne contient que six cents personnes. Les organisateurs devront donc se limiter aux invitations lancées aux paroisses de la baie entre Granville et Cancale.

La messe sera présidée par le cardinal André Vingt-Trois et par Mgr Lalanne, évêque de Coutances et d'Avranches. Elle sera retransmise sur grand écran sur le parc Est pour tous les pèlerins qui ne pourront être accueillis dans l'église abbatiale. L'après-midi, les « autorités » visiteront le Scriptorial à Avranches.

Une conférence sera donnée ensuite au théâtre par M. Dominique Ponneau, directeur honoraire de l'École du Louvre. Son titre est : *La beauté passe infiniment la beauté*.

L'inauguration profane du 13<sup>ème</sup> centenaire aura lieu le lundi 2 juin avec l'ouverture de l'exposition initiée par le Centre des Monuments nationaux sur dix sites sacrés

classés au patrimoine mondial de l'UNESCO :

Ayers Rock en Australie, les grottes d'Ellora en Inde (monastères et temples creusés dans la falaise), Machu Pichu au Pérou, Mont Ararat en Turquie, Mont Huangshan et Mont Taishan en Chine, Mont Saint-Michel en Normandie, Mont Sinai en Egypte, Roc de Lalibela en Ethiopie, Skelling Michael en Irlande. Cette exposition restera tout l'été au Mont et se déplacera ensuite sur divers lieux dédiés à saint Michel, tels Saint Michel d'Aiguilhe près du Puy, la Sacra di San Michele et le Mont Gargan.

Elle voyagera ensuite en Extrême-Orient et servira d'ambassadeur de notre culture.

L'impact touristique du Mont dans cette région du monde n'est plus à démontrer quand on voit le nombre d'asiatiques qui viennent quotidiennement au Mont, notamment pendant l'hiver.

Le soir du lundi 2 juin, les invités du conseil général de la Manche pourront assister au concert que les Amis du Mont-Saint-Michel organisent : *Les Arts Florissants* se produiront dans l'église abbatiale en formation de chœur pour chanter une messe de Claudio Monteverdi. Le financement sera assuré par le conseil général de la Manche et le Centre des Monuments nationaux.

La jeune association « Robert de Torigni » organise, du jeudi 17 au dimanche 27 juillet, la première édition du festival « 13 siècles entre ciel et mer ».

Ce festival se tiendra sur deux sites : A la Croix de Jérusalem, au Mont, concerts, tables rondes, spectacles, expositions d'artistes. A l'emplacement des futurs parcs de stationnement, du 17 au 20 juillet, se tiendra le village du festival, complexe d'hébergement sous tentes, concerts et spectacles, veillées, retransmission de la messe des J. M. J. à Sydney.

Le samedi 26 juillet, le pèlerinage traditionnel à travers les grèves sera organisé par le diocèse et il est prévu de lui donner l'ampleur due à ce 13<sup>ème</sup> centenaire.

Les grands itinéraires montois : au cours du mois de septembre, à l'initiative des Chemins Montois qui fêteront leur 10<sup>ème</sup> anniversaire, les marcheurs convergeront, en union avec les Jacquets, de Winchester (en Angleterre), Paris et Chartres, de Rouen et de Caen, d'Angers, de Tours, du Mans, pour traverser la baie par divers itinéraires, le lundi 29 septembre.

Le dimanche 28 septembre 2008, le diocèse célébrera la Saint-Michel en invitant les évêques européens prénommés Michel ainsi que les paroisses placées sous son patronage.

L'Université prendra la suite avec le troisième volet de ses colloques internationaux sur « les représentations du Mont et de l'archange saint Michel dans la littérature et les arts ».

Déjà une vingtaine de professeurs italiens sont inscrits ! Ils comptent bien faire la traversée des grèves la veille de leurs travaux.

Diverses expositions de moindre importance se tiendront dans le sud Manche.

- « *Le serpent, le dragon et les ailes* », au Scriptorial à Avranches
- « *Le marais oriental et les polders* », aux archives départementales de la Manche
- « *Treize siècles d'évolution géographiques de la Baie* » par notre ami Alain L'Homer et le syndicat mixte de la Baie
- « *Perspectives sur la Baie* » : 45 panneaux photos sur les espèces animales et végétales de la Baie.

Dans la région, les célébrations 2008 se termineront par la fête de saint Aubert, patron de la paroisse d'Avranches.

L'année 2009 verra d'autres manifestations dont nous reparlerons plus tard quand les financements seront assurés.

Nous organiserons, également en partenariat avec les Monuments nationaux et le conseil général de la Manche, le concert de clôture, le samedi 10 octobre 2009, avec « *Les sept dernières paroles du Christ* » de Joseph Haydn (on célébrera cette même année le 2<sup>ème</sup> centenaire de son décès).

Tout ceci est le résumé des réalisations prises en compte par le comité de pilotage présidé par M. le préfet de la Manche.

Cette préparation a donné lieu à un certain nombre de réunions plénières réunissant les divers organismes intéressés. Chacun a fourni son projet. Nous avons eu la satisfaction de voir se développer, à l'occasion de cette célébration, l'association interdépartementale Manche/Ille-et-Vilaine qui a été chargée des problèmes de communication. Nous avons pu avancer dans notre souci d'unir les deux rives du Couesnon. Un logo a été retenu.

Nous nous sommes rendu compte que notre ambition de donner un retentissement national, voire international, à cet anniversaire se heurtait à de fortes résistances. Pourtant, fêter le 13<sup>ème</sup> centenaire du premier monument classé au Patrimoine mondial devait relever d'une volonté plus large que celle de la région. N'oublions pas que nous avons fait classer ce 13<sup>ème</sup> centenaire dans la liste des célébrations nationales.

Nous avons donc pris l'initiative de rencontrer M. Claude Guéant, secrétaire général de l'Elysée, grâce à nos deux Amis, anciens préfets, membres du conseil d'administration, Jean Mingasson et Bernard Landouzy, le vendredi 19 octobre 2007.

Il nous a promis le haut patronage du président de la République qui, vous vous en souvenez, a débuté sa campagne électorale au Mont.

Il nous a promis aussi la désignation d'un inspecteur général du Ministère de la Culture. Nous avons donc rencontré Mme Labourdette. Elle était assistée de M. Michel Clément, directeur de l'architecture au Ministère de la Culture et de M. Jean-Paul Ciret, directeur au Centre des Monuments Nationaux.

La décision a été prise de réunir le comité de pilotage au ministère de la culture et non plus à Saint-Lô et de faire suivre cette réunion d'une conférence de presse en présence de Mme Christine Albanel, ministre de la Culture. Ces réunions auront lieu

demain matin.

Un voyage de presse est également prévu le 10 avril, au Mont, afin de sensibiliser les médias nationaux sur le sujet.

Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas réussi à obtenir qu'un coordonnateur soit désigné. On ne remplace pas le Père Riquet qui avait orchestré les célébrations du millénaire monastique !

La conséquence de cette absence de « chef » est un certain éparpillement des énergies et des finances. Il n'existe pas d'organisme centralisateur chargé de recueillir les financements des diverses manifestations et opérer une caisse de péréquation... Le résultat est que chacun s'adresse séparément aux mécènes publics et privés. Certains se montrent généreux, mais beaucoup en profitent pour se défaire en répondant que de nombreuses demandes sont arrivées, ce qui dénoterait une certaine confusion !

### Le Cartulaire

Voilà un peu plus de deux ans que le fac-similé du cartulaire est sorti. Je suis sûr que tous les membres anciens de notre association, ici présents, en possèdent au moins un exemplaire.

Heureusement pour les nouveaux membres, il en reste encore qui sont mis en vente à l'entrée de la salle, avec des gravures de Voisin et des fac-similé des dessins de Sagot contenus dans un porte-folio. Il nous reste mille trois cents cartulaires à vendre. Nous avons volontairement augmenté de mille le nombre d'exemplaires primitivement envisagé, précisément pour faire face à une demande que nous espérions augmentée à l'occasion du 13<sup>ème</sup> centenaire, mais ce stock pèse sur nos finances et nos possibilités de lancer des opérations nouvelles.

Il est indispensable que les amis nous aident à la vente du fac-similé.

*Le président Jacques Lucas invite alors les assistants à se rapprocher du buffet organisé par Antoinette Abadie. Puis il présente François-Xavier de Beaulaincourt qui va faire un exposé sur l'avancement du chantier.*

### Maintien du caractère maritime

La parole est maintenant à François-Xavier de Beaulaincourt que je remercie encore d'avoir accepté, au pied levé, de nous exposer ce qui fait son quotidien, les travaux en cours du barrage sur le Couesnon. Bien entendu, ensuite, vous pourrez lui poser des questions.

En avant-première, M. Nicolas Simonnet viendra ensuite présenter l'exposition « *Entre terre et ciel* » qui doit s'ouvrir au Mont en juin dans le cadre du 13<sup>ème</sup> centenaire.



### Rapport moral pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 décembre 2007

Depuis l'assemblée générale du 10 mars 2007, le conseil d'administration s'est réuni cinq fois, le bureau huit fois, le conseil scientifique deux fois, et l'assemblée générale une fois en septembre. Ces instances se sont essentiellement préoccupées des points ci-dessous énumérés.

#### Les finances

Hervé Robilliard vous présentera les comptes arrêtés au 31 décembre 2007, avec ses commentaires, puis vous annoncera le budget prévisionnel pour les douze mois de l'année 2008.

Quitus vous sera demandé pour cette gestion.

#### Les activités de l'association

Elles ont encore porté sur l'édition, par les « Amis », du cartulaire du Mont-Saint-Michel tiré en trois mille exemplaires dont mille trois cents sont encore en stock. Nos ventes 2007 sont très réduites et il est urgent et primordial de faire un effort très soutenu pour vendre ce beau fac-similé dans les meilleurs délais (Nous y reviendrons au cours de cette assemblée).

Mais la presque totalité de notre temps s'est focalisé sur la mise en route de l'organisation des manifestations qui doivent célébrer le 13<sup>ème</sup> centenaire de la naissance du Mont dédié à l'archange.

#### Vie de l'association en 2007

Le conseil d'administration du 10 mars 2007.

L'assemblée générale du 10 mars 2007.

Le conseil d'administration du 22 mars 2007.

Le conseil scientifique se donne des statuts.

Le conseil d'administration du 10 avril 2007.

Le conseil scientifique du 10 avril 2007.

Ce calendrier que je viens de vous énoncer est déjà édité dans notre bulletin n° 112 de l'année 2007 que vous avez certainement tous lu ou auquel vous pouvez vous reporter.

Nous développons aujourd'hui ce qui a fait l'objet des réunions suivantes.

#### Organisation d'un concours pour les jeunes :

Un règlement en sept points organise ce concours pour tout élève inscrit dans un collège ou lycée de Basse-Normandie ou de Bretagne, ou pour une classe de collège ou de lycée de ces mêmes lieux, sur le thème du Mont-Saint-Michel dans le cadre du 13<sup>ème</sup> centenaire.

L'académie de Caen et celle de Rennes répondent à notre proposition les 12 et 17 juillet 2007 et nous donnent instructions pour poursuivre notre projet.

Suite à une réunion du bureau en septembre 2007 chez André Nemo, il est décidé

de demander audience à M. Claude Guéant, secrétaire général de l'Elysée pour évoquer l'organisation du 13<sup>ème</sup> centenaire.

Notre demande de rencontre est acceptée et la date du 19 octobre 2007 est retenue pour cette rencontre où Jacques Lucas, Jean Mingasson, Bernard Landouzy et André Nemo sont reçus par M. Claude Guéant et M. Eric Garandeau, conseiller technique à la culture et à la communication auprès de la Présidence de la République. Nous avons demandé que Monsieur le président de la République puisse parrainer la célébration du 13<sup>ème</sup> centenaire. M. Guéant nous répond que ce haut patronage nous est acquis. M. Guéant nous promet de faire désigner un inspecteur général du ministère de la culture pour être spécialement chargé de ce 13<sup>ème</sup> centenaire.

Les conseils d'administration du 21 septembre 2007 et du 6 décembre 2007 reviennent sur les règlements intérieurs pour le conseil d'administration et l'assemblée générale. Ceux-ci sont adoptés par le conseil et seront communiqués sur le site et dans le bulletin. A la lecture de ces documents, vous pourrez alors nous faire des suggestions que nous pourrions accepter en faisant évoluer ces textes par des « avenants » si elles étaient acceptées par le conseil d'administration.

Notre site internet est devenu opérationnel, vous pouvez le consulter en allant sur : [www.lesamis dumontsaintmichel.com](http://www.lesamis dumontsaintmichel.com).

Il est également proposé d'organiser une rencontre avec le comité d'honneur au cours d'un déjeuner qui pourrait se situer vers le 26 ou 27 mars 2008.

Le conseil d'administration du 21 septembre 07 examine le tableau de bord, fait le point des manifestations du 13<sup>ème</sup> centenaire, parle du comité d'honneur, décide de faire l'inventaire annuel de nos biens, examine et accepte le legs de Mme Donjon qui sera utilisé conformément aux buts statutaires de notre association.

L'assemblée générale du 22 septembre 2007 reprend tous les thèmes qui sont actuellement les nôtres et que Jacques Lucas évoque au cours de son allocution traditionnelle remerciant les personnalités présentes, celles qui se sont excusées et, évidemment, tous nos adhérents présents.

Nous écoutons avec beaucoup d'intérêt la communication de Monsieur Nicolas Simonnet, administrateur de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, sur *Les origines architecturales du cloître de l'Abbaye*. Cette communication sera reproduite dans notre prochain bulletin.

Voyage : Jacques Lucas et André Nemo accompagnés de leurs épouses se sont rendus en Cornouailles le 29 octobre 2007, pour visiter et prendre contact avec le Mont-Saint-Michel de Cornouailles.

Le 16 octobre 2007, le président de la région Basse-Normandie, M. Philippe Duron, répond au courrier que lui a adressé Jacques Lucas le 24 septembre 2007 où il précise qu'en accord avec le président du Conseil général de la Manche, M. Jean-François Le Grand, c'est l'association interdépartementale Manche/Ille-et-Vilaine qui assurera la coordination et la communication des festivités du 13<sup>ème</sup> centenaire, aidé en

cela par le Syndicat mixte qui est chargé de mettre en place un portail internet facilitant l'accès à tout ce qui concerne la baie et de fédérer les sites existants.

Rencontre à Brécey le 4 octobre 2007 avec M. Trébet, vice-président du conseil général de la Manche chargé de la commission culturelle. Etaient présent Jacques Lucas et André Nemo.

Le 11 décembre 2007, rencontre à Paris d'André Nemo avec Mme Rachel Dale, des Arts Florissants qui nous remet la proposition complète, cachets, technique et programme artistique.

Appel à mécénat du 20 décembre 2007 : Jacques Lucas envoie un certain nombre de courriers entre autres pour exemples, à Brittany Ferries, aux Tricots Saint-James et à Nestlé.

Rencontre avec l'association Manche et Ille-et-Vilaine, réunion qui s'est tenue à la Maison du Département à Saint-Lô avec les responsables de cette association et en présence de Jacques Lucas et d'André Nemo pour parler du programme culturel et culturel dont un inventaire a été proposé par les Amis du Mont-Saint-Michel.

Le 13 décembre 2007, s'est tenu un comité de pilotage à la préfecture de Saint-Lô, sous la présidence de M. le préfet de la Manche en présence de tous les acteurs devant intervenir pour les manifestations du 13<sup>ème</sup> centenaire.

Le 6 décembre 2007, nous avons tenu un conseil d'administration à Neuilly-sur-Seine, qui s'est intéressé au projet de règlement intérieur du conseil d'administration, à l'affaire SIVOM, à la plaquette de prestige, au rétablissement du caractère maritime du Mont et a fait remarquer qu'en ce qui concerne le 13<sup>ème</sup> centenaire, il nous manquait toujours une coordination globale et un calendrier commun des manifestations.

Conseil scientifique : Mlle Fanny Kampa, candidate au prix Louis d'Estouteville, nous a remis en deux exemplaires ses travaux qui devront être jugés avant juin 2008 pour être ou non récompensés.

Au cours de cet exercice, et pour mieux expliquer nos buts et notre position, nous avons rencontré un certain nombre de personnalités : M. François-Xavier de Beaulaincourt, directeur général du syndicat mixte, Mme Isabelle Dilhac, sous-préfète d'Avranches, M. Jean-Louis Fargeas, préfet de la Manche, M. Eric Garandeau, conseiller technique à la culture et à la communication auprès de la Présidence de la République, M. Claude Guéant, secrétaire général de l'Élysée, M. Claude Liebermann, M. Nicolas Simonnet, administrateur de l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

Nous allons vous demander approbation de ce rapport moral tout en sachant que Jacques Lucas va reprendre la parole pour vous donner le détail des nombreuses activités que nous avons continué d'avoir pendant ce premier trimestre 2008 et que, sans doute, il reviendra sur certains points évoqués dans ce rapport moral 2007.

Merci de votre patiente attention.

Le conseil d'administration



Vue sur le bâtiment principal du Saint-Michel de Cornouailles  
*Cliché G. Nemo*

**Compte-rendu de l'assemblée générale du 22 mars 2008**  
**Salle Jeanne d'Arc de l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly à 19 h**

Après un rapide et amical mot d'accueil du président de l'association aux personnalités présentes, en particulier M. Jean-Marc Giraud, sous-préfet d'Avranches, et M. Nicolas Simonnet, conservateur et administrateur de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, ainsi qu'aux membres adhérents, la parole est donnée au secrétaire général pour lire le rapport moral du conseil d'administration pour l'exercice 2007.

Après lecture, le président demande l'approbation de ce rapport aux adhérents. Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Puis le rapport financier pour ce même exercice 2007 est présenté par notre trésorier Hervé Robilliard (bilan, compte de résultats, et commentaires).

Le trésorier présente également le budget prévisionnel pour l'année 2008.

Le président sollicite de l'assemblée son quitus, celui-ci est accordé à l'unanimité.

L'idée a alors été lancée que l'on pourrait, lors de ce type d'assemblée générale, projeter sur écran l'ensemble des documents financiers que tout un chacun pourrait au mieux apprécier.

Le président reprend alors la parole pour inciter tous les présents à vendre le cartulaire (il en reste 1 300) à leurs amis, parents, etc., cela sous l'impulsion de responsables, prospecteurs, et coordinateurs.

Ces ventes sont absolument nécessaires pour faire face aux responsabilités que nous avons acceptées pour la réalisation d'événements culturels et cultuels dans le cadre du 13<sup>ème</sup> centenaire.

Après une pause, qui a permis à l'assemblée de profiter du buffet, nous devons écouter Mme Josiane Pagnon, conservateur des antiquités et objets d'art de la Manche et Mme Isabelle Bedat, restauratrice de textiles, qui devait nous parler et montrer de précieuses étoffes découvertes au Mont Saint Michel.

Malheureusement, Mme Bedat, empêchée pour des raisons familiales, ne pouvant plus venir, Mme Pagnon nous a dit qu'elle ne pouvait pas à elle seule faire cette présentation. Elle nous a suggéré d'organiser à Saint-Lô ou en d'autres lieux une conférence pour les Amis du Mont-Saint-Michel qui porterait cette fois-ci sur l'ensemble des étoffes découvertes dans le département de la Manche.

Pour pallier cette absence, nous avons demandé à notre ami François-Xavier de Beaulaincourt, directeur du syndicat mixte, de nous exposer le meilleur de ses connaissances sur les travaux engagés à cette date pour la restauration du caractère maritime du mont.

Avec beaucoup de gentillesse, François-Xavier nous a présenté pour notre plus grand plaisir, et avec la compétence que nous lui connaissons, les dernières nouvelles sur ce nouveau sujet. Nous l'en remercions très vivement et très amicalement.

Enfin, M. Nicolas Simonnet, administrateur de l'Abbaye, présente en images sur écran des aspects de l'exposition qui sera présentée de juin à novembre 2008 dans l'Abbaye avant de devenir une exposition itinérante de l'Europe jusqu'en Extrême-Orient.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.

Jacques Lucas,  
Le président

Christian Lecoutre,  
Secrétaire adjoint



Au premier rang : Bernard Landouzy, Jean Mingasson, Alain L'Homer  
 Cliché : Marie-Agnès Avenel

## Association « Les amis du Mont Saint Michel »

REGLEMENT INTERIEUR  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu les articles 3, 4, 5, 6, 10, 11, 17, 23 des statuts, le conseil d'administration de l'Association réuni le 6 décembre 2007 a approuvé les projets de règlement intérieur et décide de porter à la connaissance de tous, par son bulletin et son site, le règlement ci-dessus annoncé.

1. Composition du conseil d'administration
2. Convocations et périodicité des réunions du conseil d'administration
3. L'ordre du jour
4. Le quorum
5. Les délibérations et les modalités de vote

**1. Composition du conseil d'administration (art. 5 des statuts)**

Le conseil d'administration est composé de quatorze membres. Ceux-ci sont élus pour quatre ans par l'assemblée générale parmi les membres de l'association, à jour de leur cotisation, selon les modalités de vote prévues pour les délibérations dans le règlement intérieur de l'assemblée générale.

Le renouvellement des membres du conseil d'administration se fait par moitié tous les deux ans.

A chaque renouvellement, le conseil d'administration désigne en son sein le bureau (cf. art. 5) ainsi constitué :

- un président (qui sera *de jure* président de l'association)
- deux vice-présidents,
- un secrétaire général
- un trésorier

et si la nécessité s'en fait sentir

- un secrétaire adjoint
- un trésorier adjoint

La désignation pour chacune de ces fonctions se fait dans l'ordre ci-dessus mentionné au scrutin uninominal à un tour, à la majorité simple des membres effectivement présents et à bulletins secrets.

**2. Convocations et périodicité des réunions (cf. art. 6)**

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois tous les six mois sur convocation du président ou sur la demande du quart de ses membres (soit quatre membres).

Les convocations sont envoyées aux membres du conseil d'administration quinze jours avant la date fixée pour la réunion (la date de la poste faisant foi). Elles sont signées soit du président, soit du secrétaire général de l'association.

**3. L'ordre du jour des réunions**

Les convocations comportent un ordre du jour. L'inscription à l'ordre du jour d'une question non initialement prévue peut être demandée par un ou plusieurs membres sous réserve d'être annoncée en début de séance et acceptée par la majorité des membres effectivement présents.

**4. Quorum**

La présence effective du tiers des membres du CA (soit 5 membres) est nécessaire pour la validité des délibérations (art. 6). Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle réunion est programmée dans les quinze jours qui suivent avec le même ordre du jour, et peut délibérer quel que soit le nombre des présents.

**5. Délibérations et modalités de vote**

Après délibération, les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents.

## Association « Les amis du Mont-Saint-Michel »

**REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Vu les articles 3, 4, 5, 8, 10, 11, 17, 18, 19, 20, 23 des statuts, le conseil d'administration de l'Association réuni le 21 septembre 2007 a approuvé les projets de règlement intérieur de l'assemblée générale et décide de porter à la connaissance de tous, par son bulletin et son site, le règlement ci-dessus annoncé.<sup>1</sup>

- 1 - la composition de l'assemblée générale
- 2 - les convocations et la périodicité des réunions de l'assemblée générale
- 3 - l'ordre du jour
- 4 - le quorum
- 5 - les délibérations et les modalités de vote

**1 - Composition de l'assemblée générale**

Tous les membres de l'association (Cf. art. 3 et 8 des statuts : membres sociétaires, membres bienfaiteurs, et membres d'honneur) participent de plein droit aux réunions de l'assemblée générale.

Toutefois, n'ont voix délibérative que les membres à jour de leur cotisation et les membres d'honneur. Pour les couples adhérents ayant versé une cotisation « couples » chaque membre du couple a une voix délibérative.

En préliminaire à toute réunion de l'assemblée générale, il est procédé par le secrétariat de l'association, à un pointage des membres présents ou représentés distinguant ceux qui ont voix délibérative (avec droit de vote) de ceux qui ont voix consultative.

**2 - Convocations et périodicité des réunions**

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an en session ordinaire (cf. art. 8 des statuts) sur convocation du président ou sur la demande du quart des membres (soit 4 membres) du conseil d'administration. Elle peut aussi se réunir en session extraordinaire sur convocation du président faisant suite à une proposition du conseil d'administration.

Les convocations sont envoyées par lettre à tous les membres de l'association au moins un mois avant la date fixée pour la réunion (la date de la poste faisant foi). Elles sont signées du président ou du secrétaire général de l'association.

<sup>1</sup> Voir mode d'emploi dans le rapport moral pour l'année 2007.

**3 - L'ordre du jour des réunions**

Les convocations comportent un ordre du jour. L'inscription d'une question supplémentaire à l'ordre du jour de la réunion de l'assemblée générale peut être demandée par un ou plusieurs membres de l'association : il est nécessaire qu'elle parvienne au président ou au secrétaire général au moins quinze jours avant la date de la réunion, de telle sorte qu'elle puisse être soumise auparavant au conseil d'administration pour étude.

Une question qui ne figure pas à l'ordre du jour ne peut être mise aux voix qu'avec l'accord du président.

**4 - Le quorum**

La validité des délibérations de l'assemblée générale est soumise au respect du quorum dans les cas particuliers prévus par les articles 17 (modification des statuts) et 18 (dissolution de l'association) des statuts. En revanche, ceux-ci ne prévoient pas de quorum pour les réunions en sessions ordinaires.

Les membres qui veulent se faire représenter à la réunion de l'assemblée générale ont la possibilité de faire parvenir un pouvoir à un autre membre dont il s'assure au préalable de la présence, sachant aussi qu'aucun membre présent ne peut avoir plus de trois pouvoirs.

Le conseil d'administration décide de la destination à donner aux bulletins sans mandataire nominatif.

**5 - Les délibérations et les modalités de vote**

Les délibérations de l'assemblée générale en session ordinaire concernent les thèmes prévus aux articles 5 et 8 des statuts, en fonction de ce qui est porté à l'ordre du jour. En session extraordinaire, les délibérations concernent les thèmes prévus aux articles 17 et 18 des statuts, ou toute autre question urgente à traiter, en fonction de ce qui est porté à l'ordre du jour.

Après délibération, les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés, ayant voix délibérative.

Les votes se font à main levée ou, si demande il y a, à bulletins secrets avec liste d'émargement (liste de présence avec pointage en début de séance). Le vote à bulletins secrets est de droit si le vote est nominatif.

## Résultats financiers au 31 décembre 2007

LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL			
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2007			
	ACTIF	RAPPEL 31 DÉCEMBRE 2006	PASSIF
			RAPPEL 31/12/2006
<b>STOCKS</b>			
		36 912,50	47 072,99
<b>VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>			14 134,52
NSMD Placements Monétaires	26 094,14		61 207,51
Valeur nette du portefeuille	26 094,14		10 200,00
<b>RÉALISABLE ET DISPONIBLE</b>			3 849,00
Cartulaire à encaisser			0,00
Cet NSMD	320,00		8 337,00
Cet Dexia	2 427,31		8 997,00
CCP	4 157,60		61 420,95
Caisse d'Épargne	0,00		
Caisse	2 308,20		
Perte	146,72	91,46	
	9 359,83	26 094,14	
	1 662,54	14 985,42	
	75 256,51	125 827,94	75 256,51
			125 827,94

LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL			
COMpte DE RÉSULTAT DU 01/01/2007 AU 31/12/2007			
	DÉPENSES	EXERCICE ANTÉRIEUR	RECETTES
			EXERCICE ANTÉRIEUR
<b>STOCKS DÉBUT D'EXERCICE</b>			
Frais de personnel	36 912,50	59 585,00	38 140,00
Frais de déplacement	3 373,00	542,25	13 245,00
Maintenance logiciel	276,60	831,40	213,92
Site internet	371,95	452,34	
Frais de poste	1 455,53	0,00	105,00
Impression bulletin	941,18	849,06	110,40
Frais d'envoi du bulletin	7 200,00	9 434,92	42,00
Frais de gestion courante	1 000,00	1 380,00	0,00
Edit. cartes Postales	1 328,00	705,36	30,00
Prix d'Estouteville	650,00	0,00	37 069,27
Assurances	800,00	0,00	
Réceptions et Conseil Scientifique	159,49	152,06	1 489,34
Frais d'assemblée	149,10	238,00	4 179,17
Cotisations extérieures	171,50	374,00	
Frais financiers	157,00	60,00	
	20,10	6,45	
Frais de procédure (Sivom)	3 816,00	598,00	
Prêt garantie Loyer	0,00	230,00	
Cartulaire	1 915,39	1 935,11	
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	0,00	3 602,86	1662,54
	60 697,37	80 976,81	60 697,37
			91 508,47

## Comptes arrêtés au 31 décembre 2007

Commentaires (2 pages)

**BILAN ACTIF**

STOCKS		Dépréciation		
Portfolio Sagot	54	- 80%	540,00 €	
Voisin	300	- 75%	1 500,00 €	
CD-Rom	20	-50%	300,00 €	
				2 340,00 €
Cartes postales	841			545,00 €
Cartulaire	1282 x 27,50			35 255,00 €
			<b>TOTAL</b>	<b>38 140,00 €</b>
<b>PORTEFEUILLE</b>				
Monétaire C. T Première		16,31x1 597,127 €		26 049,14 €
Valeur au 31/12/2007		27 889,00 €		
Plus value latente		1 839,96 €		
				320,00 €
<b>CARTULAIRES A RECEVOIR</b>				
STE DES Bollandistes	Fre 207105	60,00 €		
UNESCO Rome	Fre 206055	50,00 €		
DECITRE Lyon	Fre 207108	80,00 €		
AMATEURS DE LIVRES Paris	Fre 206091	80,00 €		
PAGES BLANCHES Avranches	Fre 207106	50,00 €		

**BILAN PASSIF****REPORT À NOUVEAU**

Le report à nouveau de fin d'exercice est la somme algébrique de celui de fin d'exercice précédent	47 072,99 €
Plus résultat 2006	14 134,52 €
	<b>61 207,51 €</b>

**CHARGES A PAYER**

- Bulletin 2007	7 200	
- Cartulaire : Frais d'expédition Décembre	1 000	8 200,00 €
- Salaires et charges		2 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>10 200,00 €</b>

**PRODUITS PERÇUS D'AVANCE**

- Cotisations reçues au titre de l'exercice 2008	<b>TOTAL</b>	<b>3 849,00 €</b>
--	--------------	-------------------

**RESULTATS**

De ce qui précède, le résultat de l'exercice 2007 s'élève à une perte de 1 662,54 € contre un résultat positif de 14 134,68 € en 2006 : baisse de résultat de 15 797,22 €

**CHARGES**

Par rapport à l'exercice précédent, les frais de fonctionnement ont augmenté de 4 170 €. Les principaux comptes concernés sont les suivants :

Frais de personnel	2 800,00 €
Frais de déplacement	-600,00 €
Logiciel	-80,00 €
Site internet	1 500,00 €
Frais de poste	100,00 €
Bulletin	-1 800,00 €
Frais d'envoi bulletin	-400,00 €
Frais de gestion courante	600,00 €
Réceptions	2 200,00 €
Frais d'assemblée	-150,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 170,00 €</b>

**RECETTES**

Cotisations en baisse de 2 000 €  
Produits financiers en baisse de 1 000 € conséquence de l'augmentation des charges et de la diminution des recettes.

Ventes de produits divers (CD, Sagot, Voisin...) en baisse de 200 €

Ventes de 18 cartulaires  
Héritage 4180 €

**POUR MEMOIRE**

RESTE À VENDRE 1282 CARTULAIRES	
PRIX DE VENTE MOYEN	100 000,00 €

## Budget prévisionnel 2008

DEPENSES		RECETTES	
Stocks début	1 282 38 140	Stocks fin 2008	36 000
Frais de personnel	8 500	Cotisations	13 000
Frais de déplacement	2 000	Ventes Sagot et Voisin	150
Logiciel et site internet	800	Vente cartes postales	100
Poste	1 000	Ventes de CD ROM (60)	100
Bulletin	7 500		
Frais d'envoi	1 000		
Frais gestion courante	1 500	Ventes cartulaires	20 1 600
Frais réceptions	2 000		
Frais assemblée générale	200		
Cotisations extérieures	150		
Prix d'Estouteville	800	PERTE	15 171
Prix Robert de Torigny	0		
Achat cartes postales	0		
Frais financiers	30		
Expéditions Cartulaire et stockage	2 000		
13 <sup>ème</sup> Centenaire	1		
Frais de procédure	500		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>66 121</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>66 121</b>

Trésorerie au 31/12/2007	35 000
Perte 2008	-15 000
Festivités	-5 000
Trésorerie au 31/12/2008 (au mieux)	15 000

Le Trésorier  
Hervé ROBILLIARD

\*\*\*



## Arrêt de la cour d'appel de Caen du 27 mai 2008

Par un arrêt du 27 mai 2008, la cour d'appel de Caen a décidé que « la démolition [des constructions réalisées par les Terrasses Poulard] est demandée pour défaut de permis de construire, c'est-à-dire pour méconnaissance des règles d'urbanisme... [Or] une décision de démolition par une juridiction judiciaire suppose que la juridiction administrative ait constaté l'illégalité ou prononcé la nullité pour excès de pouvoir. En l'espèce, aucune juridiction de l'ordre administratif n'a prononcé une telle décision ou n'est saisie d'une telle demande [devenue inutile puisque le préfet avait retiré le permis pour cause d'illégalité avant que la juridiction administrative n'ait eu le temps de statuer sur la demande dont elle avait été saisie].

« Le retrait par le préfet [du permis de construire litigieux] ne peut pas être assimilé à une décision émanant d'une juridiction administrative, peu important le caractère rétroactif du retrait...

« L'impossibilité d'ordonner la destruction d'une construction dépourvue de permis de construire peut apparaître difficile à comprendre pour les habitants, mais c'est l'application de la loi dans cette hypothèse.

« Cependant dans cette situation globalement trouble, il n'y a pas de faute de la part de l'association à agir, même contre M. Vannier qui ne justifie pas d'un préjudice particulier », en conséquence aucune indemnité n'est mise à la charge des Amis du Mont-Saint-Michel.

En d'autres termes moins juridiques, la cour, au vu des textes, se voit contrainte de rejeter la demande de démolition sollicitée, mais elle regrette que ces textes soient aussi restrictifs puisqu'ils conduisent à une impasse.



Assemblée générale du 26 mars 2008 à Neuilly-sur-Seine  
De gauche à droite : M. le sous-préfet d'Avranches : J.-Marc Giraud,  
Jacques Lucas, André Nemo et Hervé Robilliard.





1<sup>er</sup> mai 2008  
Messe solennelle pour l'ouverture du 13<sup>ème</sup> centenaire  
du Mont-Saint-Michel



Quelques photos non protocolaires à la sortie de cette cérémonie. Nous laissons à tous le soin de trouver ses enfants, ses amis dans cette atmosphère détendue.

*Clichés : G. Nemo*



Couverture du programme du concert d'ouverture des célébrations du 13<sup>ème</sup> centenaire du Mont-Saint-Michel

### Les Arts florissants et Monteverdi dans l'Abbatiale

Le 2 juin, avec l'inauguration par Madame Albanel, ministre de la Culture, de l'exposition photographique « *Entre terre et ciel, le Mont-Saint-Michel et les montagnes sacrées dans le monde* », les Arts florissants donnaient le concert d'ouverture des festivités culturelles et culturelles du XIII<sup>e</sup> centenaire. Malheureusement les devoirs de sa charge obligeant Madame la Ministre à écouter sa visite au Mont, ce concert n'a pu se faire en sa présence effective.

Pourtant, Madame Albanel a tenu à écouter une partie de la répétition précédant immédiatement le concert lui-même et a félicité personnellement les artistes quelques minutes avant le début de la soirée. Avec elle s'en est allée une bonne partie des médias présents et je n'ai pas pu lire malheureusement d'articles dignes de la beauté de ce concert si magnifiquement interprété *a capella* dans ce cadre abbatial pourtant reconnu comme difficile sur le plan de l'acoustique.

Les quatre soprano, les deux contre-ténors, les quatre ténors et la basse, le directeur musical Paul Agnew et... Claudio Monteverdi, sa messe et ses madrigaux ont occupé avec génie et amour de leur art tout l'espace du fond du chœur à la croisée du transept.

Dans ce lieu prestigieux, quelques trois cents invités qui assistaient, en grands privilégiés, à la magie de cette soirée, se sont tous laissés emporter par l'étonnement, puis par un véritable et féérique enthousiasme pour ce qu'ils voyaient et surtout entendaient en leur âme et leur cœur.

Je voudrais terminer ces quelques mots par l'évocation du travail fait pendant de nombreux mois entre les Amis du Mont-Saint-Michel et Madame Rachel Dale dont notre président Jacques Lucas et moi-même avons pu apprécier la compétence, la disponibilité et la gentillesse.

Merci donc aux Arts Florissants.

Merci également au Conseil général de la Manche et au Centre des monuments nationaux qui ont pris en charge le mécénat de ce concert inoubliable.

André Nemo  
Secrétaire général

**Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel  
Le nouveau barrage sur le Couesnon, 2008**

Documents gracieusement fournis par François-Xavier de Beaulaincourt,  
directeur général du Syndicat mixte



Le premier demi-barrage est en eau depuis le 28 janvier 2008

*Credit photo Syndicat Mixte*

Les travaux de la seconde moitié du barrage seront achevés fin 2008 >

*Credit photo D. Fondimare*





Statue de saint Aubert (XII<sup>e</sup> siècle),  
situé dans l'absidiole du bras sud du transept  
de l'église abbatiale du Mont-Saint-Michel  
Cliché : Henry Decaens

### Saint Aubert, évêque d'Avranches

Emmanuel POULLE

Saint Aubert, évêque d'Avranches à l'époque mérovingienne, est connu comme le fondateur au Mont-Saint-Michel d'un établissement religieux. Il n'est malheureusement connu qu'à ce titre : l'absence de sources documentaires et la rareté des sources littéraires créent une situation propice à la multiplication des suggestions et des hypothèses pour étoffer la personnalité d'un personnage si mal connu ; suggestions et hypothèses qu'il est nécessaire de passer au crible des textes sur lesquels elles sont censées s'appuyer de façon à juger de leur bien-fondé.

Le nom d'Aubert a été, au VII<sup>e</sup> siècle, celui de plusieurs personnages honorés comme saints : outre l'évêque d'Avranches, on relève un évêque de Cambrai de ce nom, un ermite (*Albertus*) au diocèse d'Angers, un martyr à Langres : c'est aussi le nom, à Melun, d'un comte de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup> ; de sorte que la présence, dans les sources de l'histoire la plus ancienne du Mont-Saint-Michel, d'un évêque de ce nom n'a rien d'anormal. Sous la forme *Aubertus* ou *Aubertus*, l'évêque d'Avranches apparaît à plusieurs reprises dans les trois récits relatifs aux premiers temps du Mont et traditionnellement désignés par des mots empruntés soit à leur titre soit à leur premiers mots : la *Revelatio* (qui relate l'intervention de saint Michel auprès de l'évêque d'Avranches), l'*Introductio monachorum* (récit de l'éviction des « clercs » et de l'installation des moines bénédictins au Mont, en 966) et la *Translatio* (récit des événements qui ont marqué l'invention des reliques de saint Aubert)<sup>2</sup> : cinq fois dans la *Revelatio*, toujours à propos de l'intervention de l'Archange ; huit fois dans l'*Introductio*, les deux premières occurrences étant faites à l'occasion d'un rappel des faits relatés dans la *Revelatio*, les autres à propos des reliques de l'évêque ; et quatorze fois dans la *Translatio*, soit quatre fois à propos des reliques, une fois dans la copie d'une authentique de ces reliques, et neuf fois dans des récits de miracles.

On trouve encore le nom de l'évêque d'Avranches dans les annales du Mont, dont il sera question ci-après, et dans le *Roman du Mont-Saint-Michel* de Guillaume de Saint-Pair, un texte du XII<sup>e</sup> siècle en langue vulgaire construit pour l'essentiel à partir des informations contenues dans les textes précédents, mais qui apporte quelques détails nouveaux par rapport à ces textes, notamment sur l'enterrement de l'évêque dans l'église Saint-Pierre du Mont<sup>3</sup>, qui laissent à penser que l'auteur, moine au Mont-Saint-Michel, a pu avoir accès à des témoignages, peut-être oraux, ou à des sources que nous ne connaissons pas. Les historiens normands du XII<sup>e</sup> siècle, comme Dudon de Saint-Quentin, Guillaume de Jumièges ou Robert de Torigni (qui fut pourtant abbé du Mont

1 Régine Hennebique-Le Jan, *Prosopographia Neustria, les agents du roi en Neustrie de 639 à 840*, dans *La Neustrie, les pays du nord de la Loire de 650 à 850*, colloque historique international publié par Hartmut Atsma, t. 1 (Sigmaringen, 1989 ; *Beihfte der Francia*, t. 16), p. 231-269, à la p. 240.

2 Ces trois textes, dans l'attente de l'édition promise par Pierre Bouet, doivent encore être consultés dans l'édition d'Eugène de Beaurepaire, *Les curieuses recherches du Mont-Saint-Michel par dom Thomas Le Roy* (Caen, 1878 ; voir des *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, t. 29), t. 1, p. 407-417 (*Revelatio*), 419-451 (*Introductio*) et 451-464 (*Translatio*).

3 Paul Redlich, éd. *Der Roman du Mont-Saint-Michel von Guillaume de S. Pater* (Marburg, 1894 ; *Ausgaben und Abhandlungen aus dem Gebiete der Romanischen Philologie*, 92).

dans les dernières années de sa vie et en profita pour compléter sa chronique) ignorent ce qui s'est passé au Mont avant 966. Les auteurs plus tardifs, comme celui de l'histoire du Mont que conserve le ms 213 d'Avranches, du XV<sup>e</sup> siècle, longuement analysé, à partir des informations fournies par L. Delisle, dans le catalogue des manuscrits d'Avranches, sont étroitement dépendants des trois récits des origines.

Les deux historiens mauristes de l'abbaye au XVII<sup>e</sup> siècle, dom Jean Huynes et dom Thomas Le Roy, ont l'un et l'autre proposé une biographie, très hagiographique, du saint évêque<sup>4</sup>, entièrement imaginée à partir de pieux poncifs et dont on ne peut tenir compte pour asseoir la vie de saint Aubert dans l'histoire.

Si l'*Introductio* et la *Translatio* peuvent être datées avec vraisemblance de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>, un demi siècle après l'invention elle-même des reliques relatée par la *Translatio* et qu'on s'accorde à situer dans les premières années du XI<sup>e</sup> siècle, la date de la *Revelatio* reste incertaine. Les manuscrits n'en sont pas datés autrement que par une estimation sujette à révision, et la plupart, évidemment largement postérieurs aux faits relatés, sont plus ou moins postérieurs à la date présumée du texte. Les dates proposées pour le texte oscillent entre le IX<sup>e</sup> siècle (début, milieu ou fin ?) et la fin du X<sup>e</sup> : P. Bouet opte pour le début du IX<sup>e</sup> siècle, Dom Hourlier et l'abbé Lelégard pour « un peu après le milieu du IX<sup>e</sup> siècle »<sup>6</sup>, mais non sans que soit envisagée l'hypothèse que l'auteur en soit le « clerc » Bernier, donc peu après l'arrivée des moines en 966, hypothèse immédiatement rejetée au prétexte qu'il existe un manuscrit de la *Revelatio* plus ancien<sup>7</sup> ; j'ai moi-même fait remarquer qu'une datation de la fin du X<sup>e</sup> était possible sans buter sur l'objection déjà faite à cette date relativement tardive, à savoir l'absence de toute allusion à la présence d'un trou dans le crâne conservé du saint évêque<sup>8</sup> ; dom Laporte, quelques pages après l'avis de l'abbé Lelégard, tient quant à lui pour la fin du X<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup> ; Pierre Bouet situerait plutôt la *Revelatio* dans la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle, en se fondant sur des critères stylistiques et de vocabulaire<sup>10</sup> ; et Nicolas

4 E. de Beaupaire, *op. cit.*, t. I, p. 69-71. *Id.*, (éd.) *Histoire générale de l'abbaye du Mont-Saint-Michel au péril de la mer par dom Jean Huynes* (Rouen, 1872-1873 ; Société de l'histoire de Normandie), t. I, p. 7-13.

5 L'abbé M. Lelégard rapporte les deux textes au début de la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle (« Saint Aubert », dans *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, t. I, *Histoire et vie monastique* [Paris, 1967], p. 29-52, aux p. 39-41) ; P. Bouet date l'*Introductio* du dernier quart du XI<sup>e</sup> siècle (*Cartulaire du Mont-Saint-Michel, fac-similé du ms 210 de la Bibliothèque municipale d'Avranches* [Avranches, 2005], p. 25).

6 P. Bouet, dans *Cartulaire du Mont-Saint-Michel*, p. 25 ; Dom Jacques Hourlier, « Les sources écrites de l'histoire montoise antérieure à 966 », dans *Millénaire monastique... t. II, Vie montoise et rayonnement intellectuel* (Paris, 1967), p. 121-132, à la p. 128 ; abbé M. Lelégard, *op. cit.*, p. 43 et n. 42.

7 Ce manuscrit n'est pas désigné ; il s'agit du ms 211 d'Avranches qui comporte, dans son état actuel, deux textes de la *Revelatio* ; c'est ce deuxième texte dont la copie a été datée par L. Delisle du X<sup>e</sup> siècle (dans son édition de la *Chronique de Robert de Torigni*, t. II [Rouen, 1873 ; Société de l'histoire de Normandie], p. 209-214). P. Bouet (*Cartulaire*, p. 25) date ce ms du début du XI<sup>e</sup> ou de la fin du X<sup>e</sup> siècle. Rappelons une nouvelle fois que la datation des manuscrits, notamment ceux des IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, par le seul examen de l'écriture est un art aléatoire, dont les conclusions ne sauraient être invoquées avec certitude. Dans l'attente de l'édition critique par Pierre Bouet de la *Revelatio*, annoncée comme imminente, on ne dispose pas d'une liste fiable des mss de ce texte.

8 E. Poullin, « Le crâne de saint Aubert entre mythe et histoire », dans *Revue de l'Avranchin*, t. 76, 1999, p. 167-188, à la p. 173.

9 Dom Jean Laporte, « Les séries abbatiale et priorale du Mont-Saint-Michel », dans *Millénaire monastique... t. I*, p. 267-281, à la p. 267.

10 Cf. le résumé d'une conférence faite en 1999, dans *Les Amis du Mont-Saint-Michel, bulletin annuel*, n°104, 1999, p. 24-25 ; il est là aussi question d'un ms du IX<sup>e</sup> siècle, non désigné (voir l'observation faite n. 7). En l'absence d'éléments de critique interne ou externe, la datation d'un texte est aussi aléatoire que celle des témoins de sa tradition textuelle : ce qui est dit ci-dessus (cf. n. 7) à propos de la date des mss des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles s'applique également totalement aux hypothèses formulées quant à la date d'un texte du haut Moyen Âge.

Simonnet s'est rallié à une rédaction du milieu du IX<sup>e</sup> siècle, mais en l'assortissant de la proposition que les faits rapportés étaient purement imaginatifs et sans relation avec les circonstances de la fondation du Mont, qu'il situerait dès le VI<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>.

La date de l'intervention de saint Aubert dans la création du Mont-Saint-Michel se fonde sur trois sources : la *Revelatio* elle-même situe cet événement sous le règne d'un roi Childebert qui « gouvernait avec vigueur un royaume couvrant tout à la fois l'occident, le nord et le midi »<sup>12</sup>. Des trois rois qui ont porté le nom de Childebert, c'est Childebert III (695-711) qui est généralement retenu par l'historiographie, d'autant que deux autres sources viennent à point pour conforter cette identification. Il s'agit en effet de deux des annales du Mont-Saint-Michel, compilées probablement au XII<sup>e</sup> siècle ; on conserve en effet trois annales du Mont, qui vont respectivement du début de l'ère chrétienne à 1292, de 506 à 1154, et de 876 à 1087 ; seules les deux premières ont une mention sur la fondation du Mont<sup>13</sup>. Elles la rapportent toutes deux à l'année 708, les premières sous la forme : « 708. Johannes papa septimus nomine<sup>14</sup>. Hoc tempore revelatio hujus loci facta est sub Alberto. Abrincis episcopo », les deuxièmes sous la forme : « Anno 708. facta est revelatio beati Michaelis in monte Tumba, sub Childeberto rege Francorum et Auberto episcopo Abrincensi » ; en l'absence du contexte original dans lequel ont été établies les secondes annales (qu'on ne connaît que par une copie du XV<sup>e</sup> siècle), il paraît vraisemblable qu'elles ont pris aux premières annales leur information sur la date du Mont, en la complétant de ce que la *Revelatio* disait de Childebert.

Entreprise à vocation computiste (fournir les informations qui, attachées à chaque année du calendrier chrétien, permettent de déterminer la date de Pâques de cette année), transformée, selon un usage aussi fréquent qu'ancien, en un programme historique par adjonction de brèves indications annalistiques accrochées à l'expression numérique des années, ces premières annales du Mont se révèlent une construction complexe, réalisée en plusieurs étapes, dont la première porte sur les années -1 à 1116. Cette première étape, due à un seul scripteur, avait d'abord prévu de dresser un tableau assez complet des éléments computistes de chacune des années, mais ce programme n'a été rempli que pour une partie du premier siècle de l'ère chrétienne, ce qui a libéré de la place pour les indications annalistiques des années suivantes ; celles-ci sont organisées sur deux colonnes parallèles, avec les notes relatives à la vie de l'Eglise (morts et avènements de pontifes et d'évêques) dans l'une, et les notes historiques moins spécifiques dans l'autre : le pontificat de Jean VII fait partie des premières, la Révélation d'Aubert des secondes. Et ces deux notes concernant l'année 708 ne sont nullement isolées dans les années 30 à 875, comme pourrait le faire croire l'édition de Delisle, mais font partie d'une information historique très riche, inscrite à raison d'une notation en moyenne

11 N. Simonnet, « La fondation du Mont-Saint-Michel d'après la *Revelatio* ecclesiae sancti Michaelis », dans *Annales de Bretagne*, t. 106, 1999, p. 7-23, complété par « Saint Aubert ou comment le Mont devint normand », dans *Les Amis du Mont-Saint-Michel, bulletin annuel*, n° 107, 2002, p. 31-35.

12 Ed. E. de Beaupaire, *Les curieuses recherches*, p. 408.

13 Les premières annales (éditées par L. Delisle, *Chronique de Robert de Torigni... t. II*, p. 214-230) sont dans le ms 211 d'Avranches, fol. 67-77. Les secondes annales (*ibid.*, p. 230-235) sont conservées, en copie du XV<sup>e</sup> siècle, dans le ms 213 d'Avranches.

14 Ces deux mots ajoutés au XVI<sup>e</sup> siècle.

tous les deux ans<sup>15</sup>. La conclusion s'impose : l'annaliste qui a, au début du XII<sup>e</sup> siècle, compilé ces annales avait une claire conscience de son métier et disposait d'une documentation très abondante et, pourquoi pas ?, assez sûre.

En résumé, donc, la localisation chronologique de l'intervention de saint Aubert dans l'histoire du Mont se ramène à deux brèves informations : sous un roi Childebert à l'autorité géographique large, et en l'année 708, date beaucoup plus fiable que ce que l'édition par L. Delisle de ces annales laissait entendre. Il n'en est pas moins utile de s'interroger sur la façon dont l'annaliste a pu recueillir une information qui ne figure nulle part ailleurs.

Au début du VIII<sup>e</sup> siècle, il n'était pas dans les habitudes d'utiliser les années du Christ pour dater des événements. Certes, cet usage avait été initié, au VI<sup>e</sup> siècle, par Denys le Petit pour établir sa liste des dates pascales, mais il est resté confiné à cet emploi ponctuel jusqu'à ce que Bède, dans la première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle, y ait systématiquement recours dans son *Historia ecclesiastica gentis Anglorum* ; autant dire que nul ne le pratiquait encore sous le règne de Childebert, quel que soit le numéro d'ordre de ce roi. L'annaliste du Mont au XII<sup>e</sup> siècle ne pouvait donc affecter une année à un événement passé que s'il disposait, à défaut d'une autre source plus précise que la *Revelatio*, d'une information lui permettant de transformer une datation vague en une date précise ; il a pu disposer de l'année du règne du roi Childebert, mais nous n'avons aucun moyen de le présumer ; il a pu aussi exploiter la date de Pâques de l'année de la fondation.

Il n'est pas exclu, en effet, que la liturgie ait encore conservé au XII<sup>e</sup> siècle le souvenir des caractéristiques computistes de l'année de fondation du Mont, notamment la date de Pâques, et il était dès lors facile à notre annaliste de transformer celle-ci en année à l'aide d'une table pascale : selon le comput dyonisien, Pâques était, en 708, le 15 avril.

Malheureusement, une dizaine d'années, entre le début du VI<sup>e</sup> siècle et le début du VIII<sup>e</sup>, ont eu la même date de Pâques<sup>16</sup>, ce qui pourrait remettre en cause le choix de 708 ; et on peut, parmi cette dizaine d'années, en relever quelques unes qui correspondent au règne de l'un des trois Childebert et pourraient par conséquent fragiliser l'affectation de la fondation du Mont à celui de Childebert III : les années 518 et 529 renvoient au règne de Childebert I<sup>er</sup>, l'année 591 à celui de Childebert II, et, outre 708, l'année 697 à celui de Childebert III. L'une ou l'autre de ces dates est-elle compatible avec un gouvernement couvrant « l'occident, le nord et le midi » du royaume ? Encore conviendrait-il de savoir ce qu'il faut entendre par cette évocation de trois des points cardinaux. En fait, si tous trois ont eu Avranches dans leur lot, tous trois peuvent aussi prétendre à l'hégémonie géographique invoquée, surtout si on admet qu'elle a été quelque peu gonflée par l'emphase. Le premier eut Avranches avec l'ouest du royaume dès le partage de l'héritage de Clovis, en 511 ; puis, les partages du royaume de Clodomir (de Nantes à Auxerre), de celui de Godomar en Bourgogne et enfin des territoires tenus par les Ostrogoths le mirent en situation de revendiquer le « midi » avec Lyon, la Tarentaise, Arles et Marseille ; certes, le « nord » paraît lui

15 E. Pouille, « A propos des annales du Mont-Saint-Michel », dans *Revue de l'Avranchin*, t. 80, 2003, p. 61-69.

16 Arthur Giry, *Manuel de diplomatique* (Paris, 1893), p. 188-190.

avoir fait défaut, à moins que l'occupation éphémère de Reims n'ait pu lui en tenir lieu. Le second Childebert, roi d'Austrasie à la succession de son père Sigebert, obtint Avranches au traité d'Andelot en 587, puis récupéra l'ensemble du royaume mérovingien à la mort de Gontran en 592, mais pour peu de temps puisqu'il mourut à la fin de 595. Et le troisième Childebert bénéficia nominalement de l'unité du royaume mérovingien rétablie par Pépin II d'Heristal après la victoire de Tétré.

Confrontés aux années ayant eu Pâques le 15 avril, aucun des trois ne se trouve donc formellement exclu de pouvoir être identifié au roi qui « gouverna avec vigueur » le royaume tel qu'il lui est attribué, d'autant que, à trois siècles de distance, la chronologie des mainmises sur telle ou telle partie du royaume mérovingien n'a pas dû être très assurée.

Il est tentant, dans ce débat, de faire le rapprochement entre le nom du roi qui date la fondation du Mont, Childebert, et la présence sur le rocher, antérieurement à la fondation du Mont, de « chapelles » dédiées à saint Symphorien et à saint Étienne, présence que Guillaume de Saint-Pair est le seul à mentionner<sup>17</sup>. On sait que saint Symphorien eut à l'époque mérovingienne une grande notoriété, et qu'il disposait d'une chapelle à l'abbaye Saint-Vincent près de Paris, devenue ensuite Saint-Germain-des-Prés, qu'avait fondée le roi Childebert I<sup>er</sup> et qu'il avait choisie pour s'y faire enterrer. Il est légitime d'imaginer que, au IX<sup>e</sup> ou X<sup>e</sup> siècle, la mémoire collective de la communauté du Mont-Saint-Michel ait associé le culte à saint Symphorien et le souvenir du nom du roi qui reposait sous sa protection<sup>18</sup>, d'autant qu'un autre Childebert, ou le même, était aussi honoré d'avoir doté le Mont d'une relique de saint Barthélemy<sup>19</sup>. De sorte que, si la date de 708 devait s'avérer insuffisamment assurée, les chances du premier Childebert à être désigné comme celui qui avait « gouverné avec vigueur l'ouest, le nord et le midi du royaume » reprendraient de la force<sup>20</sup>. C'est le moment de revenir à la suggestion de N. Simonnet de faire remonter la fondation du Mont au courant du VI<sup>e</sup> siècle, ce qui nous ramènerait au règne du premier ou du second Childebert ; il est seulement dommage qu'il ait assorti cette suggestion d'une négation pure et simple de l'existence de saint Aubert.

Car, même au cas où le dossier du rôle de saint Aubert dans la naissance du Mont-Saint-Michel serait jugé trop fragile, puisque l'existence de l'évêque d'Avranches n'est relayée par aucune autre source que par les trois textes dont il est la vedette et par ceux qui en dépendent, et que le caractère hagiographique et apologetique de ces textes les

17 Guillaume de Saint-Pair, v. 65-68.

18 Sur Saint-Germain-des-Prés, v. Eugène Lefèvre-Pontalis, « Étude historique et archéologique sur l'église de Saint-Germain-des-Prés », dans *Congrès archéologique de France*, 82<sup>e</sup> session, 1919, p. 301-366 ; à corriger avec Jean Hubert, « Les dates de construction du clocher-porche et de la nef de Saint-Germain-des-Prés », dans *Bulletin monumental*, t. 108, 1950, p. 69-84. Il est possible que le vocable de Saint-Symphorien donné à sa chapelle ne soit pas d'origine et ne remonte qu'au VIII<sup>e</sup> siècle (Jean Dérens, « Recherches sur l'emplacement de la première sépulture de saint Germain à Saint-Germain-des-Prés », dans *École pratique des hautes études, IV<sup>e</sup> section, Sciences historiques et philologiques, Annuaire*, 1976-1977, p. 631-653, à la p. 644) ; mais, au temps de Guillaume de Saint-Pair, les noms de Childebert et de saint Symphorien devaient être depuis longtemps fermement associés.

19 Dom Jacques Dubois, « Le trésor des reliques de l'abbaye du Mont-Saint-Michel », dans *Millénaire monastique*, t. 1, p. 501-593, aux p. 537-538, qui souligne les difficultés chronologiques que soulèvent les précisions sur ce Childebert fournies par les inventaires des reliques.

20 L'abbé Lelégard (op. cit., p. 31) avait été tenté par l'identification du Childebert de la *Revelatio* avec Childebert II, mais il l'avait finalement (ibid., p. 35) rejetée face à la date fournie par les *Annales*.

rend peu sûrs, une telle fragilité n'entraîne pas *ipso facto* la non-existence de l'intéressé. Certes, mgr Duchesne l'a éliminé de sa liste des premiers évêques d'Avranches<sup>21</sup>, manifestement au motif que sa présence n'était attestée par aucune participation à un concile, ce qui était apparemment pour lui une condition nécessaire pour avoir existé, de sorte que, sur la liste qu'il dresse des dix premiers évêques d'Avranches, jusqu'à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, ses *Fastes épiscopaux* n'en ont retenu que deux parmi ceux qui figuraient dans la liste traditionnelle qu'avait retenue la *Gallia christiana*<sup>22</sup>; et sa liste étant établie sur la seule foi de la participation des intéressés à des conciles<sup>23</sup>, mgr Duchesne en arrive à nier, malgré les traditions et les cultes locaux, sinon la réalité de saint Senier et de saint Sever, du moins le fait qu'ils aient été évêques d'Avranches, sans leur proposer au reste un autre évêché.

Pourtant, l'évacuation de saint Aubert de la liste des évêques d'Avranches fait bon marché de l'existence attestée de reliques à son nom. Or ces reliques apportent au dossier saint Aubert des éléments complémentaires qui ne sauraient être négligés.

L'existence de reliques du saint évêque est mentionnée dans l'*Introductio* et dans la *Translatio*. Après une brève description de la Normandie, l'*Introductio* se poursuit par un rappel des faits contenus dans la *Revelatio*, rappel complété par la précision que la tête du saint porte le témoignage de l'*austera pulsatio* de l'Archange, « sous forme d'un trou de taille respectable qui paraît bien ne pas avoir été produit par un instrument chirurgical ou un par une arme de jet »<sup>24</sup>; cette *austera pulsatio* reprend évidemment le « *pulsatur hausterius* » par lequel l'Archange avait marqué sa troisième intervention auprès de l'évêque, et qui, figurant dans le récit de la *Revelatio*, est repris textuellement par l'*Introductio* lors du rappel des faits. On a voulu limiter le sens de *pulsare* à celui d'une pression morale et psychologique qu'il aurait seul eu en latin classique; mais ce n'est pourtant là que son sens second: *pulsare* implique bien un effort physique<sup>25</sup>, attesté de longue date, qu'accentue sa qualité de fréquentatif de *pellere*. Et, s'il est inévitable que l'existence d'une perforation dans un crâne ait pu être jugée naturelle au vu de l'emploi de *pulsare* pour traduire les circonstances de l'intervention de l'Archange, pourquoi ne pas reconnaître que c'est bien pour laisser entendre que cette intervention avait produit une perforation crânienne que l'auteur de la *Revelatio* en a rendu compte en usant du verbe *pulsare* de préférence à tel ou tel mot (*cogere, incitare, exhortari*) n'impliquant pas d'effort physique.

L'*Introductio* raconte ensuite le recel, par le clerc Bernier, du corps du saint (« *corpus sancti Auberti* ») puis sa récupération à la mort de Bernier, recel et péripéties qui sont reprises et développées par la *Translatio*. L'*Introductio* mentionne encore l'existence de ces reliques lors d'un incendie qui dévasta l'abbaye, et la *Translatio*, qui nous conserve le texte de l'authentique en parchemin qui les accompagnait, les fait

21 Mgr Louis Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, 2<sup>e</sup> éd., t. II (Paris, 1910), p. 222-225.

22 *Gallia christiana*, t. II (Paris, 1759), col. 466-473.

23 Sur les dix noms proposés, huit ont une présence attestée à des conciles; les noms des deux autres figurent dans Grégoire de Tours et dans la vie de saint Philibert.

24 « *Foramen haud exiguum quod diligenter oculis adtractatum nullum cauteri sive jaculi* » (E. de Beaufort, *op. cit.*, p. 421; *Caenlaire*, fol. 11).

25 Notamment pour frapper aux portes, et les emplois de *pulsare* dans le Nouveau Testament sont régulièrement associés à des cas où, la porte ne s'ouvrant pas, il faut répéter l'opération de plus en plus fort (cf. Mat. 7,7 ou Luc 13,25, Act. 12,13 et 16).

intervenir à plusieurs reprises lors de miracles qui leur sont attribués.

L'abbé Lelégard a fort judicieusement relevé<sup>26</sup> l'apparente incompatibilité entre le recel puis l'invention des reliques conservées dans une châsse cachée dans la maison de Bernier, et l'inhumation de l'évêque, telle que la rapporte Guillaume de Saint-Pair, dans l'église Saint-Pierre. Mais cette incompatibilité n'est qu'apparente, car Guillaume de Saint-Pair fournit lui-même l'explication de la situation. Après avoir raconté la cérémonie d'inhumation de l'évêque, commencée dans sa cathédrale d'Avranches et poursuivie à « l'église Saint-Pierre », au Mont, qu'Aubert avait réclamée comme lieu de sépulture parce que « c'était sa chapelle quand il faisait son œuvre nouvelle »<sup>27</sup>, c'est-à-dire pendant qu'il surveillait l'édification de la construction consacrée à saint Michel, Guillaume de Saint-Pair raconte en effet<sup>28</sup> que « les chanoines », voyant les nombreux miracles produits par l'intercession de saint Aubert, prirent la décision de sortir son corps du sarcophage et d'en séparer la tête et le bras droit pour les porter aux processions; et comme il précise que, pour procéder à cette opération, les chanoines sollicitèrent l'autorisation « de l'archevêque du lieu et du seigneur qui était en France »<sup>29</sup>, cette séparation doit remonter assez haut, avant que ne se répande l'usage, auquel la chrétienté d'occident est restée longtemps réticente, de multiplier les reliques d'un saint par démembrement du corps, puisqu'il a fallu recueillir l'accord de la hiérarchie tel que le prévoyait, au V<sup>e</sup> siècle, le *Liber diurnus*<sup>30</sup>.

De fait, le crâne et le bras figurent ensuite, à l'abbaye, dans des reliquaires bien individualisés; et, quand l'*Introductio* et la *Translatio*, ainsi que par la suite les inventaires du trésor, évoquent le « *beati Auberti corpus* », il faut l'entendre comme ces deux seuls ossements. Et ce sont eux que le clerc Bernier avait cachés dans son grenier et qui furent retrouvés au début du XI<sup>e</sup> siècle.

Ces deux reliques ainsi retrouvées sont bien documentées depuis le XII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Révolution<sup>31</sup>. Le bras était promené dans les processions, et c'est sur sa châsse qu'étaient prêtés les serments dont les chartes figurant au cartulaire du Mont font à maintes reprises état<sup>32</sup>. Le crâne, avec le trou qui l'authentifiait, était conservé dans un reliquaire propre, et était l'objet d'une vénération particulière; lors de la Révolution, il fut réclamé par le docteur Guérin, d'Avranches, qui le donna ensuite à l'église Saint-Gervais, où il est encore. Ce crâne a toujours, depuis le XI<sup>e</sup> siècle, été tenu pour être celui du saint évêque d'Avranches, identifié par son trou dans le pariétal droit qui est, de fait, assez spectaculaire. L'origine non frauduleuse du trou est certaine; il est depuis longtemps reconnu que les bords du trou ont bénéficié d'une cicatrisation *in vivo* attestant que le sujet a survécu plusieurs années avec un tel trou; ce qui ne préjuge

26 Abbé M. Lelégard, *op. cit.*, p. 51. On notera cependant que la désignation par « *corpus* » de la relique recelée par Bernier ne signifie nullement qu'il avait dérobé puis caché l'ensemble du corps; en matière de reliques, la partie vaut pour le tout, et *corpus* peut parfaitement ne renvoyer qu'à ce qui a été prélevé sur le corps qui avait été inhumé.

27 Guillaume de Saint-Pair, v. p. 95-96.

28 *Ibid.*, v. p. 1337-1356.

29 *Ibid.*, v. p. 1345-1345.

30 Cf. *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. 14<sup>e</sup>, col. 2315.

31 Dom J. Dubois, *op. cit.*, p. 550-558.

32 Cf., par exemple, dans Katherine Keats-Rohan, (éd.) *The cartulary of the abbey of Mont-Saint-Michel* (Donington, 2006), les n<sup>os</sup> 75, 78, 84, 86, 87, 88, 97, 113, 114, 116, p. 200.

pas de l'origine de ce trou : naturelle (il peut avoir été créé par un kyste épidermoïde congénital, comme l'a conclu le docteur Thillaud<sup>33</sup>) ou surnaturelle (s'il traduit la pression du doigt de l'Archange). Ce témoin a cependant, depuis quelques années, été récusé par une certaine historiographie qui y a vu un crâne d'époque néolithique ; j'ai montré<sup>34</sup> que l'intervention du néolithique dans cette affaire résultait d'une interprétation tendancieuse d'un rapport qui avait seulement voulu rappeler que des trépanations ont été entreprises avec succès à toutes époques, tandis que les experts qui ont examiné le crâne (F. Poplin, dr Thillaud) considèrent qu'une datation néolithique du crâne conservé à Saint-Gervais est hors de question.

Le bras fut, à la Révolution, tout comme les autres reliques, enlevé de sa châsse et laissé à l'abandon, de sorte que, en 1806, un habitant du Perche, Louis Quineau, en visite au Mont, récupéra quelques unes de ces reliques avec des authentiques, dont celle du bras<sup>35</sup> ; il les rapporta à Nogent-le-Rotrou, où, après enquête récente, il n'a pas été possible de rien retrouver : notre siècle est décidément peu soucieux des reliques. Le pieux zèle ainsi manifesté par Louis Quineau pour saint Aubert est peut-être à rapprocher de l'existence, aux confins des diocèses de Sées et du Mans, d'un culte pour l'évêque d'Avranches<sup>36</sup> : il est le saint patron de l'église paroissiale de Saint-Aubert-sur-Orne, dans le doyenné de Briouze, et de la chapelle Saint-Aubert à Madré, sur la rive sud de la Mayenne. Or, si les documents manquent pour dater le culte de saint Aubert à Madré, le patronage de Saint-Aubert-sur-Orne est attesté antérieurement à la découverte, au tout début du XI<sup>e</sup> siècle, des reliques cachées par Bernier, puisque l'église fut donnée, dans les années 90 du X<sup>e</sup> siècle, par le duc Richard à l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon dont l'abbé était alors Guillaume de Volpiano, donation confirmée ensuite, au XI<sup>e</sup> siècle, par Robert le Magnifique puis par Guillaume le Bâtard<sup>37</sup> ; si l'église de Saint-Aubert-sur-Orne existait avant l'invention des reliques qu'avait cachées Bernier, c'est qu'elle avait disposé d'une relique du saint disponible depuis que les chanoines avaient procédé au dépeçage du corps.

Il est certain que l'invention au Mont-Saint-Michel, au XI<sup>e</sup> siècle, d'un crâne trépané ou perforé *in vivo* ne résout pas automatiquement la question de son identification exacte : si rien ne prouve que ce soit précisément celui de saint Aubert, rien ne s'oppose non plus à conclure positivement que ce saint évêque a bien existé même si sa date reste peu sûre<sup>38</sup>, et qu'il a bien vécu avec un crâne perforé. C'est à tort que, pour justifier le scepticisme à l'endroit de l'interprétation de *pulsare* comme une forte pression

33 Dr P. L. Thillaud, « Pathographie de saint Aubert », dans Philippe Charlier, (publ.) *1<sup>er</sup> colloque international de pathographie. Liches, avril 2005, actes* (Paris, 2006 ; Collection pathographie, 1), p. 51-57.

34 E. Pouille, « Le crâne de saint Aubert... », p. 171-172.

35 Dom J. Dubois, *op. cit.*, p. 517-519.

36 A. Dubu, « Saint Aubert et son culte dans la région », dans *Les amis du Houlme, bulletin n° 42*, juillet 2002, p. 11-13.

37 Marie Faurox, (éd.) *Recueil des actes des ducs de Normandie, 911-1066* (Caen, 1961 ; *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, 36), p. 23 et 26.

38 S'il fallait le rapporter à un des deux premiers Childébert, leurs règnes sont déjà en partie occupés par tel ou tel des évêques recensés par mgr Duchesne ; mais leurs dates sont suffisamment claires pour qu'il reste des fourchettes chronologiques possibles, même pour un pontificat suffisamment long pour avoir donné le temps nécessaire à la cicatrisation qu'on observe autour du trou du crâne.

physique laissant des traces visibles, on invoque le fait que la *Revelatio* ne dise pas plus précisément que le crâne de l'évêque avait alors subi ces dégâts physiologiques qu'il ignore apparemment son rédacteur : l'objet de la *Revelatio* n'est pas la glorification de l'évêque d'Avranches, mais celle de l'Archange, puisqu'il est assuré qu'il s'agit d'un texte rédigé pour fournir les lectures des matines lors de l'une des fêtes de saint Michel.

Reste également ouverte la question de l'explication à donner à la présence d'un trou dans le crâne conservé à Saint-Gervais d'Avranches : est-ce le résultat d'une trépanation thérapeutique, de l'évolution naturelle d'une situation congénitale, ou d'une intervention miraculeuse de l'Archange ? Comme il est impossible de trancher, disons que, s'il est permis de douter qu'il y ait eu miracle, il n'est pas interdit de le croire.

Emmanuel POULLE  
membre de l'Institut



Saint Michel à l'Abbaye de Fontevraud  
Cliché : G. Nemo





Saint Michel à l'entrée du mont qui lui est dédié en Cornouailles

Cliché : J. Lucas

## Michel

**Qui (est) comme Dieu ?  
Celui qui est comme Dieu**

**La figure de Saint Michel  
dans les Écritures canoniques et apocryphes<sup>1</sup>**

*Michel : "Qui est comme Dieu ?... "Celui qui est comme Dieu" ...*

Nous sommes accoutumés à considérer le nom de "Michel" dans sa forme absolue - et interrogative - et depuis des siècles la figure de Saint Michel est ainsi dressée pour qui se laisse questionner, "Mi - Ka - 'eL": "Qui [est] comme Dieu ?".

Une interrogation riche d'admiration envers le Dieu Unique et sans pareil ... et lourde de suspicion envers quiconque, homme ou diable, prétendrait à la rivalité et à la toute-puissance (voir l'affirmation du serpent en Gn 3.5 : "vous serez comme des dieux").

Une interrogation cependant parfois tempérée par la considération de l'affirmation de la Genèse : l'être humain créé "à l'image" de Dieu ne serait-il pas appelé à être "comme Dieu" ? N'est-il pas confié à sa liberté de faire aboutir (ou échouer) le projet divin -irréalisé- de le voir à sa "ressemblance"<sup>2</sup> ? L'enjeu est alors de viser à un réel devenir "comme Dieu" (c'est-à-dire "livré", "donné" jusqu'à la mort sur une croix) et non comme des dieux ou des idoles revendiquant un pouvoir suprême (cf. Gn 1,26-27).

Depuis des siècles, des hommes en quête de vérité et de liberté, des hommes en quête de Dieu seul, implorent la protection et le secours de Saint Michel et s'engagent avec lui dans le combat contre "l'énorme Dragon, l'antique Serpent, le Diable ou le Satan comme on l'appelle, le Séducteur du monde entier" (Ap 12,9).

Le pronom interrogatif hébreu מי - Mi - pouvant aussi être utilisé comme relatif ou indéfini<sup>3</sup>, la compréhension du nom de "Michel" comme "Qui est comme Dieu" au sens déclaratif de "Celui qui est comme Dieu" apparaît cependant pareillement légitime.

Les anges dont nous connaissons le nom apparaissent chacun comme projetant en avant un des multiples aspects du visage de Dieu : Dieu dans sa force virile (Gabriel), dans son aptitude à guérir (Raphaël) ou encore en tant qu'il est lumière (Ouriel), etc.

<sup>1</sup> Cette contribution reprend pour une large part le texte publié dans la revue des Fraternités Monastiques de Jérusalem («Sources Vives» n° 139, mai 2008) sous le titre «La figure de saint Michel dans les Écritures».

<sup>2</sup> En Gn 1,26 le projet s'énonce : «Faisons l'humain à notre image, comme notre ressemblance...» mais sa réalisation s'avère différente : «Dieu créa l'humain à son image, à l'image de Dieu il le créa, mâle et femelle il les créa» (Gn 1,27).

<sup>3</sup> Cf. J.P. LETHBRUN, *Grammaire de l'hébreu biblique*, Leide, Brill, § 19c et § 20b.

Serait-il alors inconvenant que celui qui reçoit les plus éminentes fonctions dans la hiérarchie céleste (cf. "Grand chef des milices célestes") soit "comme Dieu" même ?

### "Qui est comme moi ?" ... "Celui qui est comme moi"

La recherche de formes apparentées au nom de Michel peut-elle éclairer la signification de ce nom ?

Les expressions du type "Qui [est] comme Dieu/toilui ..." visent généralement à faire la preuve du caractère incomparable du Dieu de la Bible sur tel ou tel point particulier. Elles sont alors suivies d'une relative indiquant les caractéristiques du Dieu d'Israël sur lesquelles porte l'interrogation. Dans ces circonstances, le sens interrogatif du pronom ne fait pas de doute.

"Quel est le dieu comme toi, qui enlève la faute, qui pardonne le crime, qui n'exaspère pas toujours sa colère mais qui prend plaisir à faire grâce ?" (Michée 7,18). Sur ces points précis - le pardon, le plaisir à faire grâce - le Dieu d'Israël n'a pas de rival.<sup>4</sup>

L'expression "Qui comme moi ..." ne se rencontre que deux fois dans la Bible. En Néhémie 6,11b, il s'agit à l'évidence d'une question posée par l'homme qui raconte : "Et qui comme moi entrerait ... ?".

En Isaïe 44,7 la formule, mise dans la bouche de YHWH, se présente sous une forme absolue. Elle porte sur son être même et non sur tel ou tel attribut. Le cas semble unique dans toute la Bible. Mais ici, le pronom peut indifféremment être compris comme interrogatif ou indéfini. La différence entre les deux tournures se trouve d'ailleurs quasiment annulée par l'interpellation qui suit : "Qui [est] comme moi ? Qu'il appelle, qu'il l'annonce, qu'il me l'expose" ou "Celui qui est comme moi, qu'il appelle, qu'il l'annonce, qu'il me l'expose".

Peut-être convient-il de renoncer à trancher ? La langue hébraïque fourmille de formulations ambiguës ouvrant à de larges espaces d'interprétation et d'appropriation. A vouloir les réduire, on trahirait probablement les rédacteurs et on se priverait d'une part de la révélation divine.

### Médiateur et serviteur

Mais comment la figure de Michel apparaît-elle dans les Écritures ?

Celui qui part à sa recherche est introduit dans le domaine déconcertant de la littérature apocalyptique juive dont la production s'est étalée du IV<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ jusqu'au II<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne<sup>5</sup>. Ces écrits, produits en temps de crise, sont des ouvrages de résistance, dans lesquels sont révélés<sup>6</sup> en langage crypté ce qu'il en sera des derniers temps. A l'horizon d'un présent terrestre dramatique où tout

<sup>4</sup> On trouvera d'autres exemples en Ps 35,10; 71,19; 89,7-9a; Ex 15,11; etc.

<sup>5</sup> Une littérature en grande partie non canonique et trop peu connue, alors qu'elle est le berceau des écrits chrétiens du Nouveau Testament imprégnés de thèmes apocalyptiques.

avenir semble perdu pour le peuple, une fenêtre s'ouvre en direction du royaume des cieux (cf. Dn 4,34). Une nouvelle espérance jaillit : Dieu, par l'intermédiaire de ses anges, révèle son secret à des visionnaires (Dn 2,19). Les réalités du monde d'en haut sont dévoilées : dans le sanctuaire céleste Dieu règne pleinement en exerçant sa justice. La rétribution divine est différée aux derniers temps et dans l'au-delà. On entrevoit alors la possibilité que la vie soit éternelle pour ceux que le Roi du ciel justifie (cf. Dn 12,2-3).

L'importance des anges comme médiateurs entre Dieu et les hommes n'a cessé de grandir à partir de l'Exil à Babylone. Les raisons de ce processus sont complexes. On peut notamment retenir la nécessité de combler l'apparente absence de Dieu à son peuple et, avec l'affirmation progressive d'un monothéisme absolu, celle de maintenir la communication d'un Dieu transcendant avec les habitants du monde d'en bas. Sous l'influence de cultures étrangères (spécialement perse et babylonienne) le monde spirituel apparaît comme coupé en deux : celui des anges déchus ou royaume de Satan qui se sont opposés à Dieu (cf. Jude 6) et ceux dont l'auteur de la lettre aux Hébreux soulignera la nature et la fonction : "Est-ce que tous ne sont pas des esprits chargés d'un ministère, envoyés en service pour ceux qui doivent hériter du salut ?" (Hb 1,14). La conception d'esprits de Satan, bannis du Ciel et rejetés sur terre où ils exercent leur influence néfaste, tente, à sa manière, de répondre à la question du mal et de la souffrance. Les écrits apocalyptiques dont l'orientation est unanimement eschatologique (dirigée vers la Fin des temps) annoncent tous leur défaite (cf. Ap 12).

### Le grand prince protecteur du peuple élu

Le livre de Daniel est le plus ancien des livres bibliques répondant pleinement à la forme apocalyptique. Sa rédaction est à situer dans le contexte de l'hellénisation imposée par les successeurs Séleucides d'Alexandre le Grand et tout particulièrement dans celui des persécutions infligées aux juifs par Antiochus IV Épiphane (175-164). C'est dans ce cadre que se rencontrent les uniques mentions de Michel dans le Premier Testament (Dn 10,13.21; 12,1).

Au cours d'une grande vision, un ange révèle à Daniel le dessein de Dieu se réalisant dans l'histoire (Dn 10-12). Les combats menés sur terre par les empires sont conduits au ciel par ceux des "Princes" (chefs) des nations qui s'affrontent. Michel est le "Prince" (10,21), "le grand Prince" (12,1) protecteur du peuple élu, il prête main-forte à l'ange interprète<sup>7</sup> dans le combat contre les Princes des nations perse puis grecque (Dn 10,21-11,1) et sera artisan de la victoire annoncée : "Au temps de la Fin (...) En ce temps se lèvera Michel, le grand Prince qui se tient auprès des enfants de ton peuple. Ce sera un temps d'angoisse tel qu'il n'y en aura pas eu jusqu'alors depuis

<sup>6</sup> «Lever le voile, révéler» est le sens du verbe grec dont provient notre terme «apocalypse». La Septante l'a utilisé pour traduire en grec deux verbes hébreux, notamment «galah» qui signifie «découvrir, mettre à nu» et qui a donné en hébreu, les mots significatifs de l'Exil à Babylone que nous tradisons par «déportés», «déportation».

<sup>7</sup> Le contexte est semblable à celui des Livres des Maccabées. Mais alors que dans ceux-ci on escompte obtenir la victoire par une résistance de type nationaliste, le livre de Daniel fonde son espoir sur l'intervention salvatrice de Dieu.

<sup>8</sup> Il s'agit probablement de Gabriel. Voir Dn 8,15-16; 9,21-22.

que nation existe. En ce temps-là, ton peuple échappera : tous ceux qui se trouveront inscrits dans le Livre" (Dn 11,40; 12,1).

Michel est également désigné comme "l'un des Premiers Princes" (Dn 10,13). Une expression qui prend sens à la lecture du 1<sup>er</sup> livre d'Hénoch où une certaine hiérarchie entre des groupes angéliques est spécifiée. Dans cet écrit non canonique<sup>9</sup>, Michel est associé à Sariel (Ouriel dans certaines versions), Raphaël et Gabriel comme **intercesseurs en faveur des hommes** (1 Hénoch 9,1). Dans la liste des **fonctions** des sept archanges, Michel est **préposé aux hommes de bien et au peuple** (1 Hénoch 20,5). Il est aussi celui qui commande aux saints anges (1 Hénoch 24,6).

### L'ange miséricordieux et lent à la colère

Parmi les quatre anges du Seigneur des Esprits, "Michel est l'ange miséricordieux et lent à la colère" (1 Hénoch 40,9).<sup>10</sup> On le voit déchiré entre son extrême mansuétude et la nécessité du bannissement des anges déchus ordonné par Dieu.<sup>11</sup> Une qualification susceptible d'éclairer le sens du nom qu'il porte en renvoyant à la révélation que Dieu fait du sien à Moïse en Ex 34,6 et que peut conforter le fait qu'il est le **seul des anges à connaître "le Nom secret" et imprononçable de Dieu** (1 Hénoch 69,14).<sup>12</sup>

MiKa'eL pourrait alors s'entendre "Qui est comme Dieu ... miséricordieux et lent à la colère ?" ou "Celui qui est comme Dieu ... miséricordieux et lent à la colère". Cette dernière formulation semblant alors mieux convenir.<sup>13</sup>

Enfin, c'est Michel qui enlève l'esprit d'Hénoch "au plus haut des cieux" le conduisant "vers tous les mystères", "mystères de miséricorde", "de justice", "mystères des extrémités du ciel". Dans ce "palais de feu" Hénoch sera investi "Fils d'homme"<sup>14</sup> (par Dieu ou par Michel lui-même selon une variante)(1 Hénoch 71,3-14). "Michel, le grand archange du Seigneur", sur l'ordre du Seigneur, le revêt de vêtements de gloire et l'oingt d'huile (1 Hénoch 22,3-7).

9 1 Hénoch est canonique dans la seule Eglise éthiopienne. Il est cité par Jude 14-15 que l'on retrouve avec de légères variantes en 1 Hénoch 1,9. Ce qui témoigne d'une certaine autorité du livre dans les milieux chrétiens reliés à l'auteur de Jude.

10 «Raphaël est préposé à toutes les maladies et à toutes les plaies des humains», «Gabriel est préposé à toute puissance», Phanouël est préposé à la repentance (riche) d'espérance pour ceux qui hériteront la vie éternelle» (1 Hénoch 40,9).

11 Le Talmud de Jérusalem (Roch ha-chana 1,2) indique que les noms des anges furent rapportés par les juifs exilés à Babylone.

12 «Jusqu'aujourd'hui il y avait le temps de la clémence, (Dieu) a été clément et lent à la colère envers les habitants de l'aride» mais le jour vient de l'armée, du châtiement et du Jugement préparés par le Seigneur des Esprits (1 Hénoch 60,1-6). «Ce supplice, qui pourra l'endurer, tant est sévère la peine exercée et devant laquelle ils fondent ? Qui n'en n'aurait le cœur endolori et n'aurait les reins troublés par cette sentence de bannissement ... ? » (1 Hénoch 68,2-5).

Ce sont cependant ces quatre anges qui jeteront «les troupes d'Azazel» (anges déchus) dans la fournaise ardente (1 Hénoch 54,5-6).

12 «YHWH passa devant Moïse et il cria : «YHWH, YHWH, Dieu miséricordieux et bienveillant, lent à la colère, riche en grâce et en fidélité, qui garde sa grâce à des milliers, tolère faute, transgression et péché mais ne laisse rien impuni et châtie les fautes des pères sur les enfants et les petits-enfants, jusqu'à la troisième et la quatrième génération» (Ex 34,6-7).

13 En Is 55,7-8 il est la miséricorde de Dieu qui le distingue de l'homme : «Que le méchant abandonne son chemin, et l'homme maléfaisant, ses pensées. Qu'il retourne vers le Seigneur, qui lui manifestera sa miséricorde, vers notre Dieu, qui pardonne abondamment. C'est que vos pensées ne sont pas mes pensées et mes chemins ne sont pas vos chemins». Est-il surprenant alors que «le» grand Prince présente ce trait si caractéristique de Dieu ?

On retrouve donc dans les textes bibliques la tradition regardant Michel comme "grand chef des milices célestes" et protecteur des fidèles. Et on s'aperçoit que celle de Michel, "gardien des clefs du royaume",<sup>15</sup> ange du jugement introduisant au Ciel s'appuie sur des apocryphes.

Les deux autres textes des Écritures canoniques mentionnant Michel se situent dans le Nouveau Testament.

Le lien entretenu par 1 Hénoch et Jude a été noté plus haut. C'est dans cette épître que se trouve une référence à "l'archange Michel"<sup>16</sup> en lien avec une tradition juive élaborée à partir de Dt 34,6 : "l'archange Michel, lorsqu'il plaidait contre le diable et discutait au sujet du corps de Moïse, n'osa pas porter contre lui un jugement outrageant, mais dit : "Que le Seigneur te réprime!" (Jude 9). Jude pourrait ici faire allusion à un autre apocryphe juif dit de l'Assomption de Moïse. En prêtant à Michel le discours tenu par "l'ange du Seigneur" dans la vision de Za 3,2, il semble bien identifier cet ange comme étant Michel. Il consolide en tout cas la figure de "l'ange miséricordieux et lent à la colère" de 1 Hénoch.

### Vainqueur du mal

Le récit de la dramaturgie cosmique d'Apocalypse 12 est probablement le plus connu des textes évoquant Michel. Il est à l'arrière-plan de toutes les représentations de Michel vainqueur du mal. Il est à relier à Gn 3,14-16 ainsi qu'à la vision de Za 3. Ses affinités avec Daniel sont nombreuses et ses perspectives semblables. Nous sommes dans les derniers temps et l'ultime combat est engagé. Michel ne guerroye plus contre des nations persécutrices d'Israël mais contre Satan, l'accusateur du monde entier, qu'il précipite sur la terre (Ap 12,7-9). La femme<sup>17</sup> qui, au ciel et dans la douleur, a enfanté le Messie intronisé auprès de Dieu (Ap 12,1-5; cf. Ps 2,9) échappe au pouvoir de "l'antique serpent". Préservée par Dieu lui-même, elle est en retrait au désert le temps que dure la persécution (Ap 12,6.14//Dn 7,25). Le salut est acquis. Mais le "reste de sa descendance, ceux qui observent les commandements de Dieu et gardent le témoignage de Jésus" sont aujourd'hui le champ de bataille où "le dragon" guette sa proie (Ap 12,13-18).

*"Vous donc, priez ainsi: Notre Père qui es dans les cieux, que ton Nom soit sanctifié, que ton Règne vienne, que ta Volonté soit faite sur la terre comme [elle l'est] au ciel. Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien. Remets-nous nos dettes comme*

14 Il s'agit d'une reprise de Dn 7. La rédaction de la deuxième section d' 1 Hénoch (37-71) semble être intervenue peu après 40 avant JC. Cf. A. DEWISSON-SOMMER et M. PILCOSSICO (direction), La Bible. Écrits intertestamentaires, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1987, p. LXVII.

15 Voir III Baruch 11,2; Paralipomènes de Jérémie 9,5, où il est dit aussi «l'archange de justice»; Testament de Lévi 5,1; Apocalypse de Paul 21.

16 C'est la seule occurrence biblique de cette dénomination. Mais 1 Th 4,16 parlant du signal de la résurrection donné par la voix de l'archange pourrait renvoyer à Michel.

17 Cette femme représente Jérusalem dont le Fils est intronisé Messie par sa mort et son Ascension. Voir Is 66,6-8 et Za 3,2. Dans le rêve de Joseph, le soleil, la lune et les 11 étoiles, représentaient son père Jacob/Israël, sa mère et ses frères (Gn 37,9). Sur la mort de Jésus regardée comme affrontement avec le Prince de ce monde, voir Jn 12,31; 14,30; 16,11.

*nous-mêmes avons remis à nos débiteurs. Et ne nous soumet pas à la tentation; mais délivre-nous du Mauvais. Oui, si vous remettez aux hommes leurs manquements, votre Père céleste vous remettra aussi; mais si vous ne remettez pas aux hommes, votre Père non plus ne vous remettra pas vos manquements.* (Mt 6,9-15).

Que Michel, figure du Dieu miséricordieux, nous soit en aide et nous entraîne à sa suite.

Sœur Marie-Thérèse PERROT  
Juin 2008



Deux philosophes assis discutant  
Aristote, les Catégories - MS-228-f° 39

Reproduction autorisée par la directrice du Scriptorial d'Avranches

### Aristote traduit au Mont-Saint-Michel : révélation ou fiction romanesque ?

Jean-Luc LESERVOISIER

La parution du livre de Sylvain Gouguenheim, *Aristote au Mont-Saint-Michel*<sup>1</sup> a suscité l'intérêt, la passion et la polémique. L'auteur est professeur d'histoire médiévale à l'École Nationale Supérieure de Lyon. Dans cet essai, il entreprend de réduire le rôle du monde arabo-musulman dans la transmission de l'héritage grec antique à l'Europe chrétienne du haut Moyen Âge, pour privilégier « à côté d'elle l'existence d'une filière directe de traductions du grec au latin, dont le Mont-Saint-Michel a été le centre au début du XII<sup>e</sup> siècle »<sup>2</sup>.

Quelles sont donc les découvertes de l'auteur, ses méthodes de travail qui lui permettent ainsi de mettre la célèbre abbaye en pleine lumière ? : « En son sein, au début du XII<sup>e</sup> siècle, les œuvres d'Aristote furent traduites directement du grec en latin par plusieurs hommes, hélas presque tous demeurés anonymes »<sup>3</sup>.

#### Un centre aristotélicien déjà bien connu

Il y a plus de trente ans qu'un chercheur, le Père Coloman Etienne Viola, alors professeur à l'Université grégorienne de Rome, a découvert « Aristote au Mont-Saint-Michel », et fait connaître ses recherches dans le *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, et dans le bulletin des Amis du Mont Saint-Michel<sup>4</sup>. Ce dernier article est d'ailleurs accessible sur Internet. La bibliothèque médiévale du Mont, conservée à Avranches, contient trente et un traités scientifiques et philosophiques d'Aristote, dont trente en langue latine et un en français, regroupés dans neuf manuscrits. L'abbaye a joué un rôle capital dans l'étude et la diffusion de la pensée d'Aristote en Occident.

Pour en comprendre l'importance, empruntons quelques phrases à Coloman Viola : « La culture occidentale était une culture presque exclusivement latine où la connaissance d'autres langues, notamment celle du grec fut très rare [...]. C'est donc l'ignorance de la langue grecque, et par conséquent, l'ignorance du milieu culturel de la Grèce antique et contemporaine qui empêcha longtemps encore le renouveau intellectuel et proprement philosophique auquel nous assistons au XIII<sup>e</sup> siècle... »

#### Robert de Torigni, et Jacques de Venise... ou Jacques du Mont ?

Le Mont est devenu un foyer de vie intellectuelle exceptionnel au temps de l'abbatit de Robert de Torigni, entre 1154 et 1186, Coloman Viola nous informe

1 Sylvain Gouguenheim, *Aristote au Mont-Saint-Michel. Les racines grecques de l'Europe chrétienne*, Editions du Seuil, mars 2008 (L'univers historique), 282 pages.

2 Entretien publié dans *Le Monde des Livres* du 24 Avril 2008.

3 Gouguenheim S., *Aristote au Mont-Saint-Michel*, p. 106.

4 P. C. E. Viola, « Aristote au Mont-Saint-Michel » dans *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, tome II, 1967, pp. 289-312, et « L'abbaye du Mont-Saint-Michel et la préparation intellectuelle du grand siècle », dans *Les Amis du Mont-Saint-Michel, bulletin* n° 76, 1971, pp. 7-17.

que Robert de Torigni a, le premier, intercalé dans son ouvrage historique majeur, la *Chronique du Mont-Saint-Michel* (ms 159), entre les années 1128 et 1129, une information primordiale<sup>5</sup> : un clerc, appelé Jacques de Venise, a traduit du grec au latin des œuvres d'Aristote, alors qu'il avait à sa disposition des anciennes traductions. Or, ces traductions de Jacques de Venise, accompagnées de notes marginales et interlinéaires (des gloses) se retrouvent dans plusieurs traités d'Aristote en langue latine, appartenant à la bibliothèque du Mont, et en particulier dans deux manuscrits datés du XII<sup>e</sup> siècle, les ms 221 et 232 : « le manuscrit 221 qui contient le *De anima*, le *De memoria* et la *Physica* (avec le *De intelligentia*) a été copié au Mont-Saint-Michel même [...] »<sup>6</sup>.

Qui est ce Jacques de Venise ? L'auteur d'*Aristote au Mont-Saint-Michel*, Sylvain Gouguenheim, l'a découvert « il y a 5 ans »<sup>7</sup> mais il n'a aucun doute : « On ne sait presque rien de Jacques de Venise, sinon que, originaire de la cité des Doges, il résida une partie de sa vie au Mont-Saint-Michel, sans doute à la fin des années 1120, où il vécut longtemps et où il élaborait toutes ses traductions »<sup>8</sup>. Voici Jacques de Venise, clerc, fait d'un trait de plume Jacques du Mont (un moine ?). Aucun document, aucun manuscrit n'a gardé la trace de ce séjour mystérieux<sup>9</sup>.

Comment l'auteur est-il arrivé à cette affirmation ? Reprenons Coloman Viola qui développe une hypothèse : « les manuscrits montois contenant ces [...] traductions ne portent pas le nom de leur traducteur. Pourtant, grâce à des études [...] du grand savant italien Minio-Paluello<sup>10</sup>, nous savons qu'une grande partie de ces traductions portent [...] les caractéristiques de Jacques de Venise [...]. Si le nom du traducteur ne se trouve nulle part sur les marges des parchemins, c'est que, probablement dans le milieu où on les possédait, on connaissait leur traducteur ; il était donc inutile de mettre le nom de Jacques à la tête de ses traductions [...] ».

Donc, à partir d'une hypothèse concernant la logique interne propre à la composition de ces manuscrits en langue latine, il semble que Sylvain Gouguenheim en ait conclu que, si les moines de l'abbaye connaissaient leur traducteur, c'est donc que Jacques de Venise y avait traduit Aristote !

### Transcrire, gloser ou traduire ?

Coloman Viola et d'autres spécialistes ont, par ailleurs, insisté sur les relations

5 « *Jacobus clericus de Venecia transiit de greco in latinum quosdam libros Aristotilis et commentatus est, scilicet Topica, Analytica prioris et posterioris et Elenchos, quamvis antiquior translatio super eisdem haberetur* », dans ms 159, fol. 190. Ce texte est capital car il est censé justifier tout le livre.

6 « L'abbaye du Mont-Saint-Michel et la préparation intellectuelle du grand siècle », dans *Les Amis du Mont-Saint-Michel*, *bull.* n° 76, 1971, pp. 7-17.

7 Entretien publié dans *Le Monde des Livres* du 24 Avril 2008.

8 Gouguenheim, *Aristote au Mont-Saint-Michel*, p. 107.

9 Notices sur Jacques de Venise dans l'*Encyclopaedia Universalis* : « Important traducteur gréco-latin d'Aristote, actif à partir du deuxième quart du XII<sup>e</sup> siècle (+ après 1147). Peu d'éléments de sa vie nous sont connus. On sait par le rapport que fait Anselme de Havelberg du débat public qu'il mena avec Nicétas de Nicomède dans le quartier pisar de Constantinople, que Jacques de Venise y assistait au côté notamment de Burcardo de Pise et de Moïse de Bergame, tous trois étant réputés pour leur connaissance du grec et du latin [...]. On possède ainsi un écrit de sa main donnant un avis appuyant la présentation à la présidence de Moïse de Verceil, archevêque de Ravenne contre l'archevêque de Milan [...]. Ses traductions ont eu un rapide succès notamment en Normandie [...]. On lui doit de nombreuses et importantes traductions d'œuvres d'Aristote ».

10 L. Minio-Paluello, sur lequel s'appuie C. Viola, a publié ses recherches sur Jacques de Venise en 1952 : « *Jacobus Veneticus greco, Canonist and Aristotile* », *Traditio* 8, pp. 265-305.

entre érudits de cette époque. Dans une lettre adressée à Richard, archidiacre de Coutances (futur évêque d'Avranches) et ami de Robert de Torigni, Jean de Salisbury<sup>11</sup>, l'un des hommes les plus cultivés de son temps, « demande à Richard de faire copier les œuvres d'Aristote que ce dernier avait en sa possession et qu'on lui fasse aussi des gloses quand le texte est lui-même difficile »<sup>12</sup>. Et, pourquoi Richard de Coutances n'aurait-il pas fourni également des copies (latines) de ce « nouvel Aristote », traduit par Jacques de Venise, à son ami Robert de Torigni<sup>13</sup> ?

Dans tous les cas, transcrire ou copier un texte (du latin en latin), et le traduire (du grec en latin) relèvent d'une démarche différente, d'où des objections aux affirmations de l'auteur :

1) L'absence de manuscrits en langue grecque dans la bibliothèque du Mont.

Pour traduire, il est nécessaire de disposer de sources. Hormis quelques phrases usuelles (« Donne-moi à boire », « Bois avec joie ») dans un feuillet daté du XI<sup>e</sup> siècle (ms 236), et des mots philosophiques dans un traité ancien de logique aristotélicienne (ms 229), on ne trouve aujourd'hui aucun manuscrit d'Aristote en langue grecque. Auraient-ils tous disparu au cours des siècles alors que seuls subsisteraient des exemplaires en latin ? Mystère !

2) Un scriptorium du Mont actif au début du XII<sup>e</sup> siècle ?

Si les œuvres d'Aristote ont été traduites par plusieurs hommes dont Jacques de Venise, sans doute à la fin des années 1120, cela suppose une ambiance calme et sereine, un climat propice à l'étude, un scriptorium montois très productif, un abbé ouvert à la culture. Or, que se passe-t-il à cette époque ? Richard de Méré, venu de Cluny, occupe l'abbatiale de 1124 à 1131. Les moines l'accusent très vite de dilapider et même de dérober les biens du monastère. Vers 1128, ils se plaignent de ses exactions auprès du duc-roi Henri I<sup>er</sup> Beauclerc et du légat du Pape, et obtiennent son renvoi. L'église abbatiale est en triste état et le côté nord de la nef est resté effondré depuis 1103. Bernard du Bec est appelé comme abbé, mais dès 1135, la guerre civile fait rage dans le royaume anglo-normand entre les barons des deux camps qui opposent Mathilde à Etienne de Blois. Les habitants d'Avranches mettent même le feu à l'abbaye en 1138. Comment dans ces conditions d'instabilité, Jacques de Venise aurait-il pu séjourner au Mont ?

D'ailleurs, les chercheurs contemporains, et parmi eux, dans les années 1960, François Avril, le grand spécialiste de renommée internationale qui a étudié les manuscrits du Mont-Saint-Michel et retracé l'histoire du scriptorium, ont établi combien la production était insignifiante pendant toute la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle : deux manuscrits seulement sont attribués avec certitude au scriptorium montois, entre 1100 et 1154<sup>14</sup>.

11 Jean de Salisbury, grand érudit, est né à Salisbury (Old Sarum), vers 1115-1120. Après doute ans d'école à Paris et à Chartres, il sert Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry comme secrétaire avant d'être élu évêque de Chartres en 1176.

12 *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, tome II, 1967, pp. 289-312 ; et « L'abbaye du Mont-Saint-Michel et la préparation intellectuelle du grand siècle ».

13 Charles Burnett, « John of Salisbury and Aristotle », *Didascalion*, 2 (1966), pp. 19-32. Le texte est accessible sur Internet.

14 *Le Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, t. VII, *Ouest de la France*, publié sous la direction de Charles Samaran, ne recense que deux manuscrits : le ms 88, *Saint-Augustin, Opera* et le ms 211, fol. 67-77, *Annales du Mont*.

De la fiction romanesque à la «*translatio studiorum*»

L'auteur de l'ouvrage *Aristote au Mont-Saint-Michel* n'a peut-être pas suffisamment emprunté le temps long de l'histoire qui consiste à vérifier et révéifier ses sources. De nombreux historiens et spécialistes de culture médiévale lui reprochent d'avoir négligé la voie de la *translatio studiorum*, c'est-à-dire les multiples chemins de transmission des savoirs à cette époque, autour de la Méditerranée, entre les écoles grecques, latines, arabes : échanges, contacts... Pour la Normandie, les chercheurs (Université de Caen, Colloque de Cerisy) ont, par exemple, insisté sur les contacts qu'a permis la conquête de l'Italie du Sud et de la Sicile par les Normands.

En conclusion, *Aristote au Mont-Saint-Michel* est publié, est-ce un hasard ?, au moment de la célébration du XIII<sup>e</sup> centenaire de la fondation de l'abbaye. Le Mont sert d'image de marque, pour illustrer le « chaînon manquant » dans la transmission de la culture grecque au monde chrétien médiéval. Une histoire romanesque !

A ceux qui douteraient de la rédaction hâtive et de certains aspects « fantaisistes » de ce livre, voici encore une erreur marquante concernant un manuscrit montois d'Aristote, l'*Ethique à Nicomaque* (ms 222), un manuscrit enluminé, daté des années 1225-1250. L'auteur écrit à son propos : « le très beau manuscrit de l'*Ethique à Nicomaque* comporte un grand nombre de gloses marginales [...] que l'on doit attribuer à Robert Grosseteste lequel était donc en relation avec l'abbaye du Mont-Saint-Michel<sup>15</sup> ». Or, Robert Grosseteste (vers 1170-1253), érudit anglais, maître d'Oxford, traducteur et commentateur d'Aristote, est mort près de 150 ans avant que ce manuscrit ne soit acquis par les moines du Mont en 1391, sous l'abbatit de Pierre Le Roi, soit plus d'un siècle après sa mort. Le manuscrit a appartenu auparavant à un couvent de dominicains !

Jean-Luc LESERVOISIER,  
conservateur du fonds ancien,  
Service des Musées et du patrimoine,  
Avranches



Cliché : J. Lucas

Saint-Michel de Cornouailles - Marée basse

<sup>15</sup> Gougenheim, *Aristote au Mont-Saint-Michel*, p. 115

Cinq Français dans un bateau  
ou  
A la découverte du *St Michael's Mount* de Cornouailles

Jacques Lucas

Clichés J. Lucas et G. Nemo

Depuis longtemps, les ménages Nemo et Lucas souhaitaient trouver une bonne raison de suivre les traces de Guillaume le Conquérant, traverser la Manche, et prendre possession (intellectuelle) du Mont Saint-Michel « grand breton ».

La lecture du fac-similé du cartulaire du Mont-Saint-Michel que nous avons édité (coût unitaire 80 € pour ceux qui ne le sauraient pas encore) a permis à nos amis anglicistes, Patrice et Marie-Edith Baudez, de signaler les chartes rappelant que le comte de Mortain avait offert au Mont-Saint-Michel normand l'îlot tombé dans son fief sur lequel était célébré un culte à saint Michel. La traduction de ces deux chartes par Marie-Agnès Avenel est parue dans le bulletin N°111. Nous nous devons de vérifier de visu ce qui était écrit en latin sur cette charte.

En grands-parents responsables, et fidèles à la tradition montoise voulant que l'on visite le Mont au moins deux fois dans sa vie, une fois avec ses parents, une fois avec ses enfants, nous avons invité à nous accompagner l'aîné de nos petits enfants, Pierre, et sur cette pierre nous avons construit notre voyage. Nous avons été considérablement aidés par nos Amis anglais du Mont, Ian et Gillian Burnett, qui ont composé les itinéraires, trouvé les logements, nous ont accompagnés et guidés... et merveilleusement accueillis.

Nous avons choisi les vacances de Toussaint, ce qui s'est révélé un excellent choix, car nous avons eu un temps parfait pour faire du tourisme.

Après la visite de la belle église d'Ouistreham, nous avons traversé la Manche sur le « Mont-Saint-Michel », (cela ne s'invente pas). Nous avons pu apprécier les tableaux contemporains, évoquant le monument, qui décorent les salons. Nous avons rencontré le commissaire de bord que nous avons félicité. Nous lui avons suggéré de faire de la publicité sur le treizième centenaire de la fondation du Mont-Saint-Michel au péril de la mer. Il nous a conseillé de voir les dirigeants de sa société, ce que nous avons tenté, mais hélas nous n'avons pas reçu l'accueil espéré.

Après une nuit à Portsmouth, nous sommes allés, en roulant à gauche ce qui est une expérience nouvelle, retrouver nos amis Burnett à Reading. Gillian nous a guidés dans la visite du château de Windsor. Nous avons apprécié la chapelle dédiée à saint Georges que nous avons vu combattre le dragon. Il s'agit sans doute d'une pâle imitation britannique et humaine de saint Michel le grand. Dans la chapelle dédiée à ce saint combattant, nous avons pu admirer les stalles réservées aux chevaliers de la Jarretièrre dont fait partie l'actuel possesseur de la seigneurie incluant le Mont-Saint-Michel de Cornouailles.

Puis, le lendemain, nous avons traversé la verte campagne anglaise plein Ouest pour gagner la Cornouaille britannique. Nous étions attendu par les services administratifs (plus particulièrement Mrs Clare Sundry) dépendant de Lord St-Aubin, propriétaire de l'ancien sanctuaire.



gauche pour découvrir un passage plus ou moins bien pavé, permettant d'accéder au Mont proprement dit.

Il faut croire que la chaleur de la lutte de saint Michel et de Lucifer a réchauffé fortement l'atmosphère, à moins que ce ne soit l'influence bénéfique du Gulf Stream, car nous avons trouvé sur place quantité de plantes exotiques tout à fait inattendues sur ce rocher. La montée vers l'ancienne abbaye est encore plus chaotique que celle que nous connaissons bien en empruntant le grand degré, car de nombreuses marches ont été creusées dans le granite.



Nous avons pu visiter ce qui est, aujourd'hui, plus qu'une ancienne abbaye, un château fort entouré de nombreux canons. En fait, depuis Henry VIII, la présence monastique a disparu et les bâtiments ont été transformés en habitation du seigneur du lieu, avec sa bibliothèque et ses petits salons. Il reste tout de même une chapelle dont nous ne pouvons vous montrer l'intérieur car nous avons respecté scrupuleusement l'interdiction de photographier qui nous avait été imposée.

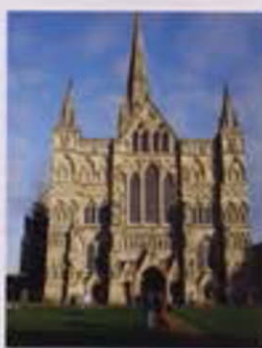


La partie sud de l'île comprend de petits jardins tout à fait charmants. Des cygnes vivent dans le port voisin, et se promènent avec panache à marée basse sur l'estran.

L'environnement « sur le Continent » (par opposition au Mont lui-même, mais la formule a beaucoup amusé Gillian qui ne conçoit pas que les îles britanniques puissent être assimilées au Continent) est, à la fois, sauvage et luxuriant, car la végétation est abondante mais pauvre du fait du sol granitique qui affleure. Les chemins sont non seulement creux mais étroits et recouverts par les branches des arbres qui les bordent.



Notre voyage culturel s'est poursuivi par un passage près de Stonehedge, et une visite de Salisbury et de sa cathédrale gothique. Nous nous sommes retrouvés en pays de connaissance car nous avons reconnu l'influence des Normands dans l'architecture. Les Anglais n'appellent-ils pas normand le style que nous nommons roman ? Il est



vrai que la cathédrale de Winchester que nous avons visitée avant de remonter à bord du « Mont-Saint-Michel » pour rentrer en France est encore plus caractéristique. Il y a des similitudes architecturales avec l'abbaye de la Lucerne, en beaucoup plus grand, au moins pour la crypte, la croisée du transept, et la tour lanterne. Nous avons été impressionnés par l'importance des



terrains engazonnés mais dégagés de toute construction autour de ces deux cathédrales.



Nous avons pensé également à M. Emmanuel Poulle, en voyant le mécanisme de l'horloge médiévale de Salisbury (1386), si fatiguée qu'elle ne donne que l'heure<sup>1</sup>.

Il fallait bien jeter un œil sur Londres avant de repartir vers la Normandie. Une promenade sur la Tamise nous a permis de constater que cette ville était d'architecture très diverse, car, à côté de bâtiments aussi anciens que la Tour de Londres, poussent de curieux palais staliniens et des tours futuristes aux formes arrondies et aux parois de verre.

Ce voyage très agréable nous a confortés dans notre fierté de servir la plus belle des résidences de notre seigneur saint Michel.

Jacques Lucas

<sup>1</sup> Elle ne sonne que les heures et n'a pas de cadran.



Orgue de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel  
Cliché : Henry Decaens

### Orgue de l'église abbatiale

Aucun document ne permet de penser qu'il y a eu un orgue dans l'église abbatiale du Mont-Saint-Michel avant celui qui a été mis en place en 1965 dans le bras sud du transept. Cet instrument a été commandé au facteur nantais J. Beuchet-Debierre par le Comité du millénaire monastique du Mont-Saint-Michel qui a entièrement financé l'opération. Le Comité a payé les frais d'expertise acoustique (2.500 francs), les honoraires de l'expert qui a suivi la construction de l'orgue (5.000 francs) et l'instrument lui-même (177.576 francs) ; l'opération a été possible grâce à la générosité de Marcel Dassault qui a donné 80.000 francs.

Durant le Millénaire, l'orgue a été tenu par le musicien dom Clément Jacob (1906-1977), moine de l'abbaye bénédictine d'En-Calcat. Il a eu ensuite plusieurs titulaires dont Francis Prod'Homme et Olivier Thuault.

Dans le cadre des heures musicales du Mont-Saint-Michel, entre 1968 et 1991, l'instrument a été joué par les meilleurs organistes de la fin du XX<sup>e</sup> siècle dont Jean-Jacques Grünenwald (1911-1982), Pierre Cochereau (1924-1984), Maurice Duruflé (1902-1986) et son épouse Marie-Madeleine (1921-1999), Gaston Litaize (1909-1991) et Francis Chapelet (1934-).

On a ensuite cessé d'utiliser cet orgue dont le style ne plaisait pas à tous les organistes. En 1995, une association des Amis de l'orgue de l'abbaye du Mont-Saint-Michel s'est constituée pour soutenir la construction d'un nouvel instrument. Le projet n'ayant pas vu le jour, faute de moyens financiers, l'association a acquis à la fin de l'année 2004 un orgue positif Fossaert pour accompagner la prière des frères et sœurs de Jérusalem ; cet instrument a pu également être utilisé pour des concerts organisés par l'administrateur de l'abbaye.

Mais la sonorité intimiste de l'orgue Fossaert ne convient guère aux grandes cérémonies. A la veille de la commémoration du XIII<sup>e</sup> centenaire de la fondation de l'abbaye, les Amis de l'orgue se sont donc mobilisés pour remettre en service l'orgue Beuchet-Debierre.

Le 4 mars 2008, Thierry Semenoux, technicien conseil dépêché par le ministère de la Culture, a pu constater que l'orgue Beuchet-Debierre pouvait facilement être remis en état. Une petite tranche de travaux d'urgence, d'un montant de 2 308,28 €, a même permis à l'instrument de parler à nouveau pour la cérémonie d'ouverture du XIII<sup>e</sup> centenaire, le 1<sup>er</sup> mai dernier. Mais il est urgent de compléter ces premiers travaux par une intervention plus lourde, d'un montant de 32 605,35 €, pour que l'instrument retrouve toute sa puissance et l'intégralité de sa palette sonore.

Sans aide, les Amis de l'orgue de l'abbaye du Mont-Saint-Michel ne pourront réaliser ce beau projet. Vous pouvez nous soutenir soit en adhérant à notre association (20 € de cotisation annuelle), soit en nous adressant un don. Vous nous permettrez ainsi de sauver un instrument qui est le témoin de son temps, celui du millénaire monastique du Mont.

Henry DECAENS, président  
(Amis de l'orgue de l'abbaye du Mont-Saint-Michel,  
Boîte postale 14, 50170 Pontorson)



### D'un Patrimoine mondial à l'autre : appel en faveur d'une bibliothèque

La prestigieuse bibliothèque de Weimar classée en 1998 au Patrimoine mondial de l'UNESCO avec tout le Weimar classique, a été ravagée par un incendie le 2 septembre 2004. Fondée en 1766 par la duchesse Anna-Amalia dont elle porte le nom, elle eut en son temps Goethe comme bibliothécaire. À présent relevée de ses cendres et riche de près d'un million de volumes, elle a été réouverte au public le 24 octobre 2007 en présence du président de la République fédérale d'Allemagne monsieur Horst Köhler.

Si de nombreux ouvrages ont pu être remis en état ou sont encore en cours de restauration, 50000 livres sont irrémédiablement perdus, victimes du feu et aussi de l'eau. Parmi eux des manuscrits irremplaçables certes, mais aussi des ouvrages dont la Bibliothèque espère que peut-être il existe d'autres exemplaires. Aussi lance-t-elle un appel aux bibliothèques du monde entier ainsi qu'aux particuliers qui auraient des doubles des livres perdus et qui pourraient les lui céder (don ou vente), ou éventuellement lui en donner une version microfilmée.

Le catalogue des ouvrages perdus est consultable en ligne à l'adresse suivante : <http://haab.weimar-klassik.de/brandverluste/>. Parmi ces ouvrages, une trentaine qui ont trait à la Normandie, et pour certains au Mont-Saint-Michel.

Merci à ceux qui pourraient aider ce joyau de l'humanité qu'est la Bibliothèque Anna Amalia à Weimar.

Françoise L'Homer

#### Quelques exemples de livres recherchés concernant la Normandie

Siméon Luce, *Chronique du Mont-Saint-Michel (1343-1468)* : publication avec notes et pièces diverses relatives au Mont-Saint-Michel et la défense nationale en Basse-Normandie pendant l'occupation anglaise, 2 t., Firmin Didot, Paris, 1879-1883.

Auguste Molinier, *Chronique normande du 14<sup>ème</sup> siècle*, Renouard, Paris, 1882.

Guillaume <le Clerc>, *Le bestiaire divin de Guillaume, clerc de Normandie, trouvère du XIII<sup>ème</sup> siècle*, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale avec introduction sur les bestiaires, volucraires et lapidaires... par C. Hippeau, Hardel, Caen, 1852.

Benoît, *Chronique des ducs de Normandie*, 3 tomes, 1836-1844.

### Bibliographie 2008

A Michel Nortier (1923-2007) dont l'amitié et les conseils m'ont encouragé à développer cette rubrique bibliographique

par Henry DECAENS

#### I - Livres et brochures

- ANQUETIL (Jacques) : *Les maîtres de la lumière*, - Paris : Presses de la Renaissance, 2007. - 300 p. ; 23 cm.

ISBN 978-2-85616-905-6. - 18 €

Un roman qui évoque la vie d'un maître verrier rouennais à qui Edouard Corroyer aurait proposé de réaliser les vitraux de l'église abbatiale du Mont-Saint-Michel. C'est assez ennuyeux et truffé d'erreurs historiques ou d'anachronismes qui sont gênants lorsque l'on connaît l'histoire du Mont ou celle de Rouen.

- BELY (Lucien) : *Le Mont-Saint-Michel ; photographies [de] Hervé Champollion*, - Rennes : Ouest-France, 2007. - 16 p. - [8] p. dépl. ; ill. en coul., couv. ill. en coul. ; 26 cm. - (*Monographie patrimoine*).

ISBN 978-2-7373-4201-1. - 3 €

Une brochure qui présente sommairement l'histoire du Mont et l'ensemble des constructions. Elle est illustrée de jolies photographies prises par Hervé Champollion.

- BOUET (Pierre), OTRANTO (Giorgio), VAUCHEZ (André) : *Culto e santuari di san Michele nell'Europa medievale : culte et sanctuaires de saint Michel dans l'Europe médiévale : atti del congresso internazionale di studi (Bari, Monte Sant'Angelo, 5-8 aprile 2006) / a cura di Pierre Bouet, Giorgio Otranto, André Vauchez*, - Bari : Edipuglia, 2007. - 484 p. ; ill. en noir et en coul. ; 24 cm. - (*Bibliotheca michaelica*)

ISBN 978-88-7228-501-5 - 45 €

Ce livre rassemble les actes d'un colloque qui a réuni des chercheurs de toute l'Europe au Centre michaëlique de l'université de Bari puis au Monte Sant'Angelo du 5 au 8 avril 2006. Il complète utilement deux ouvrages plus anciens : le tome III des volumes du Millénaire monastique, *Culte de saint Michel et pèlerinages au Mont*, publié en 1971 sous la direction de Marcel Baudot, et le livre publié en 2003 par Pierre Bouet, Giorgio Otranto et André Vauchez *Culte et pèlerinages à saint Michel en Occident. Les trois Monts dédiés à l'archange*.

Dans l'introduction, Pierre Bouet établit le bilan des recherches récentes sur le Mont-Saint-Michel ; le bilan des recherches sur le sanctuaire du Monte Gargano est effectué par un enseignant de l'université de Bari, Carlo Carletti. Plusieurs articles présentent ensuite la genèse et le développement du culte de l'archange dans les différents pays européens. Pour la France, l'étude a été confiée à Vincent Juhel, historien de l'association *Les Chemins du Mont-Saint-Michel*, et à Catherine Vincent, professeur à l'université de Paris X-Nanterre et responsable du programme « Sanctuaires et pèlerinages » du groupement de recherche Salvé du CNRS. Quelques

articles portant sur un point particulier complètent ce précieux inventaire : « Saint Michel dans la spiritualité des laïcs au Moyen Age » par André Vauchez, « Les répertoires musicaux pour l'archange Michel à l'époque carolingienne » par Jean-François Goudezenne, et « Enseignes de plomb et autres souvenirs de saint Michel » par Denis Bruna.

Une double conclusion termine le livre : pour les Italiens, elle est assurée par un enseignant de l'université du Piémont oriental, Giampietro Casiraghi ; pour les Français, elle est due à Véronique Gazeau, professeur à l'université de Caen.

La plupart des articles sont rédigés en français ; on trouve aussi à la fin du volume des résumés en français, en anglais ou en italien.

Nous sommes donc en présence d'un ouvrage de référence que tout connaisseur du Mont-Saint-Michel et du culte de l'Archange doit posséder dans sa bibliothèque.

On peut le commander à l'association *Les Chemins du Mont-Saint-Michel* (La Tourelle - Résidence Léonard Gille - 24 rue de Picardie - 14500 Vire • Tél/Fax : 02 31 66 10 02).

- BOURGES (Denis) : *Entre 2 mondes : Mont-Saint-Michel / photographies*, Denis Bourges ; texte, Vincent Rea. - Trézélan (Côtes d'Armor) : Filigranes éditions, 2007. - 7 p.-[41] p. de pl. : ill. en noir et en coul., couv. ill. en coul. ; 21 cm. ISBN 978-2-35046-095-6 - 25 €

Le photographe, Denis Bourges, a voulu confronter deux mondes qui se côtoient au Mont-Saint-Michel, les frères et sœurs de Jérusalem et les touristes. Il aurait été intéressant qu'il explique sa démarche dans les trois pages du texte de présentation du livre ; mais l'éditeur a confié ce texte à un journaliste qui n'a guère de choses à dire sur le Mont. Les photographies des touristes, en couleur, sont assez méchantes ; celles des frères et sœurs, en noir et blanc, le sont moins. On ne voit pas très bien le public qui peut être intéressé par un tel livre. On s'étonne aussi que ce projet éditorial, assez inutile selon nous, ait été soutenu par le Conseil régional de Bretagne.

- Chronique (La) du Mont-Saint-Michel : 1343-1468 / Texte établi par Siméon Luce ; traduit de l'ancien français par Eric de Bussac ; édition préparée par Marguerite Romeuf. - Clermont-Ferrand : Paleo, 2006. - 73 p. ; 21 cm. - (*Sources de l'histoire de France : le temps du gothique*). ISBN 2-84909-208-8. - 18 €

C'est une excellente initiative de rééditer cette chronique qui est si précieuse pour étudier la guerre de Cent Ans. Elle a sans doute été écrite par un ou plusieurs moines du Mont-Saint-Michel qui sont restés anonymes. Cette nouvelle édition ne saurait toutefois remplacer celle que Siméon Luce a publiée au XIX<sup>e</sup> siècle car elle ne reprend pas les *Pièces diverses relatives au Mont-Saint-Michel et à la défense nationale en Basse-Normandie pendant l'occupation anglaise* qui la complètent si utilement.

- DECAENS (Henry), GOUPY (Didier) : *Le Mont-Saint-Michel / textes*, Henry Decaens ; photographies, Didier Goupy. - Paris : éditions du Chêne, 2007. - 224 p. : ill. en noir et en coul., jaquette ill. en coul. ; 37 cm.

ISBN 9782-84277-739-5 - 59,90 €

Il nous est difficile de faire un compte rendu sur l'un de nos livres. Contentons-nous de renvoyer à celui qu'a publié Claire Lesegretain dans *La Croix* du 5 décembre 2007 ; ce compte rendu est disponible sur le site du journal : <http://www.la-croix.com/livres>.

- DECAENS (Henry) : *Le Mont-Saint-Michel : treize siècles d'histoire*. - Rennes : éditions Ouest France, 2008. - 128 p. : ill. en noir et en coul. ; 26 cm. - (*Collection Histoire*).

ISBN 978-2-7373-4463-3. - 15,90 €

Il ne nous est guère plus facile de faire le compte rendu de ce livre que celui du précédent !

- GOUGUENHEIM (Sylvain) : *Aristote au Mont-Saint-Michel. Les racines grecques de l'Europe chrétienne*. - Paris : éditions du Seuil, 2008. - 288 p. : ill. ; 20,5 cm. - (*L'univers historique*).

ISBN 978-2-02-096541-5. - 21 €

Dans ce livre, Sylvain Gouguenheim, professeur d'histoire du Moyen Age à l'École normale supérieure de Lyon, nie l'apport des intellectuels arabes dans la transmission de la philosophie grecque à l'Europe médiévale. Les Européens auraient notamment retrouvé Aristote grâce à un certain Jacques de Venise qui aurait été moine du Mont au début du XIII<sup>e</sup> siècle mais sur lequel on ne sait pratiquement rien. De nombreux spécialistes se sont élevés contre la thèse soutenue par Sylvain Gouguenheim, dont Alain de Libera, professeur à l'université de Genève et directeur d'études à l'École pratique des hautes études, qui a écrit avec humour dans une tribune publiée sur <http://www.telerama.fr> : « *L'hypothèse du Mont-Saint-Michel, chaînon manquant dans l'histoire du passage de la philosophie aristotélicienne du monde grec au monde latin hâtivement célébrée par l'islamophobie ordinaire, a autant d'importance que la réévaluation du rôle de l'authentique Mère Poulard dans l'histoire de l'omelette* ».

Nous renvoyons à l'article de Jean-Luc Leservoisier, conservateur du fonds ancien de la ville d'Avranches, qui est publié dans ce bulletin (p. 69).

- LEFEUVRE (Jean-Claude) : *La baie du Mont-Saint-Michel ; illustrations de Fabien Seignobos*. - Nouv. éd. - Arles : Actes Sud, 2008. - 48 p. : ill. ; 19 cm. - (*Conservatoire du littoral*).

ISBN 978-2-7427-7543-9. - 6,50 €

Nouvelle édition d'un joli petit livre qui a été publié pour la première fois en 2000. Sa lecture est indispensable lorsqu'on s'intéresse quelque peu à la baie.

- LONGUESPÉ (Noëlle) : *Le Mont-Saint-Michel : église Saint-Pierre*. - Strasbourg : éditions du Signe, 2007. - 40 p. : ill. en coul., couv. ill. en coul. ; 15 cm. ISBN 978-2-7468-1781-4. - 2,50 €

Une brochure bien illustrée qui présente le mobilier de l'église paroissiale. L'introduction historique est de François Saint-James.

- Mont-Saint-Michel (Le). 1300 ans. – *Sources vives. La revue des Fraternités monastiques de Jérusalem*, ISSN 0760-8187, n° 139, mai 2008. – 168 p. : ill. en coul.  
8,50 €. En vente au siège de la revue (13, rue des Barres, 75004 Paris) ou au Mont-Saint-Michel à la librairie Siloé.
- Pour commémorer le treizième centenaire de la fondation du Mont, les Fraternités monastiques de Jérusalem ont consacré un numéro de leur revue au sanctuaire de l'archange. Il comprend des articles portant sur l'histoire, la spiritualité du Mont et l'actualité. L'ensemble forme un numéro bien documenté et illustré de nombreux clichés inédits sur la vie quotidienne des frères et sœurs de Jérusalem au Mont.
- PAGON (Josiane) : File le temps, reste le tissu. Ornaments liturgiques de la Manche. – Saint-André-de-Bohon : Conservation des antiquités et objets d'art de la Manche, 2007. – 240 p. : ill. en noir et en coul. : 24 cm. – (*Collection patrimoine* ; 13). ISBN 2-9518262-65. – 20 €
- Ce livre magnifique est le catalogue d'une exposition qui s'est tenue en 2008 aux Archives départementales de la Manche pour les textiles médiévaux, au Centre d'art sacré-Musée de la vie monastique de Saint-Hilaire-du-Harcouët pour les textiles des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et au dépôt des objets d'art de Saint-André-de-Bohon pour les textiles du XIX<sup>e</sup> siècle. Le commissaire de cette exposition était Josiane Pagnon, Conservatrice des antiquités et objets d'art de la Manche. Un chapitre de ce catalogue, page 48-62, est consacré aux morceaux de tissu trouvés en 1863 dans la chapelle de la Vierge de l'église abbatiale du Mont-Saint-Michel dans les tombes des abbés Guillaume de Lamps, Guérin Laure et Jean de Lamps, et en 1875 sur la Terrasse de l'ouest dans les tombes de Robert de Torigni et de son successeur Martin de Furmendi. Ces morceaux de tissu ont été restaurés avec beaucoup de soins. La pièce la plus spectaculaire est le bonnet d'abbé, dit de Jean de Lamps, qui est intact. Les rubans du XII<sup>e</sup> siècle trouvés dans les tombes de Guillaume de Lamps (mort en 1510), Guérin Laure (mort en 1513) et Jean de Lamps (mort en 1523) sont également très intéressants ; ils ont été remontés sur une chasuble reconstituée.
- PONDARD (Christian), ZABALLOS (Yannick) : Le Mont-Saint-Michel : quatre itinéraires pour découvrir le village. – Monsempron-Libos (Lot-et-Garonne) : Les éditions Fragile, 2007. – Non pag. [12 p. dépl.] : ill. en noir et en coul. : 23 cm. – (*Les clefs de la cité*). ISBN 2-910685-42-X - 3 €
- Un dépliant pratique pour découvrir le village du Mont-Saint-Michel.
- Les Secrets du Mont-Saint-Michel. – Rouen : éditions Normandie junior, 2007. – 25 p. : ill. en coul. : 21 cm. ISBN 978-2-916538-06-8 – 3,90 €
- Ce petit livre reprend le dossier qui avait été publié dans le numéro de *Normandie junior* de décembre 2005 (voir la bibliographie 2006, *Bulletin des Amis du Mont-Saint-Michel*, n° 111, p. 61). Il présente aux enfants de 7 à 12 ans la baie,

l'histoire du Mont et les travaux de rétablissement du caractère maritime. C'est agréablement illustré et les textes sont bien adaptés au public visé.

## II - Articles

- *La baie. Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel. Comprendre et accompagner l'opération* (ISSN 1283-8136) n° 17, juin 2007. – Ardevon : Syndicat mixte Baie du Mont-Saint-Michel, 2007. – 12 p. : ill. en coul. : 30 cm.
- Ce numéro du journal *la Baie* fait le point sur les travaux réalisés depuis un an pour la construction du nouveau barrage du Couesnon. Il aborde aussi d'autres questions, notamment celle quelque peu sensible de l'accès au Mont ou celle plus consensuelle de l'utilisation de la tangue pour amender les terres agricoles.
- *La baie. Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel. Comprendre et accompagner l'opération* (ISSN 1283-8136) n° 18, décembre 2007. – Ardevon : Syndicat mixte Baie du Mont-Saint-Michel, 2007. – 12 p. : ill. en coul. : 30 cm.
- Ce dernier numéro du journal *la Baie* donne des informations sur le chantier du barrage du Couesnon, dont la première moitié est maintenant achevée ; il consacre aussi des articles à des sujets variés : le transport des visiteurs, l'amélioration des accès ferroviaires et la protection de l'environnement.
- CHÉLINI (Jean) : Le Mont-Saint-Michel, le chemin du paradis. – *Historia thématique* n° 112, mars-avril 2008, p. 50-55 : ill. en coul.
- Dans ce numéro d'*Historia* consacré aux pèlerinages, Jean Chélini, l'un des plus éminents spécialistes français de l'histoire de l'Église, a rédigé les notices sur les sanctuaires médiévaux. Mais on a du mal à croire qu'il est l'auteur de la notice sur le Mont-Saint-Michel, car elle est truffée d'erreurs grossières qu'un bon historien n'aurait pas laissé passer !
- DECAENS (Henry), JUHEL (Vincent) : Le Mont-Saint-Michel, centre de pèlerinage. – En passant par la Champagne. Pèlerins & marchands. Moyen Age & Renaissance. Livret du visiteur : exposition conçue et réalisée par la Maison du patrimoine de l'agglomération troyenne, 19 juin – 7 octobre 2007, p. 40-42 : ill. en noir. – Saint-Julien-les-Villas (Aube) : la Maison du patrimoine de l'agglomération troyenne, 2007. ISBN 978-2-87825-396-2 – 13,50 €
- A l'occasion du vingtième anniversaire du programme des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, une exposition sur les routes de pèlerinage a été présentée dans la maison du patrimoine de l'agglomération troyenne. Le livret du visiteur consacre un article au centre de pèlerinage du Mont-Saint-Michel, dans lequel on présente les endroits où étaient hébergés les miquelots qui traversaient la Champagne.
- LELIEVRE (Marie-Dominique) : Plus près de toi, mon Dieu. L'ascension du Mont reste la valeur sûre du tourisme hexagonal. Visite guidée / par Marie-Dominique Lelièvre ; photos, Jean-Claude Figenwald. – *Citizen K International*, printemps 2007, p. 176-183 : ill. en coul.

Un des nombreux articles sur le Mont-Saint-Michel publiés par les magazines.

- LESEGRETAINE (Claire) : Mont-Saint-Michel. Le roc inspiré. – *La Croix*, samedi 21, dimanche 22 juillet 2007, p. 7-12.

Un beau reportage sur le Mont réalisé par Claire Lesegretain, journaliste des pages religieuses du quotidien *La Croix*.

- *Le Miquelot* (ISSN 1765-5730), n° 8, avril 2008. – 4 p : ill. en coul. ; 30 x 21 cm.

Ce bulletin semestriel donne des informations sur l'activité de l'association « Les Chemins du Mont-Saint-Michel » qui fête cette année le dixième anniversaire de sa création.

- OLIVER (Lucile) : Découvrir le Mont-Saint-Michel et sa baie / photos Marie-Lys Hagenmüller. – *Art & Décoration*, n° 435, juillet - août 2007, p. 140-154 : ill. en coul.

Un joli reportage sur le Mont ; le texte reste très superficiel comme la plupart de ceux qui sont publiés dans ce type de magazine.

- POULLE (Emmanuel) : Léopold Delisle : paléographe ou historien ? – Léopold Delisle : colloque de Cerisy-la-Salle (8-10 octobre 2004) : actes publiés sous la direction de Françoise Viellard et Gilles Désiré dit Gosset, p. 131-146. – Saint-Lô : Archives départementales de la Manche, 2007.

Léopold Delisle a réalisé de nombreuses transcriptions de documents médiévaux qui concernent son département d'origine, la Manche. Elles sont très précieuses car elles constituent aujourd'hui tout ce qui subsiste du fonds d'archives de Saint-Lô dont on sait qu'il a été presque entièrement détruit en 1944. Dans l'article qu'il a consacré à cette activité du grand érudit normand, Emmanuel Poulle s'intéresse plus particulièrement à la copie du cartulaire de Savigny et à celle du cartulaire du Mont-Saint-Michel. Cette dernière a été faite par un tiers, sans doute à la demande de Delisle qui l'a largement annotée.

- ROYER (Philippe) : Mont-Saint-Michel, dans le secret des pierres et de l'eau ; reportage photo de Thomas Jouanneau. – *Pèlerin* n° 6543, jeudi 24 avril 2008, p. 48-57 : ill. en coul.

Un reportage publié à l'occasion du treizième centenaire du Mont ; il est illustré de clichés pris par Thomas Jouanneau et d'un poster dessiné par Loïc Derrien. On risque d'avoir beaucoup de reportages de ce type dans les magazines durant cette année, mais celui-ci est assez bien informé.

- SANCHEZ (Léopold) : Le Mont-Saint-Michel : une vision du ciel sur la terre / photos Stéphane Compoint et Raphaël Gaillard. – *Le Figaro Magazine*, n° 19717, samedi 22 décembre 2007, p. 54-63 : ill. en coul.

Un article joliment illustré qui présente assez bien la vie quotidienne des frères et sœurs de Jérusalem dans l'abbaye.

- VAN TORHOUDT (Eric) : L'écrit et la justice au Mont Saint-Michel : les notices narratives (vers 1060-1150). *Tabularia « Etudes »*, n° 7, 2007, p. 107-137.

Une étude savante des notices rédigées par les moines pour régler les conflits avec certains de leurs vassaux. Ces documents, qui sont conservés dans le cartulaire, permettaient aussi aux moines de défendre leur autonomie et de souligner les qualités de certains de leurs abbés.

### III - Audiovisuel

- *Mont et Merveilles*, feuilleton réalisé par Pascal Stelletta, Damine Turpin et Mathieu Parmentier. Journal de 13 heures, France 2, 10 au 14 mars.

Une série de petites émissions de cinq minutes consacrées à la vie du Mont. Ce feuilleton sympathique a été diffusé par France 2 à la fin du journal de treize heures du lundi 10 au vendredi 14 mars.



Saint Michel à Munster à l'entrée de la place de la cathédrale  
devant l'hôtel de ville  
Cliché Françoise L'Homer

**In Memoriam**

Michel Nortier  
(1923-2007)



Cliché : Marc Nortier

Michel Nortier est décédé le 11 novembre 2007. Il était né à Flers le 21 avril 1923. Reçu au concours de l'École des chartes de 1947, il en sortit en 1951 avec une thèse sur le rattachement de la Normandie au domaine royal capétien en 1204. Entré en 1952 à la Bibliothèque nationale, il y a fait toute sa carrière comme conservateur au Service central des prêts, puis comme conservateur en chef responsable des échanges internationaux.

Durant sa vie, Michel Nortier a consacré tout son temps libre à trois œuvres majeures : l'inventaire et l'analyse des documents intéressant la Normandie qui sont conservés à la Bibliothèque nationale et dans d'autres établissements comme la bibliothèque de l'Arsenal ; l'inventaire des rôles de fouage qui lui ont permis d'étudier la population en Normandie car cet impôt était établi d'après le nombre de feux ; la bibliographie normande enfin publiée régulièrement à partir de 1956 dans les *Cahiers Léopold Delisle* puis dans les *Annales de Normandie*.

Auxiliaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il a terminé l'édition des actes de Philippe Auguste, commencée en 1916 par H.-F. Delaborde, en publiant les tomes 4, 5 et 6 qui correspondent à la période 1215-1223 ; il devait continuer par celle des actes de Louis VII.

En publiant des textes et en réalisant des bibliographies, Michel Nortier a mis à la disposition des historiens des instruments de travail irremplaçables.

Michel Nortier était aussi un grand ami du Mont-Saint-Michel. Son premier travail important sur le Mont est un article sur la construction de la Merveille qui a permis de préciser de manière irréfutable la datation de ce bâtiment ; il ne l'a pas publié dans une revue savante mais dans le modeste bulletin de l'archiconfrérie de saint Michel, les *Annales du Mont-Saint-Michel*<sup>1</sup>. Michel Nortier a également été très engagé dans la commémoration du millénaire monastique du Mont-Saint-Michel en 1966. Il a été l'un des commissaires de l'exposition exceptionnelle qui a été présentée à cette occasion à Paris à la Conciergerie et ensuite au Mont au rez-de-chaussée de la Merveille ; il a été l'un des rédacteurs du catalogue qui constitue encore aujourd'hui un ouvrage de référence. Mais son travail le plus utile a sans doute été la réalisation du tome IV des volumes du Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel consacré à la bibliographie et aux sources<sup>2</sup>. Cet ouvrage est un inestimable instrument de travail pour les chercheurs. La modeste chronique bibliographique publiée dans ce bulletin depuis 1987 s'est efforcée de mettre à jour cette bibliographie monumentale ; Michel Nortier nous a ensuite confié la préparation de la seconde édition de ce livre qui était épuisé<sup>3</sup>. Il pensait qu'il fallait inlassablement poursuivre le travail : « J'espère, nous écrivait-il le 10 novembre 2004, que vous continuerez la "Bibliographie annuelle du Mont" que je mentionne avec plaisir dans la "Bibliographie normande annuelle" » C'est pour cette raison que la chronique bibliographique publiée dans le présent bulletin lui est dédiée.

Michel Nortier a en outre dirigé l'édition du tome V des volumes du Millénaire monastique, consacré aux études archéologiques<sup>4</sup> ; il y a notamment publié des documents inédits qui ont permis de dater avec précision la construction de la tour Boucle.

Il faisait donc tout naturellement partie du Comité d'honneur de notre association depuis la création de ce comité en 1990.

Il était un ami sincère, historien érudit mais modeste, toujours prêt à aider les autres dans leurs recherches. Tous ceux qui ont entrepris des travaux sur le Mont durant ces dernières années lui doivent beaucoup. Il restera présent parmi nous grâce à ses livres et ses articles que nous utiliserons toujours avec profit.

Henry DECAËNS

1 Nortier (Michel) : La construction de la Merveille. *Annales du Mont-Saint-Michel*, janvier-février 1965, p. 10-14, mars-avril 1965, p. 35-38 et janvier-février 1966, p. 7-12.

2 Nortier (Michel) : Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel, tome IV : Bibliographie générale et sources. Nogent-sur-Marne : Société parisienne d'histoire et d'archéologie normandes, 1967.

3 Nortier (Michel) : Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel, tome IV : Bibliographie générale et sources. Nouvelle édition revue et mise à jour jusqu'en l'an 2000 par Henry Decaëns. Paris : Lethielleux, 2001.

4 Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel, tome V : études archéologiques, sous la direction de Michel Nortier. Paris : Lethielleux, 1993.

**Liste des membres bienfaiteurs  
Pour la période du 1/01/07 au 31/12/07**

Abbaye de Saint-Wandrille, 76490 Saint-Wandrille  
 M. Guy ANFRAY, 50300 Avranches  
 M. et Mme Nicolas AVENEL, 14440 Douvres-La-Délivrance  
 Mme Danielle BLONDELLE, 95130 Franconville  
 M. et Mme Jean-Loup BONNET LECUIR, 75014 Paris  
 Mme Jacqueline BOURDONCLE, 78000 Versailles  
 M. Roger BOUVET, 89800 Lignerolles  
 M. et Mme Jacques BREDEL, 76280 Saint-Jouin-Bruneval  
 M. et Mme Philippe CATHONNET, 95240 Corneilles-en-Parisis  
 Mme Anne-Marie CERBONNEY, 50300 Avranches  
 Me Victor CHAMPEY, 75014 Paris  
 M. Patrick CLEMENT, 50300 Vains  
 Mme Monique CRAND, 69580 Sathonia  
 M. Michele d'ARIENZO, Mont Sant'Angelo, Italie  
 Entreprise DEGAINÉ, 75012 Paris  
 M. et Mme Michel DRAUSSIN, 83740 La Cadière  
 M. et Mme Michel DUHAZE, 14000 Caen  
 M. et Mme Alain DURAND, 92120 Montrouge  
 M. et Mme Yannick DUVAL, 50240 Saint-James  
 M. et Mme Pierre EHRHART, 91320 Wissous  
 M. Max FEUILLET, 72000 Le Mans  
 Père André FOURNIER, 50170 Le Mont-Saint-Michel  
 M. et Mme Jacques FROUIN, 50530 La Rochelle-Normande  
 M. et Mme Jean Paul FROUIN, 75016 Paris  
 Mme Fernande GAUDIN FREMOND, 33000 Bordeaux  
 Mme Christine GAULOIS LEROY, 50170 Le Mont-Saint-Michel  
 M. et Mme Philippe GENTIL, 75016 Paris  
 M. et Mme Pierre GEOFFRAY, 75017 Paris  
 Mme Jane GERBAUX, 77400 Lagny  
 M. et Mme Michel GILBERT DONY, 50170 Boucey  
 M. et Mme Joseph HELLEUX, 78390 Bois d'Arcy  
 M. et Mme Emmanuel HEPP, 94100 Saint-Maur  
 Mme Josiane HERMITE, 75012 Paris  
 M. et Mme Christian HERRAULT, 75005 Paris  
 M. Michel HOLAS, 72000 Le Mans  
 M. et Mme Jacques HOMO, 75017 Paris  
 M. et Mme Michel HOURLIER, 51200 Epernay  
 M. Noël HUTEN, 37300 Joug Les Tours  
 Mme Brigitte HUYGUES de BEAUFOND, 50370 Brecey  
 M. Albert JACQUIN, 35400 Saint-Malo  
 Mme Madeleine JARRIGEON, 37000 Tours  
 M. et Mme Bernard LANDOUZY, 75016 Paris

M. Gilbert LAUNAY, 14000 Caen  
 M. Yves LE BONNIEC, 22000 Saint-Brieuc  
 Mlle Raymonde LE CALVE, 50100 Cherbourg  
 M. Christian LECOUTRE, 75013 Paris  
 M. et Mme Jean LECUIR, 31300 Toulouse  
 M. et Mme René LEFAURE, 93250 Villemomble  
 M. Mme Michel LEGRAND, 50300 Vains Saint-Léonard  
 M. Pierre LEPAYSANT, 72000 Le Mans  
 M. Jean-Pierre MARTIN, 75017 Paris  
 Mme Renée MARY, 75014 Paris  
 M. et Mme Dominique MATHIEU, 76000 Rouen  
 M. et Mme Michel MITTEAUX-MARTIN, 35400 Saint-Malo  
 Mme Paulette NATIVELLE, 93100 Montreuil  
 M. et Mme André NEMO, 50300 Avranches  
 M. Marc NORTIER, 75020 Paris  
 M. Philippe OLIVE, 75005 Paris  
 M. Guillaume OZANNE, 92100 Boulogne Billancourt  
 M. et Mme Hubert OZANNE, 74340 Saint-Martin-Bellevue  
 M. et Mme Noël OZANNE, 98000 Grenoble  
 M. et Mme Ernest PAJOT, 36140 Aigurande  
 M. et Mme Bernard PIBOUIN, 92100 Boulogne  
 M. et Mme François PILLORGET, 17110 St-Georges-de-Didonne  
 Mme Thérèse PITEL, 75014 Paris  
 M. Guy POLAIN de HOLTHAUSEN, 91230 Montgeron  
 M. et Mme Jean-François PONTAL, Bruxelles  
 Mlle Marcelle POULET, 66110 Amélie-les-Bains  
 M. Marcel RONCERAY, 78600 Le Mesnil-le-Roi  
 M. René ROQUES, 30700 Uzès  
 Sanctuaire du Mont-Saint-Michel, 50170 le Mont-saint-Michel  
 M. et Mme Jean-Yves TEQUI, 75006 Paris  
 M. Jean-Pierre TIZON, 50220 Ducey  
 M. et Mme Gilles VAISSIE, 92100 Boulogne  
 Mme Michelle VECTEN LEMARIE, 02200 Soissons  
 M. Jean-Yves VETELE, 50170 Le Mont-Saint-Michel  
 M. et Mme Pierre VIGNES, 92340 Bourg-La-Reine  
 M. et Mme Michel VIGNY, 02400 Blesmes  
 M. et Mme Pierre Adrien VINCENT, 78000 Versailles  
 M. Marc Yreux, 50170 Le Mont-Saint-Michel

### VENTE DE DOCUMENTS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'Association dispose de quelques gravures, jadis réalisées par notre fondateur, Henri Voisin, et d'exemplaires de bulletins anciens.

Ils peuvent être cédés, exclusivement aux Amis du Mont-Saint-Michel, aux conditions suivantes :

- Bulletins antérieurs à 1939 (le numéro) : 4 euros
- Bulletins postérieurs à 1946 (le numéro) : 3 euros
- Gravures : 30 euros

Seules les gravures suivantes sont encore disponibles (entre parenthèses, l'année de leur édition) :

- La Salle des gardes autrefois (1928)
- La Porte du Roy (1930)
- L'église paroissiale et le rosier blanc (1890)

Le présent bulletin est envoyé à tous les adhérents. Rappelons que le Conseil d'Administration du 8 avril 1987 a décidé de considérer comme démissionnaires tous ceux qui, après rappel, seront restés trois ans sans régler leur cotisation.

La carte d'adhérent étant désormais annuelle, il est assez aisé de vérifier si l'on est à jour de sa cotisation : les membres qui n'ont pas reçu la carte de l'année 2008 sont instamment priés de se mettre en règle. Nous les en remercions à l'avance.

Nous procédons dès maintenant à l'appel des cotisations de l'année 2009 qui du fait de notre retour à l'année civile commencera le 1er janvier 2009 et se terminera le 31 décembre 2009.

Pour l'année 2009, les adhérents individuels de moins de 25 ans paieront 12 €, de plus de 25 ans 30€, les couples 38 € et les membres bienfaiteurs au delà de 60 €.

**Réunion 2008 au Mont-Saint-Michel**  
**Le samedi 27 septembre**  
**Salle de Belle Chaise**

### Dernière minute...

#### Il y a 150 ans Mosselman réussissait à dériver les eaux du Couesnon

C'est en effet le 24 février 1858 que le grand entrepreneur que fut Alfred Mosselman réussissait à dompter le Couesnon là où un peu plus de cinquante ans plus tôt les frères Combe avaient échoué (en 1806).

Pour réussir cet exploit, Mosselman avait innové, utilisant des techniques parfaitement adaptées à ce sédiment particulier qu'est la tange. C'est ainsi que fut édifié sur une largeur de plus de 300 mètres le premier barrage sur le Couesnon près du Pas au Bœuf. Les eaux ainsi bloquées empruntèrent alors un nouveau canal long de 3800 mètres creusé à cet effet : c'est le canal actuel, lequel, soit dit en passant, mériterait bien de s'appeler **canal Mosselman**.

Avec la réussite de la dérivation des eaux du Couesnon s'ouvrait une ère de vastes conquêtes de terrains à riches potentialités agricoles. Ainsi la Compagnie des Polders réussit au total à conquérir à l'emplacement de l'ancien estuaire du Couesnon 2450 hectares d'une grande fertilité.

Information communiquée par Alain L'HOMER



Saint Michel terrassant le démon, attribué à Alonso Bereguette (Espagne) - (1490-1561).  
Château de Villandry - Cliché : G. Nemo

### Sommaire

• Le comité d'honneur des « Amis du Mont-Saint-Michel » et ses membres d'honneur	3
• Conseil d'administration et anciens présidents de l'association	4
• Procès-verbal du conseil d'administration du 21 septembre 2007	5
• Assemblée générale du 22 septembre 2007	8
• Compte-rendu de l'assemblée générale du 22 septembre 2007	14
• Procès-verbal du conseil d'administration du 6 décembre 2007	16
• Procès verbal du conseil d'administration du 26 mars 2008	20
• Assemblée générale du 26 mars 2008	23
• Rapport moral pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2007 au 31 décembre 2007	30
• Compte-rendu de l'assemblée générale du 22 mars 2008	34
• Règlement intérieur du conseil d'administration	36
• Règlement intérieur de l'assemblée générale	38
• Comptes de l'exercice présentés, par Hervé Robilliard	40
• Arrêt de la cour d'appel de Caen du 27 mai 2008	45
• Messe solennelle pour l'ouverture du 13 <sup>ème</sup> centenaire	47
• Les Arts florissants, par André Nemo	49
• Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel	50
• Saint Aubert, évêque d'Avranches, par Emmanuel Poulle	53
• Michel - Qui (est) comme Dieu ? Celui qui est comme Dieu, par sœur Marie-Thérèse Perrot	63
• Aristote traduit au Mont-Saint-Michel : révélation ou fiction romanesque ?, par Jean-Luc Leservoisier	69
• Cinq Français dans un bateau, par Jacques Lucas	73
• Orgue de l'église abbatiale, par Henry Decaëns	77
• D'un Patrimoine mondial à l'autre : appel en faveur d'une bibliothèque, par Françoise L'Homer	78
• Bibliographie 2008, par Henry Decaëns	79
• In Memoriam : Michel Nortier, par Henry Decaëns	86
• Liste des membres bienfaiteurs	88
• Vente de documents aux membres de l'association	90
• Il y a 150 ans Mosselman, par Alain L'Homer	91

Le Directeur de la publication : Jacques LUCAS  
Composition et publication : André et Geneviève NEMO  
Tirage à 700 exemplaires



### Le prix Louis d'Estouteville 2008

Cette année, le prix Louis d'Estouteville a été décerné à  
Mademoiselle Fanny Kampa,  
pour son article intitulé

#### LE RENFERMEMENT DES INSENSÉS DANS LE DIOCÈSE D'AVRANCHES AU XVIII<sup>ème</sup> SIÈCLE.

Ce prix sera remis à l'intéressée le 27 septembre au matin, lors de notre  
assemblée générale salle de Belle Chaise au Mont.

Mademoiselle Kampa nous résumera rapidement le contenu de son article.

\*\*\*

Nota bene

La rédaction et l'association ne sont pas responsables des opinions exprimées dans  
les articles du Bulletin de l'association. La traduction et la reproduction, même  
partielles, de ce qui est publié dans le Bulletin sont soumises à l'autorisation préalable  
de l'association.

LES AMIS DU MONT SAINT-MICHEL

B.P. 9

50170 LE MONT SAINT-MICHEL



LE MONT  
ST-MICHEL



*Dès l'été 2003, à l'instigation d'André Fournier,  
administrateur de l'association,  
les Amis du Mont-Saint-Michel  
ont lancé l'idée de célébrer  
le 13<sup>ème</sup> centenaire du Mont-Saint-Michel.  
Ils se sont investis avec constance et détermination  
dans la préparation, la réalisation et le suivi  
de cet événement et ont aussi obtenu  
le parrainage du Président de la République.*

Association reconnue d'utilité publique - Décret du 16 avril 1918  
Siège social : 50170 Abbaye du Mont Saint-Michel - B.P. 9

Imprimerie Malécot Pontorson - 02 33 60 10 61